

# Le Pantheon d'Hannibal

(Extrait de *La Revue Tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage)



TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE, RAPIDE

5, rue Saint-Charles (dans son immeuble)

1912

Bibliothèque Maison de l'Orient



148530

# LE PANTHÉON D'HANNIBAL

## ABRÉVIATIONS

*BAC.* Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.

*CIL.* Corpus inscriptionum latinarum.

*CIS.* Corpus inscriptionum semiticarum, pars prima.

*CR.* Académie des inscriptions et belles-lettres, comptes rendus des séances.

*ZDMG.* Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft.

Pour abrégér sans nuire à la clarté, j'affecte du signe — toutes les dates antérieures à notre ère.

## I. — Les mythologies orientales

### § 1. — Le monothéisme des Sémites

Tout au début de mon étude du phénicien, je m'étais imaginé, sur la foi de quelques lectures, que les paganismes développés en Syrie (le mot est pris dans son sens large) se laissent ramener aisément à la simple triade composée du Baal, de sa parèdre, reflet du dieu, et de leur fils, identifié avec le père au point d'être l'amant de la mère sans inceste. C'était, toute révérence gardée, le monothéisme chrétien, un seul dieu en trois personnes.

Philippe Berger, du reste, ne dit guère autre chose, quoiqu'il ait su l'exprimer en meilleurs termes :

« Au fond de toutes les mythologies sémitiques, nous trouvons toujours un dieu suprême et une déesse qui n'en est que le dédoublement.... Ce couple divin donne naissance à un jeune dieu, dont les noms varient à l'infini avec les lieux, et qui est représenté le plus souvent sous les traits d'un enfant. Ce dieu, qui n'occupe dans l'ordre mythologique qu'un rang secondaire, tient presque toujours le premier rang dans l'adoration des fidèles, et il tend à devenir partout le dieu suprême.... Il a certains traits constants auxquels on le reconnaît toujours : c'est un dieu enfant qui meurt pour renaître <sup>1</sup>. »

Il a bien fallu, à l'examen, convenir que la question est plus complexe et que cette séduisante synthèse est du domaine de la théorie pure. Non que la fameuse triade ne s'entrevoie partout plus ou moins ; mais nulle part elle n'est isolée ni isolable.

<sup>1</sup> PH. BERGER, *Les origines orientales de la mythologie grecque* dans *Revue des deux mondes*, 15 novembre 1896, p. 396.

Ainsi, la Phénicie, par exemple, avait des *Kabirim*, des *Patèques* (les deux noms, à en croire Lenormant, ne seraient point synonymes) dont on ignore les relations avec les dieux supposés fondamentaux; tout ce qu'on est en droit d'affirmer, c'est que les Cabires phéniciens n'étaient pas trois, mais sept, sans compter leur chef Eshmun<sup>1</sup>.

A ces divinités sidérales, apportées sans doute d'Arabie en Chaldée cinq à six mille ans avant notre ère<sup>2</sup>, les Sémites occidentaux associaient une foule de déifications de la nature; ils adoraient les montagnes, les eaux (mer, fleuves, sources, étangs, lacs, puits), les arbres, les pierres; sûrement aussi certains animaux, le lion, le taureau, les serpents, les poissons, la colombe<sup>3</sup>.

Abondantes sont les traces de culte phallique; les pierres coniques, primitives représentations des dieux, les colonnes du temple de Salomon, celles des sanctuaires de Melqart à Tyr et à Gadès et d'Atargatis à Hiérapolis n'étaient autre chose que des phallus<sup>4</sup>.

On a supposé que les Sémites avaient emprunté ces cultes aux autochtones des pays conquis, mais rien n'est moins prouvé: les Ara-

1 F. LENORMANT, art. *Cabiri*, dans DAREMBERG ET SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. 1, 2<sup>e</sup> partie, p. 772 a-774 a. — HÉRODOTE, III, 37, éd. Dietsch, 1860, t. 1, p. 232. — PHILON DE BYBLOS, fragm. 2, 11, dans *Fragmenta Historicorum graecorum*, éd. Müller, t. 3, 1849, p. 567 a. — DAMASCIUS, *Vita Isidori*, 302, éd. Westermann, à la suite de DIOGÈNE LAERCE, éd. Gobet, 1878, 2<sup>e</sup> pagination, p. 144.

2 EB. SCHRADER, *Die Abstammung der Chaldäer und die Ursitze der Semiten*, dans *ZDMG.*, t. 38, 1873, p. 420 suiv. — J. DE MORGAN, *Les premières civilisations*, 1909, p. 184-185, 193, 211, 221, note 2, 256-257, 264, 489. — HÉRODOTE, VII, 89, t. 2, p. 160.

3 CIS., 5. — FRANZ CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1906, p. 140-142, 160. — DE MORGAN, *Les prem. civilis.*, p. 490. — F. LENORMANT, *Les premières civilisations*, 1874, t. 2, p. 324; art. *Baetylia*, dans DAR. ET SAGLIO, *Dictionn.*, t. 1, 1<sup>re</sup> partie, p. 643 b - 644 b; art. *Montes divini*, *ibid.*, t. 3, 2<sup>e</sup> partie, p. 1995 a. — CREUZER-GUIGNAUT, *Religions de l'antiquité*, t. 2, 3<sup>e</sup> partie, 1849, p. 882. — WINER, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> éd., t. 2, 1848, p. 521. — DAMASCIUS, *Vita Isidori*, 94, 203, p. 129-130, 137-138. — LUCIEN, LXXII, *De Syria dea*, 14, éd. Dindorf, 1840, p. 736. — *Genèse*, xxviii, 18, xxxv, 14. — *Lévitique*, xxvi, 30. — *Nombres*, xxii, 41, xxxiii, 52. — *Juges*, iii, 3. — *I Samuel*, ix, 12. — *II Samuel*, xv, 32. — *I Rois*, iii, 2, xi, 7, xii, 31, 32, xiii, 32, 33, xiv, 23, xvi, 33, xx, 23, xxii, 44. — *II Rois*, xii, 3, xiv, 4, xv, 4, 35, xvi, 4, xvii, 9-11, 29, 32, xviii, 4, xxi, 3, xxiii, 5, 8, 9, 13-15, 19, 20. — *I Chroniques*, v, 23. — *II Chroniques*, xiv, 3, xxxiii, 17. — *Isaïe*, i, 29, lvii, 5. — *Jérémie*, ii, 20, 27, iii, 6, 13, 23, xix, 5. — *Ezéchiel*, vi, 3, xvi, 24, 25, xx, 28. — *Osée*, iv, 13. — Etc. — Chez les Israélites, le culte sur les hauts lieux et sous les arbres, les onctions sur les pierres sont les vestiges manifestes de croyances naturalistes.

4 *I Rois*, vii, 15-22. — HÉRODOTE, ii, 44, t. 1, p. 139. — STRABON, iii, v, 5, éd. Müller et Dübner, 1853, p. 141. — LUCIEN, LXXII, 16, p. 736. — ARNOBE, *Disputationes adversus gentes*, V, à la suite de LACTANCE, éd. Pérusse, 1845, p. 404 b. — Le code d'Hammourabi, au Louvre, est gravé sur un phallus à peine stylisé.

bes, restés au berceau de la race, n'adoraient-ils pas la pierre noire vénérée encore aujourd'hui dans la Kaaba de La Mecque? Ce temple, d'ailleurs, au 7<sup>e</sup> siècle, n'abritait pas moins de 360 idoles, qui ne pouvaient guère représenter toutes des dieux sidéraux <sup>1</sup>.

Ajoutez à cela que l'unité religieuse n'existait pas plus à l'origine en Syrie ou même en Phénicie envisagée seule qu'en Egypte, en Chaldée ou dans la Grèce préhomérique; les dieux y étaient des « fétiches de clan » <sup>2</sup>. Chaque tribu, chaque cité donnait aux siens des surnoms qui ne tardaient pas à devenir des noms <sup>3</sup>; ainsi poussaient comme par rejet de nouveaux dieux qui se dédoublaient eux-mêmes plus tard : *Nomina numina*. Les villes adoptaient à l'occasion quelque dieu d'une voisine, sans se douter qu'elles l'avaient déjà plusieurs fois sous d'autres vocables, qu'il faisait triple ou quadruple emploi. Avec le temps, certaines divinités, d'abord prépondérantes, passaient à l'arrière-plan par l'usurpation d'un *dieu enfant* (que j'appellerai plutôt un *dieu fils*) ou d'un dieu d'emprunt; mais sans disparaître, car il faut des siècles et des siècles pour déraciner une croyance : ne voit-on pas encore aujourd'hui chez nous des traces marquées de fétichisme <sup>4</sup>?

## § 2. — Influences du dehors

Ce n'est pas tout : à partir d'une époque reculée, les religions syriennes eurent sans cesse à subir des influences extérieures, inséparables de l'asservissement politique.

Ammisatana, roi de Babylone, qui régnait environ de — 2115 à — 2090, s'intitule roi du *pays de Martu* (Phénicie) <sup>5</sup>.

Laissons de côté les expéditions des rois d'Elam Koudour-Lagamar (qui aurait été chassé par Abraham et ses 318 nomades) et Koudour-Mabouk : peut-être n'étaient-ce que des razzias <sup>6</sup>.

Dès le — 16<sup>e</sup> siècle, le pharaon Thotmès I, de la 18<sup>e</sup> dynastie, inaugure les conquêtes égyptiennes en Syrie; s'étendant sur une aire variable, interrompue plusieurs fois peut-être, la tutelle égyptienne

1 CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 140. — NOEL DESVERGERS, *Arabie*, 1847, p. 11 b-12 a, 134 a. — HOUDAS, art. *Kaaba*, dans *Gr. Encycl.*, t. 21, p. 372 a. — D'après M. Franz Cumont (*Les relig. orient.*, p. 291), « le culte du soleil, de la lune et des étoiles n'avait, semble-t-il, aucune importance chez les Sémites, mais il grandit à mesure que l'influence babylonienne devint plus puissante ».

2 HÉRODOTE, II, 42, t. 1, p. 137. — CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 106, 107, 125, 140, 144. — DE MORGAN, *Les prem. civilis.*, p. 182, 213. — G. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1875, p. 29, 149. — EDOUARD NAVILLE, *La religion des anciens Égyptiens*, 1906, p. 90. — RENAN, *Mission de Phénicie*, 1864-1874, p. 236.

3 PH. BERGER, art. *Astarté*, dans *Grande Encyclopédie*, t. 4, p. 316 b.

4 Art. *Occultisme*, dans *Gr. Encycl.*, t. 25, p. 205 b, 206 b.

5 *Records of the past, new series*, t. 5, 1891, p. 102-104.

6 MASPERO, *Hist. anc.*, p. 194. — *Genèse*, XIV, 1-16.

durait encore au — 12<sup>e</sup> siècle; plus tard, l'Égypte a des retours offensifs <sup>1</sup>.

« La Phénicie et le Liban restèrent tributaires de l'Égypte au point de vue moral longtemps après qu'ils se furent affranchis de la suzeraineté des Pharaons <sup>2</sup>. »

L'Assyrie entre en scène sous Téglatphalasar I, vers l'an — 1130, mais la Syrie lui échappe un peu plus tard; elle la soumet de nouveau sous Assur-Nasir-Habal (— 866) et Salmanasar II (— 840). Sa domination n'y est ni complète ni indiscutée, témoins les campagnes de Téglatphalasar III (— 743) et de Sennachérib (— 702), pourtant elle existe la plupart du temps sur telle ou telle région, et est suivie de celle de la Chaldée (— 625) jusqu'à l'avènement des Perses <sup>3</sup>.

« Babylone conserva l'hégémonie intellectuelle, même après sa déchéance politique <sup>4</sup>. »

Cyrus conquiert la Syrie de — 547 à — 539 et l'englobe dans la satrapie d'Arabaya; quinze ans plus tard, la flotte phénicienne marche contre l'Égypte à la suite de Cambyse <sup>5</sup>.

Vient enfin la conquête macédonienne sous Alexandre (— 332) <sup>6</sup>.

A Carthage, les idées religieuses n'échappèrent pas au contre-

1 GEORGES BÉNÉDITE, *Histoire de l'Égypte dans l'antiquité*, dans art. *Égypte*, de *Gr. Encycl.*, t. 15, p. 681 a - 682 b. — MASPERO, *Hist. anc.*, p. 199, 203-205, 213-215, 217, 219-222, 232, 263, 265. — R. DUSSAUD, art. *Syrie*, dans *Gr. Encycl.*, t. 30, p. 798 b-799 a. — DE MORGAN, *Les prem. civilis.*, p. 269. — *Records of the past, new series*, t. 5, p. 25-101; t. 6, 1892, p. 19-75. — *I Rois*, XIV, 25-26. — *II Chroniques*, XIV, 9-13, XVI, 8. — JOSÈPHE, *Antiquitates Judaicae*, VIII, x, 2-3 (IV), XII, 1-2 (VI), éd. Dindorf, 1865, p. 312, 316-317.

2 CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 147. — RENAN, *Miss. de Phén.*, p. 487-488, 703, 838, 855 a. — CIS, 1. — LUCIEN, LXXII, 5, p. 733. — E. DE ROUGÉ, *A M. Renan*, dans *Revue archéologique*, 1863, t. 1, p. 198.

3 DUSSAUD, art. *Syrie*, p. 799 a-b. — DE MORGAN, *Les prem. civilis.*, p. 344, 347, 350, 351, 353, 357, 359, 396. — *Records of the past*, t. 1, 2<sup>e</sup> éd., 1875, p. 33, 37 suiv.; t. 3, 1874, p. 38, 52, 63, 70-74, 78, 99-100; t. 5, 1875, p. 32, 34, 35, 41; t. 7, 1876, p. 62, 63; t. 11, 1878, p. 47, 51, 56; *new series*, t. 5, p. 116 et suiv. — JOACHIM MENANT, *Manuel de la langue assyrienne*, 1880, p. 333-334. — ALFRED JEREMIAS, *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients*, 1904, p. 294 suiv. — *II Rois*, XVI, 7-10, XVII, 3-6, 23-28, XVIII, 7-11, 13-XIX, 36. — *I Chroniques*, v, 26. — *II Chroniques*, XXXII, 1-22. — *Isaïe*, VII, 17, 20, VIII, 4, 7, 8, 23, X, 5-34, XI, 11-16, XIX, 24, XX, 1, XXXVI, 1 - XXXVII, 37. — JOSÈPHE, *Antiq. Jud.*, IX, XI, 1, XII, 3 (XIII), XIII, 1, XIV, 1-2, X, 1, 1, 5 (II), III, 2 (IV), VI, 1 (VII), 3 (VIII) - XI, I, 1, p. 359, 361-362, 364-367, 369, 371-372, 376-397.

4 CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 147. — JULES SOURY, *La Phénicie d'après les dernières découvertes archéologiques*, dans *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1875, p. 809. — JOSEPH HALÉVY, *CR*, 1893, p. 213.

5 DUSSAUD, art. *Syrie*, p. 799 b. — C. HUART, art. *Perse*, dans *Gr. Encycl.*, t. 26, p. 449 b. — HÉRODOTE, III, 19, t. 1, p. 221. — JOSÈPHE, *Antiq.*, XI, 1, 1 suiv., t. 1, p. 398 suiv.

6 ANDRÉ BERTHELOT, art. *Alexandre III de Macédoine*, dans *Gr. Encycl.*, t. 2, p. 101 b. — JOSÈPHE, *Antiq.*, XI, VIII, 3 suiv., t. 1, p. 429 suiv.

coup de toutes ces vicissitudes, ainsi que le montrent notamment les mobiliers funéraires.

Par les différentes causes que j'ai énumérées, les panthéons sémitiques durent aller s'enrichissant, si tant est qu'on puisse appeler une richesse la multiplicité des dieux, au moins jusqu'au mouvement de syncrétisme solaire de la fin de la période hellénistique (— 2<sup>e</sup> siècle) <sup>1</sup>; de là les généalogies embrouillées de Philon de Byblos.

Les emprunts aux cultes du dehors avaient leur raison d'être dans une croyance commune à tout le paganisme : les dieux étrangers étaient de vrais dieux, nul ne songeait à révoquer leur existence en doute <sup>2</sup>; on les subordonnait simplement aux divinités nationales. Et cette crédulité s'explique à son tour par la suggestion qu'exerce sur les collectivités la mentalité de leurs voisines.

Cette influence est si puissante, que dans toute l'antiquité, le peuple hébreu a seul atteint le degré de particularisme nécessaire pour s'en affranchir en grande partie, et encore n'y est-il arrivé qu'à la longue; polythéiste à l'origine <sup>3</sup> comme le reste de l'humanité, il a passé par la phase de l'hénothéisme avant de devenir monothéiste.

« Il y eut un temps, dit Albert Réville, où les enfants d'Israël adoraient leur dieu Jahveh de préférence à tout autre, parce qu'il était le dieu national, le protecteur naturel, le défenseur invincible du peuple qu'il s'était choisi; mais ce culte exclusif rendu à un dieu jaloux n'annulait pas du tout la croyance à l'existence d'autres divinités, puissantes aussi et redoutables <sup>4</sup>. »

L'idolâtrie ne fut d'ailleurs jamais extirpée complètement en Palestine, ainsi qu'en témoignent les objurgations répétées des prophètes <sup>5</sup>.

Les premiers chrétiens eux-mêmes, s'ils reconnaissaient avec les Juifs orthodoxes le néant des idoles, n'admettaient pas sans conteste celui des dieux du paganisme; ils les regardaient volontiers comme

1 CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 161, 298, note 82.

2 *Vndique hospites deos quaerunt [Romani], et suos faciunt.* MINUCIUS FELIX, 1, à la suite de LACTANCE, éd. Périsset, 1845, p. 452 a.

3 DE MORGAN, *Les prem. civilis.*, p. 213, note 4. — Téraï, père d'Abraham, était païen (*Josué*, xxiv, 2); les tablettes de Tell-el-Amarna (— 15<sup>e</sup> siècle) montrent que le « dieu suprême » (*El 'Eliôn*) dont Melchisédech était prêtre et à qui Abraham abandonnait la dime de son butin (*Genèse*, xiv, 18-20) n'était pas Jahveh, mais le dieu Shalim, qui a donné son nom à Jérusalem, *Uru-Shalim* = *Ville de Shalim* (*Records of the past, new series*, t. 5, p. 60-64, 72-76).

4 RÉVILLE, *Le psautier juif*, dans *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1875, p. 191. — Cf. MAURICE VERNES, art. *Hébreu*, dans *Gr. Encycl.*, t. 19, p. 980 b.

5 *Isaïe*, lxxvi, 3. — *Jérémie*, ii, 8, 28, 34, vii, 18, 31, xix, 5, 13. — *Ezéchiel*, vi, 4, 6, vii, 20, viii, 10 suiv., xiv, 3, xvi, 17 suiv., xxiii, 30, 37, xxxiv, 18, 19, xliv, 8. — *Osée*, ii, 8, 13, 17, iii, 1, iv, 17, viii, 11. — *Sophonie*, i, 4. — Etc.

des démons, c'est-à-dire, en somme, comme des divinités inférieures et malfaisantes : « La moisson et la vendange faites, dit l'auteur des *Reconnaisances*, attribuées faussement sans doute au pape saint Clément, ils (les païens) s'empressent de présenter à des images muettes et sourdes les prémices des fruits de la terre, et pour les choses que Dieu a accordées, ils accomplissent des vœux dans les temples ou les bois sacrés et y offrent des sacrifices aux démons <sup>1</sup>. »

### § 2. — L'invocation d'Hannibal

Cet exposé n'était point superflu ; il nous aidera à rechercher quels furent, au — 3<sup>e</sup> siècle, les dieux de Carthage, en tenant compte, toutefois, de ce qu'en Afrique il devait nécessairement s'ajouter aux éléments indiqués plus haut ceux qu'avait fournis la Libye.

Un témoignage saisissant, tout obscur qu'il est aujourd'hui, nous rejette, si je l'interprète sagement, assez loin d'une oligarchie divine restreinte chez les Carthaginois de cette époque. Quand le titre de ce paragraphe ne le dirait pas, on devinerait que je veux parler de la célèbre invocation du traité scellé à Capoue, en l'an — 215, par le grand Hannibal et l'Athénien Xénophanès, fondé de pouvoirs de Philippe V de Macédoine.

L'authenticité de ce document ne peut faire l'ombre d'un doute. Suivant Polybe, qui nous l'a conservé, « n'est pas digne d'être tenu pour historien celui qui met quelque chose au-dessus de la vérité <sup>2</sup> » ; dans le fait, on s'accorde à regarder cet auteur comme essentiellement véridique. Il écrivait moins d'un siècle après l'événement ; ancien précepteur et ami de Scipion Emilien <sup>3</sup>, il était à même de compulsier les archives de l'Etat où l'instrument diplomatique avait sa place, ayant été intercepté par les Romains <sup>4</sup>. Enfin, le texte fournit lui-même une preuve de son origine : la répartition des dieux en triades, qu'un Grec n'eût pas inventée.

Des rares et laconiques passages légués par l'antiquité sur la religion des Carthaginois, celui-là est le seul qui prête à une étude méthodique et approfondie : si je me vois obligé de laisser ce travail à un plus habile, je vais du moins essayer d'y donner ici une contribution.

1 SAINT CLÉMENT, *Recognitio*, V, 30, cité par J. TOUTAIN, *De Saturni dei in Africa romana cultu*, 1894, p. 102. — *Quae ratio est, ut christum timeant [daemones], Iovem autem non timeant, nisi quod iidem sunt daemones, quos vulgus deos esse opinatur?* LACTANCE, *Divinae institutiones*, IV, 27, éd. Pèrisse, 1845, p. 126 a. — MINUCIUS FELIX, 8, p. 464 a.

2 POLYBE, XXXVIII, 1, d, éd. Didot, 1880, 2<sup>e</sup> pagin., p. 137.

3 APPIEN, VIII, 132, éd. Didot, 1840, p. 160.

4 TITE-LIVE, XXIII, 34, éd. Garnier, t. 3, p. 366.

Il ne sera point inutile de rappeler d'abord en quels termes l'*imperator* carthaginois prend les dieux à témoins :

Ἐναντίον Διὸς καὶ Ἡρας καὶ Ἀπόλλωνος ἑναντίον δαίμονος Καρχηδονίων καὶ Ἡρακλέους καὶ Ἰολάου ἑναντίον Ἄρεως, Τρίτωνος, Ποσειδῶνος ἑναντίον θεῶν τῶν συστρατευομένων, [καὶ] Ἡλίου καὶ Σελήνης καὶ Γῆς ἑναντίον ποταμῶν καὶ [λειμῶνων] καὶ ὑδάτων ἑναντίον πάντων θεῶν, ὅσοι κατέχουσι Καρχηδόνα ἑναντίον θεῶν πάντων, ὅσοι Μακεδονίαν καὶ τὴν ἄλλην Ἑλλάδα κατέχουσιν ἑναντίον θεῶν πάντων τῶν κατὰ στρατείαν, ὅσοι τίνες ἐφεστήκασιν ἐπὶ τοῦδε τοῦ ὅρκου <sup>1</sup>.

*Devant Zeus, Héra et Apollon; devant le génie des Carthaginois, Héraclès et Iolaos; devant Arès, Triton, Poseidôn; devant les dieux qui font campagne avec nous, Hélios, Séléné et Gé; devant les Fleuves les Etangs et les Eaux; devant tous les dieux maîtres de Carthage; devant tous les dieux maîtres de la Macédoine et du reste de la Grèce; devant tous les dieux présidant à la guerre qui assistent à ce serment.*

La conjonction καὶ que j'ai mise entre crochets existe dans l'édition Didot, mais la traduction de Philippe Berger <sup>2</sup> montre qu'il la retranche; la correction paraît d'ailleurs justifiée par le contexte.

J'enferme également entre crochets le mot λειμῶνων. Berger traduit *Etangs*, ce qui suppose une leçon λιμῶνων; ici, une rectification s'imposait moins, car des dieux *Prairies* ne seraient pas inadmissibles. Néanmoins, j'ai suivi sur ces deux points la version du regretté savant, qui a sûrement utilisé des matériaux dont on est privé à Tunis.

### § 3. — L'autorité d'Hannibal

Ce que nous avons vu tout à l'heure n'est point, comme le fatras de quatrième main de Philon de Byblos, un amalgame évhémériste de théogonies régionales gauchement cousues ensemble, d'emprunts aux mythes juifs, égyptiens et grecs et d'allégories personnifiées. L'orgueilleux homme de guerre est un croyant, il *voit* les puissances célestes; écrasé par leur majesté, il se prosterne et ne songe point à analyser.

Certes, cette opinion n'est pas celle de Tite-Live, à en juger par le portrait qu'il nous trace du héros : *Inhumana crudelitas, perfidia plus quam punica, nihil veri, sancti, nullus deum metus, nullum ius-iurandum, nulla religio* <sup>3</sup>. Incapable de la générosité qu'Eschyle montre dans *Les Perses* à l'égard de Darius, ce chauvin, qu'on me passe l'expression, ne sait pas être juste pour l'ennemi qui a affolé Rome et l'a mise à deux doigts de sa perte <sup>4</sup>; les faits que lui-même

<sup>1</sup> POLYBE, VII, IX, 2, 3, p. 380.

<sup>2</sup> PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 396.

<sup>3</sup> TITE-LIVE, XXI, 5, 1, 3, p. 116.

<sup>4</sup> PH. BERTHELOT, art. *Annibal*, dans *Gr. Encycl.*, t. 3, p. 70 a.

nous apprend lui donnent sur certains points un démenti formel.

N'est-il pas effroyablement et unanimement religieux, le peuple qui, dans des solennités nationales, immole par centaines les premiers-nés de sa noblesse en holocauste à Baal <sup>1</sup>? Et si Hannibal ne partagerait le sentiment de ses compatriotes, le verrions-nous, à la veille de sa campagne d'Italie, négliger ses préparatifs militaires pour aller de Carthagène à Gadès, tout un voyage en ce temps là, s'acquitter d'un vœu à Melqart? Serait-ce par de nouveaux vœux que nous le verrions chercher à obtenir le succès dans sa téméraire entreprise? Plus tard, s'en prendrait-il aux dieux de ce qu'il ne peut assiéger Rome? A Crotone, enfin, serait-il troublé d'avoir vu Junon Lacinienne en songe, au point non seulement d'épargner le temple de la déesse, mais d'élever à celle-ci un autel et de lui consacrer le récit de ses exploits <sup>2</sup>?

Il est donc permis de croire le général carthaginois sincère dans la vénération qu'il témoigne aux dieux. Mais fût-il même foncièrement athée, il aurait à ménager les susceptibilités religieuses des *rabbim* dans un traité auquel plusieurs d'entre eux participent <sup>3</sup> et qui sera nécessairement soumis à leur terrible assemblée.

Les conclusions à tirer de cette discussion sont, à mon avis, les suivantes :

1<sup>o</sup> Si un seul des dieux qu'atteste Hannibal est de ceux auxquels croient les gens « éclairés » et « orthodoxes » de Carthage (et on verra que c'est le cas), tous les autres rentrent dans la même catégorie. En effet, la foi punique — assez semblable à la foi romaine — pourrait permettre à un Carthaginois de prendre à témoins des dieux de son invention, afin de ne se lier qu'en apparence; mais le même homme reculera certainement devant le sacrilège *sans profit* d'associer des divinités fictives à un dieu de bon aloi;

2<sup>o</sup> Les dieux sont placés dans le serment au rang que leur attribue la religion punique, car il y aurait lèse-divinité à priver de la présence celui à qui elle appartient;

3<sup>o</sup> Il n'y a pas à supposer que les idées manifestées par Hannibal lui soient personnelles : dans une pièce officielle, il suit forcément les croyances reconnues, la théologie d'Etat.

1 Voir les références au chapitre III, § 2.

2 TITE-LIVE, XXI, 21, XXVI, 11, XXVIII, 46, t. 3, p. 140, t. 4, p. 111, 400. — CICÉRON, *De divinatione*, I, 24, éd. Nisard, t. 4, 1841, p. 194 a.

3 POLYBE, VII, 1x, 1, p. 380.

## II. — Analyse générale

### § 1. — Les dieux à noms grecs

Une étude quelque peu attentive de l'invocation montre qu'elle se divise en trois sections bien distinctes, dont la première se termine au mot *Carthage*, la seconde au mot *Grèce*.

La première section se décompose elle-même en quatre parties, ainsi qu'on peut l'inférer de la forme de la phrase; nous y trouvons:

1<sup>o</sup> Trois triades de grands dieux, formant sans doute une ennéade à la manière égyptienne;

2<sup>o</sup> Une quatrième triade présentée sous une rubrique spéciale, θεοί οι συστρατευόμενοι; ainsi se trouve complété le nombre probablement cherché de douze divinités supérieures;

3<sup>o</sup> Une cinquième triade faite de collectivités divines;

4<sup>o</sup> L'ensemble du panthéon punique.

Le groupement par triades suffirait à lui seul à faire reconnaître ici des divinités orientales. D'ailleurs, dans un pacte sollicité par le successeur bien diminué du grand Philippe, consenti comme une faveur par l'orgueilleux vainqueur de Cannes <sup>1</sup>, il faut s'attendre à ce que Carthage, dont la dominante n'est point la modération, s'arrogue une présence marquée; effectivement, c'est le glorieux général qui prend la parole, qui dicte les conditions <sup>2</sup>. Il s'ensuit que les dieux mentionnés dans la section de tête ne peuvent être que ceux des Carthaginois. Les noms que nous leur voyons n'y font rien; ne sait-on pas en effet que les écrivains de la Grèce et de Rome avaient l'habitude, la déplorable manie, serait-on tenté d'écrire, d'affubler de masques grecs ou latins les divinités « barbares »? Mais en l'occurrence, je croirais plutôt que le déguisement est du fait, soit du drogman carthaginois rédacteur de l'exemplaire grec du traité, soit même d'Hannibal en personne, car ce grand homme était versé dans les lettres grecques <sup>3</sup>. Tous les dieux désignés nominativement, sauf un seul, sont ainsi présentés fort diplomatiquement comme communs aux deux parties contractantes.

Cependant, la mesure, ainsi que je vais le faire voir, pouvait être inspirée par une autre considération.

### § 2. — Les noms tabous

« Il est certain, dit Macrobe, que toutes les villes sont sous la tutelle de quelque dieu; que ce fut chez les Romains une coutume mys-

<sup>1</sup> TITE-LIVE, XXIII, 33, 34, 39, t. 3, p. 394, 396, 403, 405.

<sup>2</sup> POLYBE, VII, IX, 1 suiv., p. 380.

<sup>3</sup> PH. BERTHELOT, art. *Annibal*, dans *Gr. Encycl.*, t. 3, p. 70 a. — PH. BERGER, art. *Phénicie*, *ibid.*, t. 26, p. 623 a.

térreuse et ignorée de beaucoup, quand ils assiégeaient une ville ennemie et qu'ils se voyaient sur le point de la prendre, d'en évoquer par une certaine formule les dieux tutélaires : soit qu'ils crussent que la ville ne pouvait être prise autrement, soit qu'ils estimassent sacrilège, si elle pouvait l'être, de faire les dieux captifs. C'est pour cela que les Romains ont tenu à ce qu'on ignorât et sous la tutelle de quel dieu est la ville de Rome, et le nom latin de la ville elle-même...; voulant éviter que ce qu'ils savaient avoir fait très souvent contre les villes ennemies, ils n'eussent à le souffrir à leur tour par une évocation ennemie, au cas où le nom de leur tutelle serait divulgué <sup>1</sup>. »

Qu'on ne crût pas tout à fait impossible d'évoquer les dieux sans connaître leurs noms, c'est ce qu'indique la formule employée contre Carthage : *Si deus, si dea est cui populus civitasque Carthaginensis est in tutela, teque maxime ille qui urbis huius populi tutelam recepisti, precor venerorque veniamque a vobis peto ut vos populum civitatemque Carthaginensem deseratis, etc* <sup>2</sup>. Mais il est clair que dans ces conditions, l'opération magique était réputée beaucoup moins efficace, car la croyance à la vertu du nom était très répandue chez les peuples anciens.

En Egypte, « toute divinité ou tout être que le magicien adjurait par son nom véritable, avec la formule voulue, sur la mélodie convenable, était tenu d'obéir à l'appel » <sup>3</sup>. Un texte traduit par Lefebvre fait dire au dieu Ra : « Mon père et ma mère ont prononcé mon nom, mais il a été caché dans mon sein par celui qui m'a fait naître, afin que l'enchantement ne pût pas être maître de moi par ses enchantements <sup>4</sup>. »

« Une idée curieuse des Babyloniens était celle du double nom des dieux ; à côté du nom officiel, ils avaient un nom secret auquel était attaché le pouvoir magique que sa connaissance conférait sur eux <sup>5</sup>. »

Aujourd'hui encore, dans l'Afrique du Nord, l'incantation doit renfermer le nom de la personne visée et celui de sa mère ; « la puissance du nom est telle, que lorsque l'on connaît les noms convenables, les génies ne peuvent guère se dispenser de répondre à l'appel et d'obéir <sup>6</sup>. »

1 MACROBE, *Saturnalia*, III, 9, éd. Nisard, 1883, p. 265 b-266 a. — Cf. VIRGILE, *Enéide*, v. 351-352, éd. Pierre Didot, an VI, p. 135. — TITE LIVE, V, 21, t. 2, p. 39. — PLUTARQUE, *Quaestiones Romanae*, 61, *Scripta moralia*, éd. Didot, t. 1, 1868, p. 343-344.

2 MACROBE, *loc. cit.*, p. 266 a.

3 G. MASPERO, *La magie en Orient*, dans art. *Magie* du *Nouveau Larousse illustré*, t. 5, p. 837 a. — Cf. GUMONT, *Les relig. orient.*, p. 114, 116.

4 NAVILLE, *Relig. des anc. Egypt.*, p. 193.

5 Art. *Occultisme*, dans *Gr. Encycl.*, t. 25, p. 206 a.

6 EDMOND DOUÏTÉ, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, 1909, p. 103, 130

Le vieux texte conservé par Macrobe prouve donc que les Romains ignoraient les noms des dieux protecteurs de Carthage, puisqu'ils ne les employaient pas; et pourtant, ils avaient dû certainement chercher à les connaître.

On ne peut, d'autre part, douter que la pratique de l'évocation n'ait existé ailleurs qu'à Rome, car plus les études progressent, et plus s'étend l'aire de chacun des procédés de la magie; ce qui s'explique fort bien tant par le fonds commun à tous les primitifs, que par le grand rôle qu'ont joué la Chaldée et l'Égypte dans la codification et la diffusion de cette prétendue science <sup>1</sup>.

Au reste, on a vu que les Romains supposaient chez d'autres nations la pratique dont ils étaient coutumiers, puisqu'ils craignaient qu'on ne leur rendit la pareille.

Il semble donc légitime de se demander si les Phéniciens et à plus forte raison les Carthaginois, peuple méfiant entre tous, n'avaient pas pour principe, comme les Romains et pour le même motif, de cacher aux étrangers les véritables noms de leurs dieux tutélaires. Je trouve en faveur de l'affirmative des arguments d'un certain poids; cette hypothèse expliquerait en effet de façon satisfaisante divers faits dont les raisons ont été mystérieuses jusqu'à ce jour.

Ainsi, ce n'est que par l'épigraphie que nous connaissons les noms puniques des deux principales divinités de Carthage, Tanit et Baal-Hammon; ces noms, aucun écrivain grec ou latin ne les mentionne <sup>2</sup>.

La Bible, il est vrai, n'ignore pas le second. Une localité y est appelée *Ba'al-Hâmon*, בעל המון; dans le livre deutéro canonique de Judith, les Septante nomment un autre lieu Βελζαμών <sup>3</sup>. Une ville s'appelle *Hammon*, חמון <sup>4</sup>. Certaines idoles portent couramment le nom de *Hammânim*, חמנים (les *Hammons*), à rapprocher des *Baalim*, 'Ashtâroth, 'Ashéroth et 'Ashêrim <sup>5</sup>.

La permutation des aspirées n'étant pas très rare, peut-être faut-il penser aussi aux Ammonites, בני עמון (*Ammânu* dans les inscrip-

<sup>1</sup> Art. *Occultisme*, loc. cit. — MASPERO, loc. cit. — A. H. SAYCE, dans *Records of the past*, t. 1, p. 136, note 1. — H. F. TALBOT, *ibid.*, t. 3, p. 141, 142, note 1.

<sup>2</sup> GESENIUS, *Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta quotquot supersunt*, 1837, p. 115, 171. — CIS., t. 1, p. 287.

<sup>3</sup> *Cantique des cantiques*, VIII, 11. — *Judith*, VIII, 3; *Vetus Testamentum graecum iuxta septuaginta interpretes*, éd. Jager, 1839, t. 2, p. 24.

<sup>4</sup> Josué, XIX, 28. — Il y a un *dagesh* dans le *mem*.

<sup>5</sup> *Lévitique*, XXVI, 30. — *Juges*, II, 11, 13, III, 7, VIII, 33, X, 6, 10. — *I Samuel*, VII, 3, 4, XII, 10, XXXI, 10. — *I Rois*, XIV, 23. — *II Rois*, XVII, 10, XXIII, 14. — *Isaïe*, XVII, 8, XXVII, 9. — *Ezéchiel*, VI, 4, 6. — *II Chroniques*, XIV, 2, 4, XXXIII, 3, XXXIV, 4, 7. — Etc. — GESENIUS, *Lexicon manuale*, éd. Hoffmann, 1847, p. 146 b, 318 b. — *Dagesh* dans le *mem*.

tions cunéiformes); l'étymologie que la Bible donne de leur nom est manifestement une de ces explications postérieures dont l'antiquité était si prodigue <sup>1</sup>.

Mais ces différents vocables, certainement plus anciens que Carthage, ne sauraient se rapporter qu'à un dieu chananéen emprunté à l'Égypte <sup>2</sup>, non au Baal-Hammon punique; or, les divinités de *Ken'an* ne pouvaient être ignorées en Palestine, où elles eurent de tout temps de nombreux fidèles et dont les habitants ne craignaient pas d'épouser des Chananéennes, ni même de donner leurs filles à des Chananéens <sup>3</sup>.

Si *Ba'al*, simple titre (*le Seigneur*) applicable à beaucoup de dieux, entre continuellement dans la composition des noms théophores carthaginois <sup>4</sup>, il n'y a à ma connaissance aucun exemple du nom propre *Hammon* employé de même <sup>5</sup>. On en peut dire presque autant de *Tanit*, car dans les 3251 numéros parus du *Corpus* phénico-punique, je ne relève que neuf fois, dont deux douteuses, le nom de la déesse dans un composé <sup>6</sup>. Dans le premier cas, le personnage n'étant pas Carthaginois, mais Sidonien, il s'agit fort probablement de la *Tanit* du Liban, dont je parlerai; peut-être en est-il de même ailleurs.

*Eshmun*, *dieu fils* phénicien et égyptien dont les liens avec le couple précédent paraissent assez lâches, figure au contraire dans un grand nombre de noms <sup>7</sup>; il est désigné par Damascius sous le sien, ὁ Ἐσμουνός, que le pseudo-Lucien avait aussi entendu prononcer à Hiéropolis, quoiqu'il fasse un plaisant quiproquo: « Entre ces deux statues, dit-il, on en voit une troisième, également d'or.....; elle est appelée *signe* <sup>8</sup> (σημήιον) par les Assyriens (Syriens) eux-mêmes, qui ne lui ont point donné de nom propre <sup>9</sup>. » Il me paraît clair que *σημήιον*, qu'on a rendu par *Simios*, est ici une simple défiguration d'*Eshmun*.

<sup>1</sup> *Genèse*, XIX, 38. — PAUL SCHRÖDER, *Die phönizische Sprache*, 1869, p. 125. — *Dagesh* dans le *mem*.

<sup>2</sup> VICTOR LORTET, art. *Ammon*, dans *Gr. Encycl.*, t. 2, p. 790 a. — NAVILLE, *La relig. des anc. Egypt.*, p. 117 suiv. — Je reviendrai sur cette question au chapitre III, § 2.

<sup>3</sup> *Juges*, II, 11, 13, III, 6, 7, VI, 25-31, VIII, 33, X, 6, 10. — *I Samuel*, VIII, 3, 4, XII, 10. — *I Rois*, XI, 1, 5, 33, XVI, 31. — *Esdras*, IX, 2, 12. — Etc. — JOSÈPHE, *Antiq.*, VII, III, 2, VIII, II, 6-9, t. 1, p. 242, 287-289.

<sup>4</sup> *CIS.*, 165, 169, 170, 171, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 184, etc.

<sup>5</sup> De la Marmora a lu le nom *Taranmon* en Sardaigne (SCHRÖDER, *Die phön. Spr.*, p. 88), mais évidemment dans une inscription d'époque romaine.

<sup>6</sup> *CIS.*, 116, 165, 501, 542, 975, 1246 (?), 2026 (?), 2720 (deux fois).

<sup>7</sup> *CIS.*, 168, 183, 187, 188, 197, 241, 243, 253, 269, 275, 286, 288, etc.

<sup>8</sup> Ou *statue*; cf. le latin *signum*.

<sup>9</sup> DAMASCIUS, *Vita Isidori*, 302, à la suite de DIOGÈNE LAERCE, éd. Didot, 1878, 2<sup>e</sup> pagination, p. 144. — LUCIEN, LXXII, 33, p. 742: Καλέεται δὲ σημήιον καὶ ὑπ' αὐτῶν Ἀσσυρίων, οὐδὲ τι ὄνομα ἴδιον αὐτῷ ἔθεντο.

On objectera que les noms de Tanit-Penè-Baal et de Baal-Hammon sont écrits sur des milliers de stèles. Mais ces petits monuments étaient réunis dans une enceinte sacrée interdite aux profanes; d'ailleurs, les étrangers n'ont dû apprendre que fort tard à lire le punique.

Pas plus que Baal, *Melqart (le Roi de la Ville)* et *Milk (le Roi)* n'étaient originairement des noms propres. A Byblos, la déesse suprême est désignée par la périphrase *Ba'alat Gebal (la Dame de Gebal)* et le dieu fils n'a jamais été connu des Grecs que sous le surnom d'*Adoni (Mon Seigneur)*, dont ils ont fait *Adonis*<sup>1</sup>.

Ai-je besoin de rappeler que les Hébreux substituaient la même expression יְהוָה au « nom tétragramme » *Jahveh*, qu'il était interdit de prononcer<sup>2</sup>?

Enfin, les Sémites en général, comme le savent tous les sémitisants, aiment fort à sous-entendre les noms divins tant dans les noms théophores que dans les phrases exprimant un souhait.

Le *tabou* manifeste qui frappe les noms de certaines divinités sémitiques ne paraît pas attribuable au respect, puisque d'autres dieux très vénérés, comme Eshmun et Melqart, ne sont pas l'objet de la même mesure.

Mais il est grand temps de clore cette digression, déjà beaucoup trop longue.

### § 3. — L'opinion reçue

Qu'on accepte ou non les explications proposées, il me paraît, je l'ai dit, que *tous* les dieux mentionnés dans la première section de l'invocation sont carthaginois. Evidemment, il n'y a point certitude, mais c'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Cette façon de voir heurtant les idées courantes, un rapide résumé de leur histoire nous aidera à les réfuter.

Münter admet que l'Apollon mentionné par Hannibal est le dieu grec. De Tanit, qu'il appelle Astarté ou Urania et aussi *Telet (le nun phénicien ayant été pris d'abord pour un lamed)*, il dit : « Elle est vraisemblablement le *Δαίμων Καρχηδονίων* du traité entre Hannibal et le roi Philippe de Macédoine. » Héraclès, dans lequel il reconnaît Melqart, est pour lui « proprement le dieu national punique, le roi de la ville. » Cet auteur suppose encore que « le héros sarde » Iolaos devait être adoré à Carthage, « puisque son nom figure dans le traité entre Hannibal et Philippe, vraisemblablement parce que la Sardaigne était la première et la plus importante province de l'Etat »<sup>3</sup>.

1 CIS., 1. — E. SAGLIO, art. *Adonis*, dans DAR. ET SAGLIO, *Dictionn. des antiq.*, t. 1, 1<sup>re</sup> partie, p. 72 a.

2 GESENIUS, *Levic. man.*, p. 372 b.

3 FRIEDERICH MÜNTER, *Religion der Karthager*, 1816, p. 25, 27-29, 43, 70. — Je n'ai pu consulter la seconde édition.

Alfred Maury voit la triade suprême de Carthage, Tanit, Baal-Hammon, Eshmun, dans la seconde triade d'Hannibal (Génie des Carthaginois, Héraclès, Iolaos), la seule à ses yeux qui représente des divinités puniques; et comme il ne se dissimule pas qu'Héraclès est Melqart, il identifie ce dernier avec Baal-Hammon. Toutefois, il ajoute: « A cette triade suprême devaient se joindre, dans le panthéon punique, un certain nombre de divinités secondaires <sup>1</sup>. »

Je n'ai pu me procurer le célèbre ouvrage de Movers, *Die Phönizier*.

Que si l'on recherche les bases sur lesquelles s'appuie le jugement de Maury, on n'en voit que deux :

1<sup>o</sup> La théorie du monothéisme virtuel des Sémites-était alors dans sa fleur; Renan, qui, faisant sienne une thèse allemande, voulait contre toute évidence que le critérium du Sémite fût le monothéisme inné, avait présenté deux ans auparavant à l'Académie des inscriptions le manuscrit de son *Histoire générale des langues sémitiques* <sup>2</sup>;

2<sup>o</sup> L'unité du Génie des Carthaginois et de Tanit, avancée hypothétiquement par Münter, était devenue malgré le silence de Gesenius et est encore de nos jours une sorte d'article de foi <sup>3</sup>.

Or, on verra au cours de cette étude qu'à Carthage on était passablement polythéiste, et au § 1 du chapitre iv, j'exposerai un peu plus explicitement que je ne l'ai fait ailleurs <sup>4</sup> que le génie des Carthaginois est distinct de Tanit. Quant à l'identité de Baal-Hammon et de Melqart, il se peut à la rigueur qu'elle ait été admise par transaction au moment où les Tyriens de la mythique Didon, apportant celui-ci, trouvèrent celui-là intronisé à Kambè; mais je doute qu'il y ait encore un phénicisant pour soutenir qu'au — 3<sup>e</sup> siècle, les deux dieux ne faisaient qu'un <sup>5</sup>. Les noms théophores en Melqart sont à peu près aussi communs que ceux en Baal <sup>6</sup>, ce qui dénote non la fusion, mais la rivalité des deux cultes.

Nous avons donc table rase.

Du reste, Philippe Berger, qui s'est occupé plusieurs fois incidemment du serment d'Hannibal, n'adopte qu'en partie la manière de voir de Maury :

1 MAURY, dans CREUZER-GUIGNIAUT, *Religions de l'antiquité*, t. 2, 3<sup>e</sup> partie, 1849, p. 1032, 1040, 1042.

2 RENAN, *Hist. gén. des lang. sémit.*, p. ix, 5 suiv. — MAURICE VERNES, art. *Hébreu, Histoire et religion*, dans *Gr. Encycl.* t. 19, p. 980 a. — En ce temps-là, on interprétait sans sourciller *Muthumbal* et *Sanchoniaton* par *Seigneur-des-Morts* et *La-loi-entière-de-Chon*. CREUZER-GUIGNIAUT, *Relig. de l'antiq.* t. 2, 3<sup>e</sup> partie, p. 849, 873, 884, note 3.

3 E. BABELON, art. *Carthage*, dans *Gr. Encycl.*, t. 9, p. 603 (bas).

4 E. VASSEL, *L'épithaphe de la prêtresse Hanni-Ba'al* (extrait de *CR.* 1909), p. 9.

5 BABELON, *loc. cit.*; *CARTHAGE*, 1896, p. 66.

6 *CIS.*, 170, 171, 179, 181, 184, 186, 199, 200, 201, 202, 203, 204, etc.

« Ces dieux, dit-il en parlant de ceux de l'invocation, sont partagés par groupes comprenant chacun, soit trois dieux isolés, soit trois classes de divinités. Le panthéon carthaginois forme ainsi une série de triades qui vont en décroissant depuis les grands dieux de Carthage jusqu'aux divinités d'un ordre inférieur.

« En tête se trouvent les trois grandes divinités, le Génie de Carthage, Héraclès et Iolaüs, dans lesquels M. Alfred Maury a reconnu Tanit, Baal-Hammon et un dieu enfant, ce dieu myrionyme, dont on retrouve la forme carthaginoise, Joel, sur les inscriptions <sup>1</sup>. »

Si Berger ne croit plus à la triade unique, c'est qu'il a étudié des monuments tout à fait probants, ce qu'il reste des stèles anépigraphes découvertes à Sousse (la plupart et les plus précieuses ont, hélas! disparu sans qu'on sache comment).

Sur une de ces pierres votives, un autel à gorge supporte dans deux compartiments contigus deux socles dont chacun porte lui-même trois cippes, représentations phalliques de dieux; les deux triades sont identiques et dans chacune, le cippe du milieu dépasse un peu les deux autres. Une autre stèle montre côte à côte sur l'autel trois séries pareilles de trois cippes, l'ennéade; ici encore, le cippe du milieu de chaque triade est plus élevé <sup>2</sup>.

En 1911, M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, a découvert dix-huit nouvelles stèles au lieu où les anciennes avaient été trouvées; trois d'entre elles, nos 6, 16 et 17, présentent chacune deux triades de cippes <sup>3</sup>.

Mais du moment où l'on admet qu'Héraclès et tous les noms qui suivent couvrent des divinités carthaginoises, pourquoi s'arrêter en si beau chemin et faire exception pour Zeus, Héra et Apollon? Il est moralement impossible qu'Hannibal et les sénateurs dont il est assisté donnent à trois dieux étrangers la primauté sur tous ceux de leur pays.

Divers monuments témoignent d'ailleurs que l'assimilation de dieux puniques à des dieux grecs n'était pas inusitée à Carthage.

1 PH. BERGER, *Lettre à M. Alexandre Bertrand sur une nouvelle forme de la triade carthaginoise*, dans *Revue Archéologique*, 1884, t. 1, p. 213-214; cf. LE MÊME, *Ascarne*, dans *Mélanges Graux*, 1884, p. 617.

2 PH. BERGER, *Stèles trouvées à Hadrumète*, dans *Gazette archéologique*, 1884, pl. 12, fig. 1 et 2; *Lettre à M. Alex. Bertr.*, p. 210-211 et pl. 6, n° 1-2; *Punique et néopunique*, dans *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, 1890, fig. 34, p. 78. — A côté des stèles, on avait trouvé des poteries pleines d'ossements qu'on avait supposés ceux d'enfants sacrifiés, mais qui ont été reconnus pour des os de moutons. SALOMON REINACH, *Lettre à M. Georges Perrot*, dans *Revue archéologique*, 1884, t. 1, p. 187.

3 LEYNAUD, dans *CR.*, 1911, p. 473-479.

Ainsi, une stèle représente Tanit en Démèter<sup>1</sup>; sur des monnaies puniques frappées en Sicile et en Afrique, nous voyons la déesse en Perséphone et en Aphrodite, Melqart en Héraclès<sup>2</sup>.

#### § 4. — Les trois sections

Avec l'hypothèse que j'ai développée, les deux premières sections de l'invocation deviennent facilement intelligibles. Hannibal s'est adressé d'abord à tous ses dieux, dont un certain nombre sont censés communs aux deux peuples. Mais ces déités à double usage ne forment pas la totalité du panthéon de la Grèce ni même de la Macédoine; il est clair que celles-ci ont comme Carthage des divinités qui leur sont entièrement propres: d'où la phrase « Devant tous les dieux de la Macédoine et du reste de la Grèce », destinée à adjoindre aux dieux grecs compris dans la section précédente ceux qui, par leur nature, n'y ont pas trouvé place.

La troisième section est plus embarrassante. Si ces êtres divins qui s'intéressent à la guerre et qu'Annibal croit présents appartiennent tous aux panthéons de Carthage et de la Grèce, ils rentrent soit dans le premier, soit dans le second des groupes précédents, et la phrase n'est qu'une tautologie. Je sais bien que les Sémites en général ne répugnent pas au pléonasme, mais les Carthaginois sont des marchands habitués à peser leurs mots; sans compter que de tout temps, la diplomatie s'est attachée à bannir de ses instruments les paroles oiseuses, qu'elle garde pour ses négociations.

L'appel mystérieux n'aurait-il pas pour objet d'associer aux dieux puniques et grecs les dieux spéciaux aux Romains, que le guerrier Carthaginois ne veut pas nommer, mais dont il redoute la puissance et qu'il tient à ménager?

Cette idée, que j'émetts sous toutes réserves, est-elle inconciliable avec le pillage des temples d'Italie<sup>3</sup>?

Hannibal agissait alors dans l'ivresse d'une lutte sans exemple, sa cupidité surexcitée par l'appât d'un riche butin sans lequel il n'eût pu maintenir son ascendant sur son armée de mercenaires. Marcellus, du reste, en avait fait tout autant en Sicile, avec moins d'excuse; Pompée, après sa fuite de cette île, pillait le temple de Junon à Lucinium, que le général carthaginois avait respecté<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> CIS., 176, t. 1, p. 270, pl. 41. — PERROT ET CHAPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. 3, p. 454 et fig. 326. — PH. BERGER, dans *Rech. des antiq.*, fig. 38, p. 81. — BABELON, *Carthage*, p. 78.

<sup>2</sup> BABELON, *Carthage*, p. 23 fig. 2-4, p. 35, 38, 83; *Numismatique*, dans *Rech. des antiq.*, p. 178-179 et fig. 32, 34, 35-37, 39, p. 198-199.

<sup>3</sup> TITE-LIVE, XXVI, 11, 13, XLII, 3, t. 4, p. 112, 117, t. 6, p. 263. — CICÉRON, *De divinatione*, I, 24, t. 4, p. 194 a.

<sup>4</sup> TITE-LIVE, XXV, 40, XXVI, 30, t. 4, p. 85-86, 151. — APPIEN, *De bellis civilibus*, V, 133, p. 568.

Quand la violence des passions, sans laquelle il n'y a point de grand capitaine, s'allie à la religiosité, il faut s'attendre aux revirements et aux contradictions qu'entraîne la lutte des appétits et des croyances, aux alternatives d'actes sacrilèges et de remords. Qu'on suppose à Hannibal la mentalité de Louis XI, telle que la dépeint Comines, et l'explication ne paraîtra plus invraisemblable.

N'oublions pas que les Romains, pendant la seconde guerre punique, essayèrent de fléchir Tanit par d'instantes prières, qu'ils pillèrent et détruisirent en — 146 les temples des divinités carthagoises, qu'enfin ils les rétablirent dans la nouvelle Carthage <sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, revenons à la première section de l'invocation, la seule qui nous intéresse.

### III. — La première triade du serment

#### § 1. — La triade à Carthage

Il y a quelques années, l'existence fondamentale de la triade dans les religions sémitiques était universellement admise : « Cette triade, dit Philippe Berger, qu'on retrouve partout, depuis Babylone jusqu'à Carthage <sup>2</sup>. » L'opinion qui paraissait si bien établie, des mythologues très autorisés la battent aujourd'hui en brèche; ce serait, au dire de MM. René Dussaud et Franz Cumont, sous l'influence de Babylone qu'à Hiéropolis comme à Baalbek, on aurait ajouté « au couple primitif du Baal et de la Baalat un troisième membre pour former une de ces triades qu'affectionnait la théologie chaldéenne <sup>3</sup> ». Le second savant dit encore : « On a supposé l'existence d'une triade phénicienne (Baal, Astarté, Eshmoun ou Melqart), d'une triade palmyrénienne et d'une triade carthaginoise, mais sans raison suffisante <sup>4</sup>. »

Contrairement à l'assertion finale, il me semble qu'en ce qui con-

<sup>1</sup> *Constat bello Punico secundo exoratum Iunonem, tertio uero bello a Scipione sacris quibusdam etiam Romam esse translata.* SERVIUS, *Ad Aeneid.*, XII, v. 841, cité par PRELLER, *Römische Mythologie*, 1858, p. 753. — APPIEN, VIII, 127, 130, p. 157, 161. — PLINIE L'ANCIEN, XXXVI, iv, 26, éd. Didot, 1877, t. 2, p. 506 a. — APULÉE, *Florides*, 18, à la suite de PÉTRONE, éd. Nisard, 1843, p. 129 b. — ZONARAS, IX, 30, éd. Pinder, 1844, t. 2, p. 294. — Hérodien (V, 6) affirme que la statue de Caelestis à Carthage à l'époque romaine était celle du temps de Didon (ce que d'ailleurs il ne faut pas prendre à la lettre). MÜNTER, *Relig. der Karth.*, p. 32.

<sup>2</sup> PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 379, cf. p. 396; Ascagne, p. 616; *Lettre à M. Al. Bertrand*, p. 209. — BABELON, *Carthage*, p. 65; art. *Carthage*, p. 605 b. — PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, 1885, p. 70, 72.

<sup>3</sup> CUMONT, *Les relig. orient.*, p. 149.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 290, note 51.

cerne Carthage, le texte de l'invocation d'Hannibal suffirait à lui seul à établir qu'on y connaissait, tout au moins officiellement, une série de triades. Nous avons vu dans l'avant-dernier paragraphe que certaines stèles anépigraphes d'Hadrumète viennent corroborer cette conclusion; sept autres de ces monuments ne présentent chacun que trois cippes, presque toujours sur un autel à gorge, faisant ainsi allusion à une seule triade, sans doute la principale <sup>1</sup>. Il en est de même de la célèbre stèle trouvée à Lilybée avec dédicace à Baal-Hammon seul <sup>2</sup>. A Carthage, une sépulture punique du — 5<sup>e</sup> ou du — 6<sup>e</sup> siècle a fourni une stèle de terre cuite portant « trois cippes inégaux sur un autel <sup>3</sup>».

A la vérité, les inscriptions votives recueillies par milliers sur l'emplacement de la capitale punique ne font jamais mention que de deux divinités, Tanit-Penê-Baal et Baal-Hammon; plus tard, nous ne voyons pas non plus d'indication certaine de la triade dans les textes latins d'Afrique.

« Je connais, m'écrivait le savant et aimable directeur des Antiquités et Arts de la Régence :

« 1<sup>o</sup> une inscription d'Apulum en Dacie (*C. I. L.*, III, 993) qui commence par : *Caelesti Augustae et Aesculapio Augusto et Genio Carthaginis et Genio Daciarum*;

« 2<sup>o</sup> des monuments africains qui mettent Caelestis à côté d'Esculape :

« a) *C. I. L.*, VIII, 16417 : *sacerdos publicus deae Caelestis et Aesculapi*;

« b) dans le temple de Caelestis à Dougga, on a trouvé un torse d'Esculape (cf. L. POINSSOT, *Les inscriptions de Thugga*, dans *Nouv. Arch. des Missions*, XIII, p. 338).

« 3<sup>o</sup> la seule fois où, à mon souvenir, la triade se manifeste, c'est dans le temple d'Apollon à Bulla Regia, où la cella était ornée des effigies colossales (aujourd'hui au Bardo) des dieux Apollon, Cérès et Esculape, où sous le portique se trouvait une statue de Saturne. Voyez à ce sujet mon travail sur *le temple d'Apollon à Bulla Regia*, dans *Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités*, fascicule I <sup>4</sup>. »

Pour ne pas avoir à revenir sur la question de la triade punique à l'époque romaine, j'ajouterai à ce qui précède :

<sup>1</sup> *CR.*, 1911, p. 473-479, nos 2, 3, 4, 9, 10, 12, 14. — Sur la disparition de la plupart des 60 stèles trouvées à Sousse en 1867, voir PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, p. 461 note 1.

<sup>2</sup> *CIS.*, 138, t. 1, pl. 29. — PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, fig. 232 p. 309. — *Rech. des antiq.*, fig. 45 p. 83. — BABELON, *Carthage*, fig. 2 p. 68.

<sup>3</sup> *CR.*, 1904, p. 20.

<sup>4</sup> ALFRED MERLIN, *in litt.*

1<sup>o</sup> qu'une inscription latine d'Henchir Bir-el-Afû unit Esculape à Cérès (laquelle est sûrement un des dédoublements de Tanit) :  
...*sac[erdos] Cereris et Aesculapi* <sup>1</sup>;

2<sup>o</sup> qu'une autre, trouvée à Aïn-Zouï, au pays des Nememchas, associe Caelestis à Saturne, à Mercure et à la Fortune : *Celes[ti] Sa[turno] Mercurio Fortunae diis iuuantibus* <sup>2</sup>. (On remarquera que Caelestis-Tanit a ici la préséance sur Saturne-Baal-Hammon comme à Carthage; Mercure figure sans doute Eshmun ou Iolaos);

3<sup>o</sup> qu'un des temples de Thugga, d'architecture orientale, dédié à Saturne seul et édifié sous Septime-Sévère en 195, avait trois *cellae*, dont deux destinées à Hélios et à Sélènè <sup>3</sup>;

4<sup>o</sup> que plusieurs des stèles votives à Saturne Balcaranensis découvertes dans le santuaire du dieu au sommet du Bou-Kournine portent trois figures : « Au centre, Saturne; à gauche, le Soleil ou Hélios; à droite, la Lune ou Sélènè <sup>4</sup>. »

5<sup>o</sup> que dans la Carthage romaine, le temple de Saturne se trouvait situé à proximité de celui de Junon Céleste et entre ce dernier et celui d'Esculape <sup>5</sup>.

Pour ce qui est des stèles du temple de Tanit, elles nous introduisent dans un milieu spécial, ce dont il faut tenir compte. Le Japonais qui n'étudierait notre religion que sur les ex-voto de Lourdes ne serait-il pas exposé à s'imaginer que les catholiques ignorent la Sainte-Trinité et que chez eux la divinité s'appelle Marie ?

A Carthage comme en Phénicie, l'usage des inscriptions votives et des épitaphes paraît avoir été emprunté à la Grèce <sup>6</sup>, où les dieux vont souvent par couples; il ne serait pas impossible que la formule des premières se ressentit de leur origine. En effet, Hérodote constate, vers la fin du — 5<sup>e</sup> siècle, que les Phéniciens en relations avec les Grecs ont perdu la coutume, qu'ils tenaient des Egyptiens, de circoncire les nouveau-nés <sup>7</sup>, et les noms théophores phéniciens des amphores d'Eléphantine, à peu près à la même époque, montrent 36 ou 37 fois des dieux égyptiens contre 12 fois des dieux phéniciens <sup>8</sup>.

1 CIL., VIII, S. 1, 14447.

2 *Ibid.*, VIII, 2226.

3 TOUTAIN, *De Saturni dei, etc.*, p. 96-97. — *Rapport de M. le Dr Carton sur les fouilles exécutées par lui en 1891* (extr. de *CR.*, 1891), Paris, 1892, p. 6. — *Rapport sur la mission dont a été chargé M. le Dr Carton, dans CR.*, 1893, p. 357.

4 TOUTAIN, *Le sanctuaire de Saturne Balcaranensis au Djebel Bou-Kourneïn (Tunisie)*, dans *Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 12, 1892, p. 89 suiv.; *De Saturni dei*, p. 33, 39-40, fig. 3-7 p. 34.

5 BABELON, *Carthage*, p. 157.

6 SOUBY, *La Phénicie*, p. 804-805.

7 HÉRODOTE, II, 104, t. 1, p. 166.

8 MARK LIDZBARSKI, *Phönizische und aramäische Krugaufschriften aus Elephantine* (extr. de *Abhandlung. der Königl. preuss. Akademie der Wissensch.*, 1912), Berlin, 1912, p. 20.

Ces deux exemples prouvent avec quelle facilité on se pliait en Phénicie aux usages étrangers.

D'ailleurs, si les stèles à Tanit ne nomment jamais que les deux mêmes dieux, en revanche un grand nombre d'entre elles portent trois symboles divins *juxtaposés*, dans lesquels il serait difficile de ne pas voir l'indication d'une triade. Les trois emblèmes accolés se montrent aussi sur des objets divers, comme un linteau de porte <sup>1</sup>,



Figure 1. — STÈLE À SATURNE. Dessin de M. Jules Renault.

une tessère en terre cuite <sup>2</sup>. Enfin, on les retrouve à l'époque romaine, par exemple sur des stèles votives à Saturne <sup>3</sup>. (Voir la figure 1.) Il se présente trois cas :

<sup>1</sup> PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, fig. 234 p. 311. — *Rech. des antiq.*, fig. 68 p. 90.

<sup>2</sup> *Rech. des antiq.*, fig. 64, p. 86. — PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, fig. 339 p. 463.

<sup>3</sup> JULES RENAULT, *Les divinités adorées à l'époque romaine dans le Haut-Mor-nag et le Khanquet-el-Hudjaj (Tunisie)* extr. de *Revue Tunisienne*, Tunis, 1909, fig. 1, 3, p. 8-9.

1<sup>o</sup> Les trois figures sont pareilles, fait assez rare en dehors des trois cippes; ce sont alors presque toujours trois rosaces ou marguerites, emblème sidéral originaire de la Chaldée, où il représente incontestablement la triade <sup>1</sup>. Une stèle de Carthage montre trois fleurs de lotus égales et juxtaposées sortant d'une même plante, ce qui serait un emblème fort admissible de la Trinité chrétienne <sup>2</sup>;

2<sup>o</sup> Les figures sont toutes trois dissemblables <sup>3</sup>;

3<sup>o</sup> il n'y en a que deux différentes, dont une occupe le milieu et l'au-

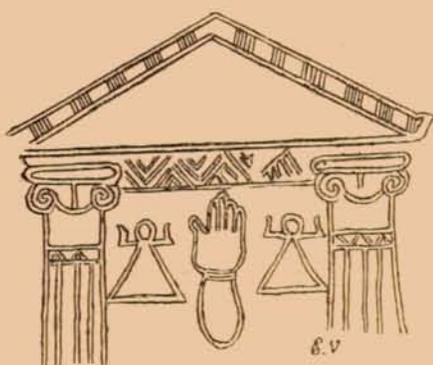


Figure 2. — STÈLE PUNIQUE DE CARTHAGE. D'après Philippe Berger.

tre est répétée de chaque côté <sup>4</sup>. (Voir la figure 2.) Cette circonstance est de beaucoup la plus fréquente.

Dans le dernier cas, Philippe Berger attribue le signe redoublé à

<sup>1</sup> JEREMIAS, *Das Alte Testament*, fig. 1-4, 19, 20, p. 9, 40, 42. — PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 2, fig. 10, 14, 71, 233, 301, 313, 350, p. 74, 77, 211, 509, 610, 643, 690. — AUSTEN HENRY LAYARD, *Nineveh and its remains*, New edition, 1876, fig. p. 98, 169, 286, 332. — CIS., 199, 219, 261, 539 (trois rosaces), t. 1, pl. 44, 48, 49, t. 2, pl. 4; 1817 (trois mains levées), t. 2, pl. 34. — *Rech. des antiq.*, fig. 23, 54, p. 65, 86. — BABELON, *Carthage*, fig. 1 p. 68.

<sup>2</sup> CIS., 390, t. 1, pl. 56.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 339, 346, 468, 536, 662, 669, 713, 772, 797, 866, 875, 917, 1001, 1037, 1080, 1162, 1184, 1240, 1283, 1362, 1377, 1591, 1878, 1948, 2070, 2148, 2197, 2300, 2358, 2359, 2427, 2619, 2641, 2729, 2948, 2998, 3011, 3013, 3017, 3011, 3042, 3054, 3076, 3079, 3080, 3083, 3094, 3096, 3105, 3122, 3130, 3131, 3142, 3144, 3145, 3154, 3158, 3192, 3194, 3196, 3202, 3203, 3206, 3209, 3212, 3218, 3221. — *Rech. des antiq.*, fig. 64 p. 88. — PH. BERGER, *Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage*, 1877, fig. p. 28.

<sup>4</sup> CIS., 183, 184, 188, 199, 204, 211, 213, 215, 219, 222, 233, 238, 246, 253, 256, etc., t. 1, pl. 44-46, 48, 49. — *Rech. des antiq.*, fig. 23, 37, 50, 54, 55, p. 65, 80, 86. — BABELON, *Carthage*, fig. 1 p. 68, fig. p. 131; art. *Carthage*, fig. p. 610 a. — PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, fig. 14, 192, 336, p. 52, 253, 461. — PH. BERGER, *Les ex-voto*, fig. p. 9, 10, 12-14, 19, 23, 27.

un *dieu enfant* : « D'une façon générale, dit-il, les symboles de ces dieux secondaires sont doubles : deux cippes sacrés, deux caducées; ils vont toujours par paire; comme le dieu qu'ils représentent, ils sont mâle et femelle <sup>1</sup>. »

La thèse est malheureusement sujette à controverse, autrement la reconnaissance de la triade par les dédicants des stèles serait démontrée sans réplique; ceux-ci, en effet, auraient associé dans leur dévotion un dieu fils, désigné par son symbole, à Tanit et à Baal-Hammon, nommés dans l'inscription dédicatoire.

Cette explication écartée, il en reste deux : ou l'image répétée l'a été par une pure recherche de symétrie qui serait assez étrange en matière religieuse, ou bien (ce qui paraît plus vraisemblable) chaque attribut, tout en caractérisant sans doute plus particulièrement tel ou tel dieu, peut aussi à l'occasion exprimer simplement l'idée générale de divinité, comme l'étoile ou son dérivé la rosace sur les monuments chaldéens, comme la hache ou l'étoile dans les hiéroglyphes égyptiens <sup>2</sup>; l'attribut serait alors applicable à des dieux divers.

Les stèles où les symboles associés sont distincts vont corroborer la seconde manière de voir, en même temps qu'elles nous confirmeront l'existence de la triade et nous fourniront d'autres renseignements de quelque intérêt. Au *Corpus*, j'en relève 67, énumérées plus haut dans une note. Sur 64, les trois symboles accolés sont placés *au-dessous de la dédicace*, c'est-à-dire à la partie représentant, selon moi, l'intérieur du sanctuaire en effigie qu'est manifestement la stèle carthaginoise à fronton et acrotères <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 400.

<sup>2</sup> JEREMIAS, *Das Alte Testament*, fig. 1-5, 15, 19, 20, 120, p. 9, 11, 38, 40, 42, 344. — *Catalogue du Musée Guimet, Cylindres orientaux*, par L. DELAPORTE, Paris, 1909, fig. 23, 30, 31, 46, 48, 57, 62, 85, 91, 98, 100, 102, 103, 109, 116, 122, 125, pl. 2-4, 6-9. — MASPERO, art. *Hiéroglyphe* dans *Nouveau Larousse illustré*, t. 5, p. 119 c. — NAVILLE, *La relig. des anc. Egypt.*, p. 85. — JOHN EVANS, *Les âges de la pierre*, 1878, p. 63. — P. LE PAGE RENOUF, *An elementary grammar of the egyptian language*, 3<sup>e</sup> édition, 1893, p. 72, n° 97.

<sup>3</sup> E. VASSEL, *Cinq stèles puniques* (extr. de *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1907), p. 3, 10; *Six stèles à Tanit* (extr. de *Revue Tunisienne*, 1909), p. 13, 14. — Mon hypothèse est appuyée par la stèle de Lilybée, où l'on voit dans un temple, au-dessous des trois cippes sur un autel, un orant ou un prêtre faisant ses dévotions ou officiant devant une pyrée, un symbole triangulaire et un caducée; et par une stèle de Carthage (voir la figure 2) qui représente, aussi dans un temple, la main levée entre deux symboles triangulaires (PH. BERGER, *Les ca-voto*, fig. p. 14 — FERROT ET CHIP., t. 3, fig. 14 p. 52. — *Rech. des antiq.*, fig. p. 80).

Sur les 201 symboles, nous constatons :

61 triangles dits de Tanit	192	
60 caducées		1 pyrée
52 mains levées		1 hache
8 lotus		1 vase
5 yeux		1 coupe
2 palmiers		1 flacon
1 soleil		1 boîte
1 lune		1 bétyle ?
1 colonne		1 instrument indéterminé
1 navire		1 autre objet incertain
<hr/> 192	<hr/> 192	
		<hr/> <hr/> 201

Un coup d'œil à cette liste montre que les figures les plus usitées de beaucoup sont le symbole triangulaire, le caducée et la main levée; nous allons voir qu'elles ne sont pas placées au hasard. Il y a en effet :

	Triangles	Caducées	Mains
à gauche.....	8	22	28
au milieu.....	43	4	10
à droite.....	10	34	14
	<hr/> 61	<hr/> 60	<hr/> 52

Il est permis d'induire de ce petit tableau que la place *normale* du symbole triangulaire est au milieu, celle du caducée à droite et celle de la main levée à gauche; on peut aussi en conclure que les deux premiers signes représentent les membres de la triade auxquels les fidèles ont le plus de dévotion.

Mais les stèles à trois cippes nous ont appris que la place du milieu est réservée à la divinité principale, puisque le cippe médian est plus haut que les deux autres, et à Carthage, nous le savons par l'épigraphie, c'est Tanit qui a la primauté. Nous pouvons, semble-t-il, conclure de ces rapprochements que le symbole triangulaire s'applique normalement à Tanit, contrairement à l'opinion de M. Babelon, mais conformément à celle de Philippe Berger et de M. Perrot <sup>1</sup>.

D'après le premier de ces savants, le caducée est le symbole du dieu enfant Iolaos, « que les Romains identifièrent à leur Mercure <sup>2</sup> ». Je croirais plutôt qu'il est ici celui d'Eshmun; en effet, Iolaos n'entre

<sup>1</sup> BABELON, *Carthage*, p. 70; art. *Carthage*, p. 600 a. — PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 8. — PERROT ET CHIP., t. 3, p. 78.

<sup>2</sup> BABELON, *Carthage*, p. 66, 70.

dans aucun nom théophore des stèles, alors qu'on lit très fréquemment sur ces monuments des noms en Eshmun, *Serviteur d'Eshmun* surtout <sup>1</sup>, ce qui dénote une vive dévotion à ce dieu.

Dans un cas comme dans l'autre, la main levée, symbole de la puissance, serait affectée à Baal-Hammon. Comme le rappelle M. Babelon, « dans la symbolique chrétienne, la main ouverte représente Dieu le Père <sup>2</sup> ».

La moindre fréquence du dernier attribut doit sans doute s'expliquer par le fait que le dieu sanguinaire était beaucoup plus redouté qu'aimé <sup>3</sup>. C'est sûrement pour la même raison que parmi les nombreux noms théophores où Baal entre, je ne relève que onze fois *Serviteur de Baal* <sup>4</sup>, tandis que les Serviteurs d'Astarté, de Melqart, d'Eshmun, de Milkat (Tanit?) se comptent par centaines.

Il se pourrait aussi que Baal-Hammon fût encore désigné spécialement par d'autres symboles, l'œil mystique par exemple.

Quoi qu'il en soit, j'espère avoir établi par les considérations qui précèdent l'existence à Carthage, même dans les sphères populaires, de la notion d'une trinité divine. L'idée venait-elle de Babylone? Rien ne paraît moins certain. L'Égypte aussi connaissait des triades; celle de Thèbes, entre autres, associait à Amon, « le bélier », le « taureau de sa mère », la déesse Mout (*Mère*) et leur fils Chons, identifié avec le premier <sup>5</sup>. « On devine à plus d'une trace, dit M. Perrot, l'influence exercée par les grands empires assyrien et chaldéen pendant le temps où la Phénicie a payé tribut à Ninive, puis à Babylone; mais c'est surtout l'Égypte qui a fait sentir son influence et fourni des dieux et des cultes à la Phénicie <sup>6</sup>. » Par le fait, les fouilles effectuées à Carthage depuis une vingtaine d'années ont fait ressortir l'action considérable du culte égyptien sur celui des Carthaginois; les amulettes égyptiennes, notamment, telles que scarabées, *uræus*, *oudjas*, cynocéphales, hippopotames, dieux Bès, etc., y sont, comme à Tharros, remarquablement abondantes dans les sépultures puniques <sup>7</sup>.

1 CIS., 183, 187, 188, 211, 253, 275, 286, 288, 294, 301, 388, 389, etc.

2 BABELON, *Carthage*, p. 70.

3 *Ibid.*, p. 72.

4 CIS., 186, 271, 413, 852, 861, 962, 1995, 2069, 2198, 2779, 2861.

5 FELIX ROBIOU, *A study on egyptian and babylonian-triads* (extr. from 19<sup>th</sup> international congress of Orientalists, London, 1891), translated by C. H. E. GARMICHAEL, Woking, 1894, p. 34. — NAVILLE, *La relig. des anc. Egypt.*, p. 92, 118. — PAULY-TEUFFEL, *Real-Encyclopädie*, t. 1, partie 1, 2<sup>e</sup> éd., 1864, p. 864.

6 PERROT ET CHIP., t. 3, p. 72.

7 VOÏP : A.-L. DELATTRE, *Les tombeaux puniques de Carthage, La nécropole de Saint-Louis* (extr. de *Revue archéol.*, t. 17, 1891); *Carthage, La nécropole punique de Doumès, fouilles de 1893-1894* (extr. de *Cosmos*, Paris, 1897); *Un mois de fouilles dans la nécropole punique de Doumès à Carthage (février 1895)* (extr. de *Revue Tunisienne*, Tunis, 1897); *La nécropole punique de Doumès* (à

Un objet assez fréquent dans les mobiliers funéraires et qui paraît jusqu'ici spécial à Carthage est au moins aussi probant à cet égard : c'est le petit outil de bronze ou plutôt de cuivre pur, en forme de hachette, dans lequel le R. P. Delattre a reconnu un rasoir, évidemment rituel. Les ciselures, quand elles y existent, y sont presque toujours de style nettement égyptisant<sup>1</sup>. J'inclinerais, soit dit en passant, à voir dans cet instrument un couteau à circoncision : Hérodote n'affirme-t-il pas catégoriquement que les Syriens et les Phéniciens avaient emprunté à l'Égypte cette opération sacrée<sup>2</sup>? La forme en hachette s'expliquerait peut-être par le mythe d'Eshmun, qui, au dire

*Carthage, fouilles de 1895 et 1896* (extr. de *Mém. de la Soc. nation. des antiq. de France*, t. 56), Paris, 1897; *Carthage, Quelques tombeaux de la nécropole punique de Doumès (1892-1894)* (extr. de *Missions catholiques*), Lyon, 1897; *Lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage* (extr. de *CR.*, 1898); *Lettre du R. P. Delattre sur les fouilles de Carthage* (extr. de *CR.*, 1898); *Rapport sur les fouilles de Carthage (avril-juin 1899)* (extr. de *CR.*, 1899); *Carthage, La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, le premier mois des fouilles, janvier 1898* (extr. de *Cosmos*), Paris, 1899; *Carthage, Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, second mois des fouilles (février 1899 [lire 1898])* (extr. de *Cosmos*), Paris, s. d. [1900]; *Ibidem, troisième mois des fouilles (mars 1899 [lire 1898])* (extr. de *Cosmos*, Paris, s. d. [1900]); *Ibidem, deuxième trimestre des fouilles (avril-juin 1898)* (extr. de *Cosmos*), Paris, s. d. [1901]; *Ibidem, deuxième semestre des fouilles (juillet-décembre 1898)* (extr. de *Cosmos*), Paris, s. d. [1901]; *Fouilles exécutées dans la nécropole voisine de Sainte-Monique* (extr. de *CR.*, 1901); *La nécropole des rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, deuxième année des fouilles*, Paris, s. d. [1905]; *Ibidem, troisième année des fouilles*, Paris, s. d. — P. GAUCKLER, *Note sur des étuis puniques à lamelles gravées*; PH. BERGER, *Note sur les inscriptions phéniciennes gravées sur des lames d'or* (extr. de *CR.*, 1900). — A. MERLIN ET L. DRAPPIER, *La nécropole punique d'Ard-el-Kheraib, à Carthage*, Paris, 1909. — L. DRAPPIER, *La nécropole punique du théâtre de Carthage* (extr. de *Revue Tunis.*), Tunis, 1911; *La nécropole punique d'Ard-el-Kheraib, à Carthage (fouilles de 1909)* (extr. de *Revue Tunis.*), Tunis, 1911. — PIÉROT ET CHÉP., t. 3, p. 236, 655-657; fig. 177-184, p. 236-238; 464-469, p. 656-657.

<sup>1</sup> DELATTRE, *La nécrop. pun. de Doumès, 1893-1894*, fig. 46 p. 25; 1895-1896, fig. 3 p. 16; *Rapp. sur les fouilles*, p. 8-10; *La nécrop. pun. vois. de S<sup>te</sup>-Monique, 1<sup>er</sup> mois*, p. 20 note 1, fig. 32, 43, p. 17, 19; 2<sup>e</sup> mois, p. 15 note 1, 22-23, fig. 39, 40, p. 23; 3<sup>e</sup> trimestre, p. 11-14, 21, 27, fig. 21-24, 44-46, 47, 53, 60, 61, p. 11, 21, 22, 24, 27, 28; 2<sup>e</sup> semestre, fig. 29-31, 47, 48, p. 15, 24; *La nécrop. des rabs, 2<sup>e</sup> année*, p. 16-17, fig. 35 p. 17; 3<sup>e</sup> année, p. 11-13, 28, fig. 11-13, 15-17, p. 10-12; *Fouilles exéc. dans la nécrop., etc.*, p. 10-16, fig. 8-17 b, p. 9, 10, 12-14. — MERLIN ET DRAPPIER, *La nécrop. d'Ard-el-Kheraib*, p. 14, 22 n° 3, 23 n° 5, 25 n° 9, 38 n° 33, 40 n° 37, 46 n° 42, 47 n° 43, 48 n° 45, 51 n° 52, 54 n° 55, 56 n° 57, 57 n° 59, 58 n° 60, 60 n° 64, 65 n° 73, 67 n° 77, 79 n° 98, 82 n° 104 et 105, fig. 14, 24, 32, 37, 54, p. 51, 58, 65, 79, 80.

— DRAPPIER, *La nécrop. pun. du théâtre*, n° 8, 9, 11, 16, 19, p. 5-8; *La nécrop. d'Ard-el-Kheraib*, n° 2, 4, 7, 10, 23, p. 4-6, 10. — PH. BERGER, dans *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, Musée Lavignerie de Saint-Louis de Carthage*, série 1, 1900, p. 204-207, 210-213, pl. 30 fig. 5, 6, pl. 31 fig. 1.

<sup>2</sup> HÉRODOTE, II, 104, l. 1, p. 166. — DIODORE, I, xxviii, 2-3, éd. Dindorf-Müller, t. 1, 1842, p. 21-22.

de Damascius, s'est émasculé au moyen d'une hache <sup>1</sup>. M. Zabrowski, en effet, admet des rapports anciens entre la circoncision et l'éviration <sup>2</sup>.

Au reste, la provenance de la notion de trinité n'a ici qu'une importance secondaire, et nous avons surtout à rechercher quelles divinités puniques se cachent sous les triades d'Hannibal. J'ai exposé plus haut que, pour des raisons psychologiques, la première de celles-ci doit représenter la triade suprême des Carthaginois, dont deux membres sont indubitablement Baal-Hammon et Tanit et le troisième vraisemblablement Eshmun. Il n'existe pas jusqu'ici, à ma connaissance, de preuves plus directes; aussi devrai-je me borner, dans les trois paragraphes suivants, à établir que cette attribution ne soulève pas de difficultés sérieuses.

### § 2. — Zeus

Baal-Hammon peut-il être représenté par Zeus? Je n'hésite pas à répondre affirmativement.

A la vérité, le grand dieu de Carthage était, à l'époque romaine, identifié à Saturne <sup>3</sup>. On ajoute d'habitude que les Grecs l'appelaient Kronos: je ne sais si l'affirmation n'est point un peu trop absolue.

Sans doute, le Périple d'Hannon, Platon, Théophraste, Diodore de Sicile, Plutarque, Porphyre le désignent par ce nom <sup>4</sup>.

Philon de Byblos fait entrer deux Kronos dans son panthéon phénicien. Le second, fils du premier qui se confond avec *El*, serait frère de Zeus Bèlos <sup>5</sup>, demi-frère de Perséphone, d'Athèna, de Pothos et d'Eros. Un des Kronos aurait eu d'Astarté, déjà mère de ces deux abstractions grecques, sept filles, les Titanides ou les Artémis, dont une aurait donné à Sydyk les sept Cabires et leur huitième frère Asklépios <sup>6</sup>. Tout cela est bien embrouillé.

<sup>1</sup> DAMASCIUS, *Vita Isidori*, 102, p. 144.

<sup>2</sup> ZABOROWSKI, art. *Circoncision*, dans *Gr. Encycl.*, t. 11, p. 433 a.

<sup>3</sup> TOUTAIN, *Le sanct. de Saturne*, p. 97, 104; *De Saturni dei*, p. 37, 41, 52, 60. — *CR.*, 1893, p. 357. — BABELON, *Carthage*, p. 66. — ALFRED MERLIN, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, 1910, p. 38.

<sup>4</sup> PLATON, *Minos*, 5, éd. Hirschig, t. 1, 1891, p. 619. — *Périple d'Hannon*, dans *Geographi graeci minores*, éd. Müller, t. 1, 1855, p. 1. — PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 385-386. — DIODORE, XX, XIV, 4, 6, 7, éd. Dindorf-Müller, t. 2, 1844, p. 357. — PLUTARQUE, *De superstitione*, 13; *De sera numinis vindicta*, 6 : *Scripta moralia*, t. 1, p. 263, 667. — PORPHYRE, *De abstinentia*, II, 56, à la suite d'ELIEN, éd. Hercher, 1858, p. 45.

<sup>5</sup> Le *Bel* chaldéen est appelé Ζεὺς Βήλος par HÉRODOTE, I, 181, t. 1, p. 95, *Jupiter Belus* par PLINE, VI, 30, t. 1, p. 259 b.

<sup>6</sup> PHILON DE BYBLOS, fragm. 2, n<sup>os</sup> 11, 14, 16, 20, 21, 27, p. 567 a-b, 568 a-b, 569 b.

Le néoplatonicien Damascius assimile à Kronos les baals de Syrie <sup>1</sup>.

Mais Diodore écrivait au plus tôt en l'an — 21, c'est-à-dire un siècle et quart après la destruction de Carthage; il avait vécu longtemps à Rome, il s'est beaucoup inspiré des auteurs latins, dont il peut avoir emprunté les idées sur le point qui nous occupe. Philon est né seulement en 42 d'après Suidas, en 70 suivant d'autres, Plutarque entre 45 et 50, Porphyre en 232 ou 233, Damascius bien plus tard, vers 480 <sup>2</sup>. Sur le traducteur grec d'Hannon, nous ne savons rien <sup>3</sup>. A moins de supposer que le récit du Périple ait été emporté à Rome parmi les trophées de guerre, on est forcé d'admettre que la traduction en est contemporaine de l'indépendance carthaginoise. Mais elle ne nous est parvenue que par un manuscrit unique et mutilé; Kronos n'y est mentionné que dans le titre, qui pourrait avoir été ajouté ou modifié ultérieurement par un copiste.

Restent Platon et Théophraste, qui sont formels. Je n'ai pas réussi à retrouver le texte même du passage de celui-ci dans l'édition Wimmer, 1866, dont l'index paraît très incomplet, mais je ne doute pas de l'exactitude de la citation de Philippe Berger.

J'ignore s'il est question d'un Kronos punique ou phénicien dans d'autres écrits grecs, antérieurement à l'an — 146.

Il est à remarquer qu'Appien ne fait aucune mention d'un temple de Kronos à Carthage; que même, comme je l'exposerai au § 4 de ce chapitre, il pourrait se faire que son Apollon ne fût autre que Baal-Hammon. (Il est vrai que cet historien, sauf erreur, ne parle pas non plus du temple de Tanit.)

Quoi qu'il en soit, un fait paraît certain: c'est qu'à une époque reculée, les Grecs identifiaient les baals orientaux avec leur Zeus. « Ils ont pris Zeus, le roi de l'Olympe, dit Philippe Berger, pour rendre le nom de Baal, qui était devenu, chez les peuples de la côte de Syrie, synonyme de dieu, et ils lui ont donné comme surnoms, tantôt les traduisant, tantôt se bornant à les transcrire, les vocables qui servaient à désigner les formes différentes de ce dieu un et multiple, et qui étaient en réalité autant de noms propres divins <sup>4</sup>. »

Mais « les identifications faites par des auteurs grecs ou latins

<sup>1</sup> "Οτι Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἦλ καὶ Βήλ καὶ Θολάθην ἐπονομάζουσιν. DAMASCIUS, *Vita Isidori*, 115, p. 131.

<sup>2</sup> PAULY, *Real-Encycl.*, art. *Diodorus*, c', *Damascius*, t. 2, 1842, p. 1039, 847. — Art. *Diodore de Sicile*, *Damascius*, dans *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 598 b, t. 13, p. 795 a. — CH. MÜLLER, dans *Fragm. historic. graec.*, t. 3, p. 560 a. — Art. *Philon de Byblos* du *Nouveau Larousse illustré*, t. 6, p. 845 c.

<sup>3</sup> PAULY, *Real-Encycl.*, art. *Hanno*, t. 3, 1844, p. 1066. — CH. MÜLLER, dans *Geogr. graec. minor.*, t. 1, p. XVIII.

<sup>4</sup> PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 388.

entre les dieux de leurs panthéons respectifs et les divinités étrangères, surtout orientales, ne sont jamais que des identifications par à peu près <sup>1</sup> ; à Hérodote lui-même, pourtant si consciencieux « les analogies les plus superficielles suffisaient pour confondre les dieux et les héros grecs avec les dieux et les héros égyptiens <sup>2</sup> ». D'autre part, les divinités sémitiques sont loin d'avoir les attributions restreintes et nettement définies de celles de la Grèce ou de Rome <sup>3</sup>. Aussi n'est-on pas bien fixé sur les raisons qui ont déterminé la façon de voir de ces deux contrées en ce qui concerne Baal-Hammon. « Les Grecs, dit Guigniaut, traduisirent *Baal* par *Kronos*, sans doute à cause du rapport commun de ces divinités avec l'idée du temps <sup>4</sup>. » L'explication paraît bien abstraite. Münter attribue ce choix, avec assez de vraisemblance, aux sacrifices humains dont le dieu des Africains se montrait si friand <sup>5</sup>.

J'ai déjà fait précédemment allusion à ces pratiques abominables. Bien qu'elles soient connues de tous, il peut n'être pas sans intérêt de rappeler les principaux témoignages qui les dévoilent.

*Platon :*

« Les Carthaginois font des sacrifices humains, comme chose sainte et légitime, et même certains d'entre eux immolent leurs propres fils à Kronos <sup>6</sup>. »

*Théophraste :*

« Jusqu'à nos jours, les Arcadiens dans leurs fêtes du Lycée et les Carthaginois dans leurs fêtes de Kronos font en commun des sacrifices humains; bien plus, à certaines époques périodiques ils vont jusqu'à arroser l'autel du sang des leurs <sup>7</sup>. »

*Diodore de Sicile :*

« Himilcar supplie les dieux selon la coutume des ancêtres, en sacrifiant un enfant à Kronos... <sup>8</sup>. »

Après les victoires d'Agathoclès en Afrique, les Carthaginois « soupçonnèrent Kronos de leur être adverse, parce qu'antérieurement ils sacrifiaient à ce dieu les plus chers de leurs fils, et que plus tard, ils achetaient en cachette des enfants, les nourrissaient et les envoyaient au sacrifice. Une enquête ayant eu lieu, on trouva quelques-uns de ces enfants substitués à ceux qui devaient être sacrifiés.

1 PH. BERGER, *Ascagne*, p. 616.

2 ALFRED MAURY, *Recherches sur la religion et le culte des populations primitives de la Grèce*, 1855, p. 49.

3 PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 391.

4 CREUZER-GUIGNIAUT, *Relig. de l'antiq.*, t. 2, 1<sup>re</sup> partie, 1829, p. 229.

5 MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 9.

6 PLATON, *Minos*, 5, p. 619.

7 Cité par PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 385-386.

8 En l'an — 406. — DIODORE, XIII, LXXXVI, 3, t. 1, 1842, p. 525.

Après avoir médité là-dessus et voyant l'ennemi campé sous leurs murs, les Carthaginois conçurent des craintes superstitieuses de ce qu'ils avaient supprimé les honneurs rendus aux dieux par leurs ancêtres. Brûlant de réparer leur faute, ils choisirent deux cents enfants des plus nobles et les sacrifièrent publiquement. Certains qui étaient accusés se livrèrent volontairement eux-mêmes, au nombre de trois cents.

« Il y avait à Carthage une statue de Kronos en airain, les mains renversées et inclinées vers la terre, de manière à ce que l'enfant posé dessus roulât et tombât dans un gouffre plein de flammes <sup>1</sup>. »

*Silius Italicus :*

« C'était la coutume, chez les peuples fondés à l'étranger par Didon, d'implorer par le meurtre la faveur des dieux et sur les autels ardents (chose horrible à dire), de placer de petits enfants <sup>2</sup>. »

*Lactance :*

« Pescennius Festus rapporte dans ses livres historiques que les Carthaginois avaient coutume d'immoler des victimes humaines à Saturne; qu'ayant été vaincus par Agathoclès, roi des Siciliens, ils crurent le dieu irrité contre eux; qu'en conséquence, pour accomplir avec plus de zèle l'expiation, ils immolèrent deux cents fils de nobles <sup>3</sup>. »

*Minucius Felix :*

« Saturne n'exposait pas ses enfants, mais il les dévorait. C'est pourquoi dans plusieurs régions de l'Afrique des enfants lui étaient immolés par leurs parents, les caresses et les baisers arrêtant leurs cris afin qu'on n'immolât pas une victime en pleurs <sup>4</sup>. »

*Tertullien :*

« On immolait publiquement en Afrique des enfants à Saturne jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit attacher les prêtres eux-mêmes à des croix votives dans ces mêmes arbres de leur temple qui abritaient de leur ombre ces forfaits; témoins les soldats de notre patrie, qui ont exécuté cet ordre du proconsul. Cependant, maintenant encore, ces pratiques sacrilèges se continuent en secret <sup>5</sup>. »

1 En — 310. — DIODORE, XX, XIV, 4-6, t. 2, p. 357.

2 SILIUS ITALICUS, IV, v. 765 et suiv., éd. Panckoucke, t. 1, 1837, p. 268.

3 LACTANCE, *Divin. instit.*, I, 21, p. 29 b.

4 MINUCIUS FELIX, 9, p. 466 a.

5 TERTULLIEN, *Apologétique*, 9, dans TERTULLIEN et saint AUGUSTIN, *Œuvres choisies*, éd. Nisard, s. d., p. 15 b-16 a — Voir encore : PLUTARQUE, *De superstitione*, 13, p. 203; *De sera numinis vindicta*, 6, p. 667. — JUSTIN, XVIII, 6, XIX, 1, à la suite de CORNELIUS NEPOS, éd. Nisard, 1879, p. 477 b, 479 a. — PORPHYRE, *De abstinentia*, II, 56, p. 44-45. (D'après cet auteur comme d'après Philon, les Phéniciens, dans les grandes calamités, sacrifiaient ceux qui leur étaient le plus chers.) — PHILON, *fragm.* 3-5, p. 570-571. — OROSE, *Adversus paganos*, IV, 6, Thorunii, 1877, t. 1, p. 118.

Les sacrifices humains n'étaient pas, il est vrai, le privilège exclusif de Baal-Hammon. Après une victoire sur Agathocès (— 307), les Carthaginois « immolent les plus beaux de leurs prisonniers en actions de grâces aux dieux <sup>1</sup> »; chaque année, une victime humaine était sacrifiée à l'Hercule de Carthage (Melqart) <sup>2</sup>; et c'est encore certainement d'un sacrifice au Neptune phénicien qu'il s'agit, quand nous voyons les Carthaginois faire écraser sous la carène de leurs navires les prisonniers romains capturés dans un combat naval <sup>3</sup>.

A Rome aussi, d'ailleurs, il y eut encore des sacrifices humains au premier siècle <sup>4</sup>.

Mais si, à Carthage, on sacrifiait des hommes à plusieurs dieux, Baal-Hammon y était le seul à qui on immolât des enfants, et comble de l'atrocité, des enfants carthaginois. Aussi Diodore fait-il cette remarque : « La fable transmise chez les Grecs par une antique tradition et suivant laquelle Kronos faisait disparaître ses propres enfants, semble conservée chez les Carthaginois par cette coutume <sup>5</sup>. » Il serait sans doute plus exact de dire que le mythe de Kronos dévorant sa progéniture a été inspiré par les sacrifices de nouveau-nés offerts autrefois aux divinités chananéennes, sacrifices qui se perpétuèrent à Carthage. L'idée est si naturelle, que l'abbé Terrasson, de l'Académie française, a traduit avec un énorme contre-sens : « C'est apparemment aussi de cette cruelle pratique qu'est née la fable de Saturne qui dévore ses propres enfants <sup>6</sup>. »

Aux deux explications précédentes de l'assimilation de Baal-Hammon à Kronos ou à Saturne, il convient d'en ajouter une troisième : c'est que le dieu carthaginois était représenté sous la figure d'un vieillard. Du moins, il en était ainsi à l'époque romaine; les stèles du Bou-Kournine et un passage de saint Augustin en font foi. D'après l'évêque d'Hippone, les Carthaginois, redoutant de prononcer le nom de Saturne, l'appelaient de préférence *le Vieux*; dans leur superstitieuse terreur, ils changeaient le nom de sa rue, la nommant plus souvent *rue du Vieux* que *rue de Saturne* <sup>7</sup>.

Baal-Hammon était-il figuré de même du temps de l'indépendance ? Dans sa description très sommaire de la statue, Diodore n'en dit rien; mais c'est à présumer. En effet, les grandes idoles de terre cuite

1 DIODORE, XX, LXV, 1, t. 2, p. 392.

2 PLINE, XXXVI, 4, t. 2, p. 506 a.

3 VALÈRE-MAXIME, IX, 2, Lyon, 1607, p. 401. — BABELON, *Carthage*, p. 72.

4 PLINE, XXVIII, 3, t. 2, p. 252 a.

5 DIODORE, XX, XIV, 7, t. 2, p. 357.

6 *Histoire universelle de DIODORE DE SICILE*, traduite par l'abbé TERRASSON, t. 6, 1744, p. 264.

7 SAINT AUGUSTIN, *De consensu Evangelistarum*, I, 36, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, éd. Caillau et Guillon, t. 120, 1837, p. 376. — Cf. *l'Ancien des jours*, עתיק יומין, DANIEL, VII, 9, 13, 22.

trouvées dans le temple de Baal et Tanit à Tinismut <sup>1</sup>, une surtout, portant une dédicace latine qui la date de l'occupation romaine, font bien voir que les artistes de cette époque s'efforçaient de se conformer aux types traditionnels <sup>2</sup>.

Au reste, le dieu se présentait sous plusieurs aspects. Une statuette en terre cuite de l'ancienne collection Barre lui donne les traits d'un homme d'âge mûr, à cornes de bélier, assis sur un trône entre deux béliers sur la tête desquels ses mains reposent <sup>3</sup>. Cette figurine, à la vérité, provient sans doute de la Cyrénaïque et non de Carthage. Mais il paraît certain que le Baal-Hammon punique ne fait qu'un avec l'Ammon de Cyrène et de Siouah, qui se confond lui-même avec l'Amon de Thèbes. « Baal-Hammon, estime M. Perrot, n'est pas autre chose que le grand dieu libyen, le dieu suprême de l'Égypte. » « Baal-Hammon ou Moloch, le grand dieu de toute la Libye », dit de son côté M. Babelon. C'était le sentiment de Renan, de Philippe Berger <sup>4</sup>.

La seule objection soulevée contre cette identification a trait aux orthographes, qui diffèrent : je vais démontrer qu'elle est sans valeur.

En langue égyptienne, le nom paraît s'être prononcé *Amon*, sans aspiration et avec un *m* simple. Jérémie appelle l'Amon égyptien אל-אמון <sup>5</sup>, sans *dagesh* dans le *mem*.

Les Phéniciens et les Carthaginois écrivent בעל חמון avec le *het*, qui correspond à l'esprit rude des Grecs <sup>6</sup>; on ne peut affirmer que le *mem* ait été doublé dans la prononciation.

Hérodote, Appien, Diodore et tous les Grecs en général appellent le dieu d'Égypte, de Siouah et de Cyrène Ἄμμων, avec l'esprit doux

1 J'avais, comme d'ailleurs mon maître Philippe Berger, voyellé le nom *Tanesmat* (BERGER, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. 58, juillet-août 1908, p. 155. — VASSEL, *Les deux inscriptions puniques de Tanesmat* (extr. de *Revue Tunisienne*, 1910) p. 4). Mais une dédicace latine découverte depuis établit que les Romains écrivaient *Thinissut* avec une intéressante assimilation de l'*m* (ALFRED MERLIN, dans *CR.*, 1911, p. 836).

2 MERLIN, *Le sanct. de Baal et de Tanit*, p. 9-10, 38, 51, pl. 6 n° 2; *BAC.*, 1909, p. 73 n° 4. — L. POINSSOT, dans *Catalogue du Musée Alaoui*, Supplément, p. 160, n° 245.

3 PERROT ET CHIP., *Hist. de l'art*, t. 3, fig. 25 p. 73, p. 199 note 2. — BABELON, *Carthage*, fig. p. 71; art. *Carthage*, p. 605 b. — Voir aussi une statuette trouvée en Phénicie, près de Tortose : LÉON HEUZÉY, *Les figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, 1883, pl. 5 fig. 4 et p. 5 : « Dieu portant à ses tempes les cornes d'Ammon, assis entre deux béliers qui forment les bras de son trône. Le même type est fréquent à Chypre. » Les parties sexuelles sont apparentes. M. Perrot attribue cette statuette à Baal-Hammon : PERROT ET CHIP., t. 3, p. 199 et fig. 140.

4 PERROT ET CHIP., t. 3, p. 76. — BABELON, *Carthage*, p. 70. — *CIS.*, t. 1, p. 288. — PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 10.

5 VICTOR LORET, art. *Ammon et Amon*, dans *Gr. Encycl.*, t. 2, p. 769 a, 790 a. — NAVILLE, *La relig. des anc. Egypt.*, p. 92, 117 suiv. — *Jérémie*, XLVI, 25.

6 *CIS.*, 123, 138, 147, 180, 181, 182 suiv.; t. 1, p. 288.

et le *mu* redoublé <sup>1</sup>; mais d'autre part, les mêmes auteurs écrivent avec l'esprit doux les noms carthaginois 'Αμιλκκς ou 'Ιμιλκκς, 'Αμιλκκων ou 'Ιμιλκκων, 'Αννίβκς, 'Αννων, dont l'orthographe punique comporte le *het*: חמלכת, חמלך, חנבעל, חנא <sup>2</sup>.

Les Latins, pour la plupart, appellent le dieu de Siouah *Iupiter-Hammon*, avec *h* équivalent à l'esprit rude <sup>3</sup>.

Enfin, dans les inscriptions puniques ou néopuniques, בעלחמן est écrit assez souvent, avec l'aspiration adoucie, בעלהמן <sup>4</sup>, בעלעמן <sup>5</sup> ou בעלעמאן <sup>6</sup>, בעלאמן <sup>7</sup>, et même בעלמן <sup>8</sup>; en Tripolitaine, une inscription porte לאדן לאמן <sup>9</sup>.

Se reporter aussi à ce qui a été dit au chapitre II, § 2, de l'orthographe de Hammon dans la Bible. J'y ajouterai, à l'appui de l'existence d'un Baal-Hammon chananéen, que ce dieu figure dans la dédicace d'une stèle trouvée à Maasub; il y est dit *Serviteur de Milk-Ashtart*, ce qui dénote que chez les Tyriens il n'avait qu'un rôle assez effacé, comme il sied à un métèque <sup>10</sup>. Pour M. Franz Cumont, il y a identité entre Baal-Hammon et les *Hammânim* de la Bible, qui seraient des dieux-colonnes; le Hammân chananéen aurait fusionné de bonne heure avec l'Amon égyptien <sup>11</sup>.

<sup>1</sup> HÉRODOTE, I, 46, II, 32, 42, 55, t. 1, p. 22, 131, 138, 144. — APPIEN, *De bell. ciuil.*, II, 149, p. 408. — DIODORE, III, LXVIII, 1, LXXI, 2, LXXIII, 1, X, XIII, 3, XIV, XIII, 5, etc., t. 1, p. 179, 181, 183, 345, 556. — Etc.

<sup>2</sup> HÉRODOTE, VII, 165-167, t. 2, p. 193-194. — APPIEN, VI, 4-6, 8, 10, VII, 29, 33, 34, etc., p. 35-37, 88, 89. — DIODORE, XI, XX, 1, XXI, 4, 5, XXII, 1, XIII, XLIII, 5 suiv., LIV, 1, 4, 5, LV, 5, LXXX, 2, LXXXV, 4, LXXXVI, 3, XVI, LXVII, 2, XX, x, 1, XII, 3, LX, 3, etc.; t. 1, p. 367-369, 494, 502, 503, 520, 524, 525; t. 2, p. 112, 354, 355, 389. — CIS., 143, 181, 184, 186, 188, 213, etc.; 135, 143, 182, 262, 265, 317, etc.; 124, 153, 155, 171, 192, 266, etc.; 132, 138, 139, 180, 199, 208, etc.

<sup>3</sup> CICÉRON, *De divinatione*, I, 1, p. 482 b. — PLINE, II, 106, V, 9, XII, 49, XIII, 33, XXXI, 39; t. 1, p. 145 b, 216 b, 492 b, 513 b; t. 2, p. 360 b. — LUCAIN, IX, v. 514, 518, 525, 572, 586, éd. Panckoucke, t. 2, 1836, p. 256, 260, 262. — MACROBE, *Saturn.*, I, 21, p. 213 b. — MINUCIUS FELIX, 6, p. 460 b. — CIL., VI, 378; VIII, 9018. — Etc.

<sup>4</sup> CIS., 774, 953, 1197, 2939, 3098, 3251.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 1437, 1537, 3139, 3244. — SCHRÖDER, *op. cit.*, XXVIII, p. 263, pl. 11 n° 4. — *Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, t. 18, 1876-1877, pl. 6 n° 18.

<sup>6</sup> CIS., 3149.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 787, 960. — SCHRÖDER, *op. cit.*, XXVIII, p. 263, pl. 11 n° 4. — *Recueil de la Soc. Arch. de Constant.*, t. 10, 1866, p. 278, pl. 21. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone (1912-1913)*, n° 32, 1912, fig. p. 213

<sup>8</sup> CIS., 221, 871, 1183. — *Neopun.* 75, 18, 33, SCHRÖDER, *op. cit.*, XXIX, 7, 8, 12, p. 265, 266, pl. 16 n° 8, pl. 15 n° 5.

<sup>9</sup> CUMONT, art. *Hammon*, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encycl.*, t. 7, part. 2, 1912, p. 2311 a.

<sup>10</sup> CIS., t. 1, p. 288.

<sup>11</sup> CUMONT, art. *Hammon*, p. 2310 b.

On voit par ces exemples qu'il n'y a pas à faire grand cas, dans la question qui nous occupe, de la présence ou de l'absence de l'aspirée.

Revenons à Hannibal. Avait-il quelque raison plausible pour ne pas assimiler Baal-Hammon à Kronos dans son traité avec Philippe ? J'en vois pour ma part une capitale. Si Saturne était pour les Latins *omnium deorum princeps*, s'ils lui rendaient plus d'honneurs peut-être qu'à toute autre divinité <sup>1</sup>, les Grecs voyaient en Kronos un dieu détroné, émasculé même et précipité dans le Tartare <sup>2</sup>. Et voilà pourquoi aucun des grands sculpteurs de l'époque classique, selon la remarque de M. Toutain, n'a créé un type de ce dieu, pourquoi aucune image de lui n'apparaît sur les vases peints du même temps <sup>3</sup>. Qu'en Grèce, à un moment donné, l'on ait pu, dans un sentiment de malveillance, assimiler Baal-Hammon à cette divinité déchue, cela se conçoit; on n'y était guère payé pour aimer Carthage, outre qu'une civilisation aryenne inclinée vers la douceur y rendait odieuse la férocité orientale. Mais rien non plus de bien étonnant à ce qu'un Carthaginois, surtout en présence de Grecs, préférât comparer le grand dieu national au μέγας ἡγεμῶν ἐν οὐρανῷ Ζεὺς <sup>4</sup>.

L'âge mûr du baal n'était point un obstacle : « Sur plusieurs bas-reliefs, Jupiter ressemble à Saturne, soit par sa physionomie de vieillard triste, soit par le voile qu'il porte <sup>5</sup>. »

Il y a divers exemples de l'assimilation en question, deux même sont d'antiques précédents. En Cyrénaïque, le dieu s'appelait Zeus Ammon, et non Kronos <sup>6</sup>. « Les Egyptiens, dit Hérodote, donnent à Zeus le nom d'Amoun <sup>7</sup>. »

Minucius Felix écrit : « [Jupiter] cum Hammon dicitur habet cornua <sup>8</sup>. »

Et comme ce panégyriste était Africain de naissance <sup>9</sup>, on est en droit de soupçonner que c'est le Baal-Hammon punique qu'il vise dans ce passage.

D'après la légende, ce n'est pas Saturne, mais Jupiter qui envoie un guide à Hannibal pour le conduire en Italie; c'est encore Jupiter

1 MACROBE, *Saturn.*, l. 7, p. 163 b, 164 a

2 PAULY-WALZ-TEUFFEL, *Real-Encycl.*, art. *Saturnus*, t. 6, partie 1, 1852, p. 831.

— PLATON, *Eutyphron*, 6, t. 1, p. 4.

3 TOUTAIN, *Le sanct. de Saturne*, p. 91.

4 PLATON, *Phèdre*, 26, t. 1, p. 712.

5 TOUTAIN, *Le sanct. de Saturne*, p. 92.

6 *CIS.*, t. 1, p. 288.

7 HÉRODOTE, II, 42, t. 1, p. 138.

8 MINUCIUS FELIX, 6, p. 400 b.

9 PAULY-WALZ-TEUFFEL, *Real-Encycl.*, t. 5, 1848, p. 81 n° 6. — J.-A.-C. BUCHON, *Choix de monuments primitifs de l'Eglise française (sic)*, 1875, p. xv.

que le général prend à témoin de ses promesses à ses soldats <sup>1</sup>. Le Jupiter de Tite-Live ne saurait être que Baal-Hammon.

Apulée, invoquant une puissante déesse dans laquelle il serait difficile de ne pas reconnaître Tanit, l'appelle *Magni Iouis germana et coniuga* <sup>2</sup>.

Sous les Romains, Montjuich se nommait *Mons Iouis*, traduction d'autant plus probable de la désignation punique, que certains rochers de la montagne portaient le nom de *Scalae Annibalis* <sup>3</sup>. Or, le nom punique de celle-ci ne pouvait guère être que *Montagne de Baal-Hammon*, puisque les noms en Melqart assignés par les Tyriens ont été partout plus tard rapportés à Hercule.

Une inscription métrique de l'an 246, provenant de la Maurétanie Césarienne, associe *Jupiter* Hammon à une Panthée qui est évidemment *Caelestis* <sup>4</sup>.

Enfin, près de Theveste (Tébessa), il a été trouvé une dédicace à *[oui] O[ptimo] M[aximo] Saturno Aug[usto] Sac[rum]*. Une autre inscription de même provenance porte les sigles *I · O · M · S · A · S*, qui sont les initiales des mêmes mots <sup>5</sup>.

Voilà tout un faisceau d'indices qui, s'il ne donne pas la certitude, engendre du moins, ce me semble, une certaine probabilité en faveur de ma thèse.

### § 3. — Héra

En ce qui concerne Héra, point d'objection grave.

Les Grecs, il est vrai, d'après M. Perrot, ont identifié Tanit avec Artémis, et l'inscription bilingue *Atheniensis prima* rend le nom du Sidonien 'Abd-Tanit par Ἀρτεμιδωρος <sup>6</sup>; mais dans ce cas particulier, je l'ai dit <sup>7</sup>, il s'agit sans doute d'une Tanit phénicienne, non de la parèdre de Baal-Hammon.

Par contre, c'était sous le nom de Junon que les Romains invoquaient ou évoquaient la grande déesse carthaginoise pendant les guerres puniques <sup>8</sup>.

Plus haut <sup>9</sup>, nous avons vu Hannibal rendre à Junon Lucinienne le culte qu'il eût, dans sa patrie, rendu à Tanit; aussi Münster et

<sup>1</sup> TITE-LIVE, XXI, 22, 45, t. 3, p. 111, 177.

<sup>2</sup> APULÉE, *Metamorphoseon*, 6, à la suite de PÉTRONE, éd. Nisard, 1843, p. 329 b.

<sup>3</sup> POMPONIUS MELA, II, 6, à la suite de MACROBE, p. 636 b.

<sup>4</sup> *CIL.*, VIII, 9018.

<sup>5</sup> *CIL.*, VIII, S. 1, 16696, 16624.

<sup>6</sup> PERROT ET CHP., t. 3, p. 73. — *CIS.*, 116.

<sup>7</sup> Chapitre II, § 2, page 11.

<sup>8</sup> SERVIUS, *Ad Aeneid.*, XII, v. 811, cité par PRELLER, *Röm. Myth.*, p. 753. — Voir cependant MACROBE, *Saturn*, III, 9, p. 266 a.

<sup>9</sup> Chapitre I, § 4 (noté 3 par erreur), page 10.

Preller estiment-ils avec vraisemblance que ce héros assimilait les deux divinités <sup>1</sup>.

Suivant Virgile, Junon chérissait la grande colonie tyrienne plus que toute autre contrée; Horace met cette déesse en tête des dieux amis des Africains; Servius l'attribue pour patronne à Carthage <sup>2</sup>.

Caïus Gracchus, relevant cette ville en l'an — 122, l'avait nommée *Iunonia* <sup>3</sup>.

C'est, au dire de Pline, dans le temple de Junon à Carthage que le navigateur Hannon a déposé ses fameuses peaux de femmes velues <sup>4</sup>.

Cicéron et Valère-Maxime voient encore Junon dans la déesse adorée à Malte au — 3<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>, déesse qui était nécessairement Tanit.

Strabon mentionne un temple d'Héra sur une île près du mont Calpé, Pomponius Mela en place un de Junon sur la côte occidentale de la Bétique <sup>6</sup>; c'était évidemment Tanit qu'on y révérait.

Pour Minucius Felix et saint Cyprien, qui se servent textuellement des mêmes termes, Junon est « tantôt argienne, tantôt samienne, tantôt carthaginoise » <sup>7</sup>.

Apulée identifie la grande déesse de Carthage avec Junon; saint Augustin affirme que Junon est appelée Astarté par les Carthaginois <sup>8</sup>. Tanit et Astarté se confondent pour cet écrivain, qui, chose étrange, ignore comme tous les auteurs anciens le premier de ces deux noms. Il vivait, à la vérité, de 354 à 430; bien des traditions devaient avoir disparu à cette époque.

Atargatis, qui ressemble tant à Tanit, est assimilée à Héra chez le pseudo-Lucien <sup>9</sup>.

Dans la seconde Carthage, Tanit était devenue *Caelestis*; et si, l'exubérance aryenne s'accommodant mal d'une déesse panthée, les Romains monnayèrent celle-ci en plusieurs divinités, Junon, Diane, Vénus, Cybèle, Cérès, Proserpine, ce fut à la première que *Caelestis*

1 MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 97. — PRELLER, *Röm. Myth.*, p. 256.

2 VIRGILE, *Enéide*, I, v. 15, p. 104. — HORACE, *Odes*, II, 1, v. 25, éd. Maclean-Long, 1869, p. 88. — SERVIUS, *Ad Georg.*, I, v. 494, cité par MAURY, dans CREUZER-GUGNAUT, t. 2, part. 3, p. 1030.

3 PLUTARQUE, *Caïus Gracchus*, II : *Vitae*, éd. Theod. Doelmer, t. 2, 1862, p. 1001.

4 PLINE, VI, XXXVI, 4, t. 1, p. 273 a.

5 CICÉRON, *In Verrem*, IV, 46, 47, éd. Nisard, t. 2, 1843, p. 298 a-b. — VALÈRE-MAXIME, I, 1, 21, p. 33.

6 STRABON, III, v. 5, p. 141. — POMPONIUS MÉLA, III, 1, p. 644 a.

7 MINUCIUS FELIX, 7, p. 463 a. — SAINT CYPRIEN, *Liber de idolorum uanitate*, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, t. 14, 1829, p. 451.

8 APULÉE, *Metamorph.*, VI, p. 329 b. — SAINT AUGUSTIN, *Quaestiones in Heptateuchum*, VII, 16, dans *Coll. sel. SS. Eccl. Patrum*, t. 113, 1836, p. 573. — Dans les lignes précédentes de ce passage, qui m'a échappé quand j'ai écrit le paragraphe de Zeus, l'évêque d'Hippone suppose que c'est Jupiter qui est appelé Baal au *Livre des Juges*, II, 13.

9 LUCIEN, LXXII, 1, 16, p. 733, 736.

fut le plus généralement assimilée<sup>1</sup>. Une inscription de *Thubursicum Bure* (Teboursouk) la nomme *Iuno Caelestis Augusta*; Firmicus Maternus l'appelle *Iuno uel Venus Virgo*<sup>2</sup>.

On s'étonnera certainement de voir Hannibal invoquer Baal-Hammon avant Tanit, alors que la formule invariable des ex-voto carthaginois est *A la dame Tanit Pené-Baal et au seigneur Baal-Hammon*<sup>3</sup>, usurpation qui n'est d'ailleurs pas sans exemple dans l'histoire des religions. Cybèle, en effet, avait le pas sur Attis, fait que M. Cumont explique par un ancien matriarcat; Astarté primait à Sidon, Baalat à Gebal, Atargatis à Baalbyce, Aphrodite à Chypre. Dans l'Égypte des Ptolémées, Osiris fut supplanté par Isis, identifiée avec Astarté par les Phéniciens dès le —4<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. De même aujourd'hui, dans certains clans catholiques, le culte de la sainte Vierge tend à devenir prépondérant. (Du reste, l'Europe, sans s'en douter, semble prendre tout doucement le chemin du matriarcat, et qui pis est, d'un matriarcat cent fois plus malthusien que Malthus.)

Mais pour en revenir à Tanit, en admettant, ce qui n'est pas bien prouvé, que la déesse vierge, mère et proxénète<sup>5</sup> ait eu à Carthage la primauté *en toutes circonstances*, elle ne jouissait de ce privilège que dans l'enceinte de la ville. Les temples de Tinismut, par exemple, sont dédiés *Au seigneur Baal et à Tanit Pené-Baal*; dans celles des stèles néopuniques de Cirta où la déesse figure, elle occupe toujours la seconde place<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> PRELLER, *Röm. Myth.*, p. 257, 753. — PAULY-WALZ-TEUFFEL, *Real-Encycl.*, t. 4, p. 570. — CIS., t. 1, p. 287, 417. — PH. BERGER, art. *Astarté*, dans *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 316 a. — BABELON, *Carthage*, p. 66, 68, 84; *CR.*, 1904, p. 231. — R. CAGNAT, *Le Capitole et le temple de Junon Cœleste à Carthage*, dans *Revue Archéol.*, 1894, t. 1, p. 189. — PERROT ET CHIP., t. 3, p. 73. — TERTULLIEN, *Apolog.*, 21, p. 35 b. — CAPITOLIN, *Opilius Macrinus*, III, à la suite de SUÉTONE, éd. Nisard, 1883, p. 424 a.

<sup>2</sup> CIL., VIII, 1424. — FIRMICUS MATERNUS, *De errore profanarum religionum*, 4, dans *Coll. SS. Ecol. Patrum*, t. 17, 1830, p. 632.

<sup>3</sup> CIS., 180, 181, 182, 183, 184 suiv.

<sup>4</sup> CUMONT, *Les relig. or.*, p. 60, 109. — CIS., 1. — LUCIEN, LXXII, 1, 44, 47, p. 733, 744, 745. — A. GAYET, *Le destin, la divination égyptienne et l'oracle d'Antinoüs*, dans *Conférences faites au Musée Guimet*, t. 30, 1908, p. 88. — *CR.*, 1904, p. 472. — ANDRÉ BERTHELOT, art. *Chypre*, dans *Gr. Encycl.*, t. 11, p. 336 a. — Art. *Paphos*, *ibid.*, t. 25, p. 982 b.

<sup>5</sup> CIS., t. 1, p. 417. — PH. BERGER, *Les orig. or.*, p. 391; art. *Astarté*, dans *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 316 a. — CARTON, *Le sanctuaire de Tanit à El-Kenissia*, 1906, p. 159. — VALÈRE-MAXIME, II, VI, 15, p. 92. (La Vénus de Sicca était sûrement Tanit : PRELLER, *Röm. Myth.*, p. 753 note 2.) Cf. la prostitution rituelle à Sidon, à Tyr, à Byblos, à Chypre (RENAN, *Mission*, p. 518, 647 suiv. — LUCIEN, LXXII, 6, p. 731. — JUSTIN, XVIII, 5, à la suite de CORNELIUS NEPOS, éd. Nisard, 1879, p. 476 a. — SAINT AUGUSTIN, *De ciuitate Dei*, IV, 10, éd. Nisard, p. 164 a). — JUVÉNAL, VI, v. 489, éd. Garnier, 1885, p. 80, appelle le temple d'Isis à Rome *Isiacae sacrae lenae*.

<sup>6</sup> E. VASSEL, *Les deux inscriptions puniques de Tanesmat*, p. 13, 16. — *Rec. de la Soc. Arch. de Constantine*, t. 18, pl. 1 n° 2, 5, pl. 4 n° 12, pl. 5 n° 14, pl. 9

Or, Hannibal agit non seulement au nom de la capitale, non seulement à celui d'Utique et de toutes les villes et populations soumises au **עם קרתחדשת**, mais encore à celui des soldats, des alliés, des villes et nations amies d'Italie, de Gaule, de Ligurie <sup>1</sup>.

#### § 4. — Apollon

Si nous admettons que Zeus est le déguisement de Baal-Hammon et Héra celui de Tanit, nous devons nous attendre à trouver sous Apollon un *dieu fils*, très probablement Eshmun.

Au point de vue de l'aspect physique, il y a convenance, car le chef des Cabires se présente, comme le fils de Latone, sous la forme d'un adolescent d'une rare beauté <sup>2</sup>.

Astronoé, suivant Damascius, a donné à Eshmun le nom de **Παιών** <sup>3</sup>; c'était l'identifier à Apollon.

A Thèbes de Béotie, Apollon portait le surnom d'**Ἰσμήνιος**; d'après Münter et François Lenormant, ce vocable vient du nom d'Eshmun, dont les Phéniciens, personnifiés par la Grèce en Cadmus, auraient introduit le culte dans leur très ancienne colonie et dont l'Apollon thébain ne serait que le continuateur <sup>4</sup>.

Ce qui appuyerait encore cette hypothèse des deux savants, c'est que le fleuve Isménos, qui coule à Thèbes, s'était appelé primitivement **Ἰσδών** <sup>5</sup>, et que ce nom, auquel je ne connais pas en grec de racine (à moins qu'on ne veuille y voir un génitif pluriel dorien de **ἰσδών**), pourrait bien être phénicien comme celui qui l'a remplacé (**לֵאדֹן**), qui appartient au Seigneur <sup>6</sup>.

Nous avons vu <sup>7</sup> que les stèles dédiées en latin à Saturne Balcanensis portent trois effigies, où M. Toutain reconnaît Saturne, Sélènè et Hélios. Comme nous savons pertinemment que dans cette triade Saturne n'est autre que Baal-Hammon (ou tout au moins, on le verra plus tard, un de ses substituts), il nous est permis de supposer que Sélènè y figure Tanit et que c'est Eshmun que représente Hélios, bien proche parent d'Apollon.

n<sup>o</sup> 30, 31, pl. 10 n<sup>o</sup> 33. — *Neopun.* 86, 87, dans SCHRÖDER, *Die phön. Spr.*, p. 267, 268, pl. 14 n<sup>o</sup> 8, 7. — *Costa* n<sup>o</sup> 70, 106, dans *CIS.*, 294. — PH. BERGER, *Lettre à M. Al. Bertrand*, p. 214.

<sup>1</sup> POLYBE, VII, fr. IX, 5, éd. Didot, 1859, p. 381.

<sup>2</sup> DAMASCIUS, *Vita Isid.*, 302, p. 144.

<sup>3</sup> *Ibidem.*

<sup>4</sup> HÉRODOTE, V, 59, éd. Dindorf-Müller, 1877, p. 256. — PAUSANIAS, IX, v, 1-3, x, 1, 2, 4, XII, 1-4, éd. Dindorf, 1845, p. 440, 441, 447, 449, 450. — DIODORE, IV, II, 1, p. 187. — MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 57. — LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 334.

<sup>5</sup> PAUSANIAS, IX, x, 6, p. 448.

<sup>6</sup> Cf. le fleuve Adonis. Toutefois, ce nom de Ladon est aussi porté par des affluents de l'Alphée et du Pénée, par le dragon du jardin des Hespérides et par le chien d'Actéon : PAULY-WALZ-TEUFFEL, *Real-Encycl.*, t. 4, p. 721.

<sup>7</sup> Chapitre III, § 1, p. 21.

Cependant, nous nous heurtons à deux obstacles que je ne saurais passer sous silence.

Appien, Strabon, Philon, Damascius désignent Eshmun sous le nom d'Asklèpios; l'inscription trilingue punique, grecque et latine de Pauli Gerrei en Sardaigne rend לאשמן לאדן par Ασκληπιωσι et *Aescolapio*; aux temps romains, c'était un temple d'Esculape qui s'élevait dans l'acropole de Byrsa <sup>1</sup>.

Mais François Lenormant estime qu'Eshmun eût pu « au moins aussi convenablement, si ce n'est plus » être rapproché d'Apollon que d'Esculape. Comme le fait remarquer M. Babelon, le dieu phénicien était « identifié avec l'Asclépios-Esculape gréco-romain surtout à cause de son attribut du serpent et de son rôle de dieu guérisseur »<sup>2</sup>.

Or, on sait qu'Apollon, de même que son fils Asclèpios, était dieu de la médecine et avait le serpent parmi ses attributs <sup>3</sup>.

La seconde objection est assurément gênante.

Appien, historien digne de foi, nous signale l'existence en — 146 d'un temple d'Apollon sur l'agora de Carthage ou dans le voisinage immédiat de cette place; et le dieu qu'il présente sous ce nom occupait assurément un rang très élevé dans le panthéon carthaginois, puisque la chapelle qui renfermait sa statue colossale et dorée, emportée ultérieurement à Rome, était revêtue de lames d'or de mille talents *en poids* (et non *en valeur*, comme le dit Münster) <sup>4</sup>, ce qui représente quatre-vingt-dix millions de notre monnaie.

Certes, un culte rendu à l'Apollon grec n'aurait rien d'impossible;

<sup>1</sup> APPIEN, VIII, 130, p. 159. — STRABON, XVII, III, 14, p. 706. — PHILON DE BYBLOS, fr. I, 27, p. 569 b. — DAMASCIUS, *Vita Isid.*, 302, p. 144. — APULÉE, *Florides*, 18, p. 129 b.

<sup>2</sup> LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 336. — BABELON, *Le dieu Eshmoun*, dans *CR.*, 1901, p. 236. Dans cette étude documentée, l'éminent conservateur du département des Médailles me saura gré de lui signaler une légère inexactitude. Décrivant, p. 232, un aureus de Septime-Sévère où Eshmun est représenté dans son temple, il indique une couronne dans le tympan. Mais à la loupe on distingue sur la phototypie de la médaille (fig. 1), au lieu de la couronne, le croissant renversé de Tanit, ce qui est plus intéressant.

<sup>3</sup> LUCIEN, VIII, *Deorum dialogi*, xvi, 1, 23, p. 59, 69; XXXII, *Alexander*, 10, p. 330; XXXVI, *De astrologia*, 23, p. 376. — PINDARE, *Pyth.* V, v. 85 suiv., dans *Poetae Graeci ueteres tragici, comici, lyrici, epigrammatici*, Coloniae Allobrogum, 1614, t. 2, p. 46. — DIODORE, IV, LXXI, 1, V, LXXIV, 5, 6, p. 242, 301. — PAUSANIAS, VII, xxiii, 7, p. 351. — TITE-LIVE, XL, 51, t. 6, p. 175. — MACROBE, *Saturn.*, I, 17, 20, p. 196 b, 197 b-198 a, 209 b. — LACTANCE, *Divin. instit.*, I, 10, IV, 27, p. 12 b, 126 a. — PAULY-TEUFFEL, *Real-Encycl.*, t. 1, partie 2, 1866, p. 1275, 1289. — L. DE RONCHAUD, art. *Apollon*, dans DAR. ET SAGLIO, *Dictionn. des antiq.*, t. 1, part. 1, p. 317 a, 321 a, fig. 371.

<sup>4</sup> ... οὐ τὸ τε ἀγάλμα κατὰ χρυσόν ἦν, καὶ δῶμα αὐτῷ χρυσήλατον ἀπὸ χιλίων ταλάντων σταθμῶν περιέκειτο. APPIEN, VIII, 127, p. 157; cf. VIII, 133, p. 160. — PLUTARQUE, *T. Quinctius Flaminius*, 1 : *Vilae*, t. 1, 1877, p. 440. — MÜNSTER, *Relig. der Karthag.*, p. 26.

Ce savant orientaliste se base, je crois, sur un mémoire publié en 1876 par Philippe Berger dans le *Journal asiatique*. On y lit effectivement :

« En réalité, Malac-Baal, Adonis, Dionysos, Jolaos n'étaient qu'un seul dieu <sup>1</sup>. »

Mais l'auteur entend sans doute uniquement par là que les quatre divinités avaient une souche commune, puisque la phrase que je viens de reproduire est immédiatement précédée de celle-ci :

« Au fond, les mythologies sémitiques reposaient toutes sur une donnée excessivement simple : une trinité qui se compose du père, de la mère et du fils ; c'est toujours le dieu qui se dédouble pour renaître sous une forme plus complète ; mais chacun des noms dont on l'appelait, et chacune de ses représentations devenait à son tour le centre d'un nouveau travail mythologique. »

Chanaan avait emprunté Tammuz, comme la plupart de ses divinités, à la Chaldée, où il apparaît dans les textes cunéiformes, sous le nom de *Doumouzi*, dès le temps de Goudéa, entre le — 30<sup>e</sup> et le — 25<sup>e</sup> siècle, et où il est « l'époux de jeunesse d'Ishtar » <sup>2</sup>. En Phénicie, ce dieu était désigné par un surnom devenu un nom, *Adon* (*le Seigneur*), ou *Adoni* (*Mon Seigneur*), que les Grecs transcrivirent *Adonis* : *Sol uocatur Byblius Adon* <sup>3</sup>.

Que Tammuz et Adonis ne fassent qu'un, on pourrait le conclure du passage où le prophète montre à la porte septentrionale du temple de Jérusalem « les femmes assises pleurant Tammuz », והנה השם הנשים ויהנה אתה תמוז וישבות מבכות אתה תמוז <sup>4</sup> ; c'est en effet le rite des adonies de Gebal. Mais nous avons mieux : saint Jérôme, hébraïsant consommé, dit expressément : *Quem nos Adonidem interpretati sumus, et hebraeus et syrus sermo Thamuz uocat*, et dans une lettre à saint Paulin, il répète : « Thamuz, c'est-à-dire Adonis » <sup>5</sup>. Aussi l'identité de l'Adonis phénico-grec et du Tammuz chananéen n'est-elle pas douteuse aux yeux des savants ; Renan seul distingue le premier du second <sup>6</sup>.

1 PH. BERGER, *Note sur les pierres sacrées appelées en phénicien Neçib Malac-Baal*, dans *Journ. as.*, 1876, t. 2, p. 266.

2 JEREMIAS, *Das Alte Testament*, p. 40, 183, 354. — *Records of the past*, t. 9, 1877, p. 142, 147 ; t. 11, p. 129, 131. — SCHRADER, *Die Abstamm. der Chaldäer*, dans *ZDMG.*, t. 27, 1873, p. 424.

3 MARTIEN CAPELLA, II, 192, cité par RENAN, *Mission*, p. 235.

4 *Ezéchiel*, VIII, 14.

5 Saint JÉRÔME, cité par JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, p. 355, et par CHARLES VELLAY, *Le culte et les fêtes d'Adonis-Thammouz dans l'Orient antique*, 1904, p. 36.

6 GESENIUS, *Lexic. man.*, p. 969 b. — CREUZER-GUIGNAUT, I, 2, part. 3, p. 920. — MUNK, *Palestine*, 1845, p. 92 b. — M. COLLIGNON, art. *Adonis*, dans *Gr. Encycl.*, t. 1, p. 612 b. — E. SAGLIO, art. *Adonis*, dans *DAR. ET SAGLIO, Dict.*, t. 1, part. 1, p. 72 a. — JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, p. 14, 40, 41. — SOURY, *La Phénicie*, p. 811-812. — VELLAY, *Le culte et les fêtes d'Adonis*, p. 77-78. — RENAN, *Mission*, p. 235.

Dans la légende de la mort du grand Pan, qui s'explique d'une façon toute naturelle par l'usage de mener le deuil de Tammuz, le nom du dieu (Θαμωύς) a été transféré au pilote, évidemment par suite d'une confusion <sup>1</sup>.

Le culte d'Adonis, qui avait ses principaux sièges à Gebal et dans le Liban, se répandit de fort bonne heure au-dehors. Nous l'avons trouvé à Jérusalem dès le début du — 6<sup>e</sup> siècle, si toutefois Ezéchiel vivait réellement à cette époque; en tout cas, Bethléem avait fort anciennement un bois sacré dédié à Tammuz <sup>2</sup>.

Le mythe et le culte avaient gagné Cypre, la Grèce et les régions voisines, la plupart des villes d'Orient, l'Égypte, l'Italie et jusqu'aux lointaines colonies phéniciennes de l'Ibérie; en Sardaigne, la coutume des jardins d'Adonis subsiste encore de nos jours <sup>3</sup>.

Une croyance aussi universelle, et d'ailleurs presque d'origine phénicienne, ne pouvait manquer de pénétrer en Afrique; aussi en trouvons-nous la trace dans cette contrée comme partout.

A Carthage, le père d'un dédicant paraît s'appeler 'Abd-Adoni <sup>4</sup>.

Une épitaphe latine d'Henrich-bou-Chater concerne un prêtre d'Adonis <sup>5</sup>; et comme ce personnage était indigène, puisqu'il s'appelait *Mthumbal Balithonis Labreco* (c'est-à-dire, pour les deux premiers noms, *מתנבעל בן בעליתן*), il y a tout lieu de supposer que le temple qu'il desservait n'a pas été créé par les conquérants, mais existait du temps de l'indépendance.

Moins probante est l'existence au Khanguet-el-Hadjaj d'un temple d'Adonis élevé sous le règne de Septime-Sévère (193-211) <sup>6</sup>.

Une stèle néopunique de Constantine est dédiée à *Elon, à Adon,*

<sup>1</sup> PLUTARQUE, *De defectu oraculorum*, 17 : *Scripta moralia*, t. 1, p. 510.

<sup>2</sup> STRABON, XVI, II, 18, p. 643. — LUCIEN, LXXII, 6 suiv., p. 733-734. — VELLAY, *Le culte*, p. 21. — M. VERNES, art. *Ezéchiel*, dans *Gr. Encycl.*, t. 16, p. 1012 b. — SAINT JÉRÔME, *Epist. ad Paulinum*. C'est, si je ne me trompe, à M. Vellay que j'ai emprunté cette dernière référence, dont je n'ai pas été à même de vérifier le texte.

<sup>3</sup> PLATON, *Phèdre*, 61, t. 1, p. 734. — THÉOCRÈTE, Idylle XV, v. 86, 96 suiv., dans *Poetae graeci veteres carminis heroici scriptores*, Aureliae Allobrogum, 1606, t. 1, p. 580. — BION, Idylle I, v. 1 suiv., *ibidem*, p. 613-614. — ARISTOPHANE, *Pax*, v. 418-420; *Lysistrata*, v. 387-398; éd. Dindorf, 1854, p. 171, 259-260. — PAUSANIAS, II, XX, 6, VI, XXIV, 7, IX, XVI, 4, XXIX, 8, XLI, 2, p. 96, 313, 454, 469, 487. — PLUTARQUE, *Alcibiades*, XVIII, 3; *Nicias*, XIII, 9 : *Vitae*, éd. Dömmner, t. 1, 1877, p. 239, t. 2, 1862, p. 635. — THÉOPHRASTE, *Historia plantarum*, VI, VII, 3, éd. Wimmer, 1866, p. 107. — MUSÉE, v. 42-54, éd. Schrader-Schäfer, 1825, p. 10, 12. — FIRMICUS MATERNUS, *De errore profan. relig.*, 9, p. 644. — CREUZER-GUIGNAUT, t. 2, part. 3, p. 936 note 4. — PAULY-TEUFFEL, t. 1, part. 1, 1864, p. 176. — VELLAY, *Le culte*, p. 7, 57-59, 70, 189.

<sup>4</sup> CIS., 332.

<sup>5</sup> CIL., VIII, 1211.

<sup>6</sup> J. RENAULT, *Les divinités ador. à l'ép. rom.*, pl. 6 p. 11, p. 12.

à Baal-Hammon, une seconde au Seigneur Adon et à Baal-Hammon; Adon est également mentionné sur une autre <sup>1</sup>.

Mais ces textes prouvent que le dieu était adoré sous le nom d'Adon en Afrique comme en Phénicie. Pouvait-il l'être simultanément sous celui de *Jol*? Si ce n'est pas impossible, cela paraît difficile: deux noms pour un même dieu dans une même contrée ne tardent guère à donner deux dieux distincts. Du reste, les Grecs ont toujours considéré Adonis et Iolaos comme étrangers l'un à l'autre.

J'aurais encore plus de répugnance à identifier avec Alfred Maury Iolaos et Eshmun <sup>2</sup>.

Ce qui est vraisemblable, c'est qu'Eshmun, Iolaos et Adonis se ressemblaient fort. Dans le panthéon phénicien, « toutes les divinités secondaires se confondent; ôtez-leur leurs noms, vous ne savez plus à quoi les reconnaître <sup>3</sup> ».

## V. — La troisième triade

### § 1. — Arès

Quels noms les Carthinois donnaient aux dieux de la troisième triade, c'est ce que je ne saurais dire; et l'on n'est guère mieux renseigné sur leur figure, leurs attributions exactes et le culte qui leur était rendu.

L'existence d'un dieu *'Arish* nous est révélée à Carthage par le nom théophore עבדארש, qui figure sur un certain nombre de stèles, et les éditeurs du *Corpus* se demandent si ארש n'est pas le grec Ἄρης <sup>4</sup>. Il se peut en effet que dans le principe, les Carthinois, puissants seulement par leur marine, n'aient pas eu de dieu spécial de la guerre, et qu'ils aient emprunté celui des Grecs à la suite de leurs malheurs en Sicile.

Mais il pourrait aussi se faire que ce fût l'inverse. On ne voit pas pourquoi en punique le *sigma* aurait été remplacé par un *shin*, tandis que les Grecs, ne possédant pas cette chuintante, y auraient tout naturellement substitué une consonne voisine. Il ne se trouve pas d'étymologie satisfaisante à Ἄρης. Thèbes, colonie phénicienne, est appelée par Homère *la cité d'Arès*, et dans le cycle thébain, le dieu est l'époux d'Aphrodite, divinité phénicienne, le beau-père du phénicien

<sup>1</sup> Musée Lavignerie, série 1, p. 44. — PH. BERGER, *Note sur les pierres sacrées*, p. 265. — *Recueil de Constantine*, 1876-1877, pl. 2 n° 4.

<sup>2</sup> Voir ci-dessus, chapitre II, § 3, page 16.

<sup>3</sup> PH. BERGER, *Ascagne*, p. 616.

<sup>4</sup> *CIS.*, 393 (?), 537 (?), 805, 992 (?), 998, 1122, 1355, 1376, 1555, 2188, 2222, 2488, 2687, 2970, 3158 (?), 3166.

Cadmus. Or, le mot ארש est sémitique, il signifie *Epoux*, et fournirait dans cette acception un surnom divin très plausible. A la vérité, certains auteurs font venir Arès de la Thrace; en tout cas, Hérodote n'affirme nullement cette origine comme on l'a dit: il parle simplement du culte rendu au dieu par les Thraces, ce qui est bien différent <sup>1</sup>.

Il est possible encore que l'Arès hellénique et l'Arish carthaginois n'aient de commun qu'une homonymie approximative et fortuite.

Jean de Salisbury, évêque de Chartres, mort vers 1180, qui avait à sa disposition des auteurs anciens perdus depuis, dit qu'Hannibal avait envoyé à Carthage les anneaux des chevaliers romains, *unde Martem suum Libyae praesidem aureo clypeo ob insignem uictoriam honoraret* <sup>2</sup>. Ce texte, s'il faut le prendre à la lettre, indiquerait que l'Arès punique était distinct de l'Arès grec; il semble toutefois que la qualification de *Libyae praeses* conviendrait surtout à Baal-Hammon, et ce n'est assurément pas ce dieu qu'Hannibal vise en cet endroit du serment. A la vérité, une inscription latine d'Aïn-Suda semble identifier Mars avec Saturne <sup>3</sup>; mais le syncrétisme était en honneur à cette basse époque, et puis il s'agit peut-être d'une idée tout individuelle.

Il faut voir, je crois, des symboles de l'Arès punique dans les deux enseignes formées d'un fer de lance avec un caducée pour hampe qui flanquent sur une stèle votive de Carthage le palmier, autre représentation divine; j'en dirai autant de la panoplie figurée sur un second *ex-voto* <sup>4</sup>.

Dans les sépultures puniques, on rencontre de temps à autre parmi les phylactères déposés auprès du cadavre des pointes de flèche presque toujours en bronze ou des fers de lance <sup>5</sup>: ces objets devaient peut-être leur vertu magique à ce qu'ils étaient des attributs du même dieu.

Lors de sa mission en Phénicie, la seule arme que Renan ait trouvée dans une sépulture était une pointe de flèche en cuivre <sup>6</sup>; elle y avait certainement un rôle mystique.

<sup>1</sup> Art. Arès, dans *Gr. Encycl.*, t. 3, p. 820 b-821 a. — HÉRODOTE, V, 7, éd. Dietsch, t. 2, p. 3.

<sup>2</sup> CREUZER-GUIGNIAUT, t. 2, part. 1, 1829, p. 238, note 5.

<sup>3</sup> *CIL.*, VIII, Suppl. 1, 17313.

<sup>4</sup> PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 23 fig. 2, 24-25 et fig. p. 25. — PERROT ET CHIP., t. 3, fig. 336, p. 461.

<sup>5</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *La nécrop. d'Ard-el-Kheraib*, p. 50 n° 50, p. 79 n° 98. — DELATTRE, *La nécrop. de Saint-Louis*, p. 13; *Un mois de fouilles*, p. 8; *La nécrop. de Douïmès, 1895*, p. 17; *La nécrop. de Sainte-Monique, 1<sup>er</sup> mois*, p. 21 a; *2<sup>e</sup> mois*, p. 4 b et fig. 6, 13 b; *2<sup>e</sup> trimestre*, p. 2 b, 9 a; *La nécrop. des rahs, 2<sup>e</sup> année*, p. 16 a, 17 b; *3<sup>e</sup> année*, p. 26 a; *CR.*, 1898, p. 555.

<sup>6</sup> RENAN, *Mission*, p. 431, 474, 487.

Sur une stèle cyprote, un fer de flèche est inscrit dans un chevron surmonté du disque <sup>1</sup>.

Déjà en Chaldée la flèche est un symbole divin ; sur les monuments, elle remplace le plus souvent l'effigie du Sagittaire, qui est celle de Marduk (de même que l'Archère du zodiaque babylonien, qui deviendra plus tard la Vierge, n'est autre que la déesse Ishtar). Ainsi voyons-nous la flèche couronner un autel ou un temple sur deux zodiaques de la dixième année du règne de Marduk-nadin-akhé (— 1220 d'après Oppert, — 1117 suivant Jeremias), sur différents *kudurru* ou titres de propriété kassites (— 18<sup>e</sup> au — 14<sup>e</sup> siècle), sur des cylindres <sup>2</sup>.

A Babylone, la bétomancie ou divination par les flèches était une institution d'Etat. Les Juifs la connaissaient ; la Bible nous montre Joas, roi d'Israël, y ayant recours sous la direction du prophète Elisée. L'usage en a été très répandu en Orient et les Arabes l'ont conservée jusqu'à Mahomet <sup>3</sup>. Il n'est donc pas impossible que les Carthaginois l'aient employée.

Les flèches ou les javelots avaient leur rôle dans la magie grecque et latine <sup>4</sup>. Sur la mosaïque découverte en 1889 ou Célius, un trait transperce le *mauvais œil* <sup>5</sup>.

### § 2. — Triton

Triton est peut-être d'origine phénicienne, opine M. Hild. Chez les Grecs, il est fils de Poseidon et d'Amphitrite <sup>6</sup> ; tel ne paraît pas être le sentiment carthaginois, puisque c'est à Triton qu'Hannibal donne le pas. Cependant, le fait n'est pas très probant ; en Grèce, Zeus passait avant Kronos, et à Tyr, Melqart, dieu fils <sup>7</sup>, avait également supplanté son père.

Hérodote met Triton et Poseidon au nombre des divinités à qui les Libyens des bords du mystérieux lac Tritonis offraient des sacrifices ; ici encore, Triton est nommé en premier lieu <sup>8</sup>.

La fable raconte que Jason, jeté par la tempête en Libye, sur les

<sup>1</sup> PERROT ET CHIP., t. 3, fig. 152 p. 217.

<sup>2</sup> LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 69, 73, 76. — MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 152. — JEREMIAS, *Das Alte Testament*, fig. 3, 4, 8, p. 9, 14. — FRIEDRICH DELITZSCH, *Babel und Bibel, dritter Vortrag*, 1905, fig. 12, 13, p. 35, 36. — J. OPPERT, art. *Babylone*, dans *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 1042 a. — DELAPORTE, *Cylindres or.*, p. 38 n° 51 et pl. 4 fig. 51, 47, 56, 59 n° 78 et pl. 5 fig. 78.

<sup>3</sup> *Eséchiel*, XXI, 26. — *II Rois*, XIII, 15-19. — DOUTTÉ, *Magie et religion*, p. 373. — Art. *Divination*, dans *Gr. Encycl.*, t. 14, p. 717 b-718 a.

<sup>4</sup> PLINÉ, XXVIII, VI, 3-4, t. 2, p. 255 b.

<sup>5</sup> P. PERDRIZET, dans *Bulletin des Antiquaires de France*, 1903, p. 165-166.

<sup>6</sup> J.-A. HILD, art. *Triton*, dans *Gr. Encycl.*, t. 31, p. 409 b-410 a.

<sup>7</sup> PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 397.

<sup>8</sup> HÉRODOTE, IV, 188, éd. Dietsch, t. 1, p. 375.

bas-fonds du même lac Tritonis, fut sauvé par Triton, roi divin du pays, qui lui prédit ensuite tout ce qui devait arriver à lui et aux siens <sup>1</sup>.

Un scarabée gravé d'un Triton (le dieu Triton ?) a été recueilli à Carthage dans une tombe du — 4<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>.

Une mosaïque découverte à Chebba, dans une villa romaine du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> siècle, représente Neptune porté sur les flots par un quadriges attelé d'hippocampes que conduisent un Triton et une Néréïde; Triton joue là un rôle subalterne <sup>3</sup>.

### § 3. — Poseidon

La provenance du Poseidon grec est fort obscure. « Certains auteurs, dit Alfred Maury, ont attribué à Poseidon une origine phénicienne. Cette hypothèse n'a rien en elle-même d'impossible. »

Mais pour M. Hild, « quoique nous rencontrions dans sa légende et dans son culte des éléments exotiques, ce qui est le cas de toutes les divinités maritimes, ses origines et sa nature propre expriment avant tout les préoccupations et le caractère de la Grèce, que la mer enveloppe de toutes parts <sup>4</sup> ».

Ce jugement du savant mythologue ne me paraît pas trancher la question. Supposez en effet que l'Hellade ait reçu des Phéniciens (qui, s'ils n'étaient pas environnés par la mer, vivaient sur ses flots) un Poseidon rudimentaire: l'imagination débordante des Grecs devait nécessairement s'exercer sur cette maquette, l'adapter, l'agrandir en l'embellissant, en faire en un mot le personnage que nous montre la fable. N'a-t-elle pas su transformer à Paphos l'Astarté phénicienne, « la sombre déesse de la mer, des ténèbres et de la mort <sup>5</sup> », en la ravissante Aphrodite? Et comme l'a fort bien vu Philippe Berger, *Amphitrité*, nom de l'épouse du Poseidon hellénique, n'est qu'un doublet d'*Aphrodité*, c'est-à-dire le nom même d'Astarté défiguré à son passage dans la bouche des matelots grecs. Le Poseidon de Mantinée, entre autres, avait « de singulières attaches avec la Phénicie <sup>6</sup> ».

Aux yeux d'Hérodote, Poseidon est d'origine libyque: « Dans le principe, dit-il, le nom de Poseidon n'était connu que des Libyens,

1 HÉRODOTE, IV, 179, t. 1, p. 370. — DIDOIRE, IV, LVI, 6, t. 1, p. 230. — APOLLONIUS, IV, v, 1537-1622, à la suite d'HESSIONE, éd. Lehrs, 1840, p. 107-108.

2 MERLIN ET DRAPPIER, *La nécrop. d'Ard-el-Kheraïb*, p. 80 n° 98.

3 GAUCKLER, *Compte rendu de la marche du Service en 1902*, p. 19-20.

4 MAURY, *Rech. sur la relig.*, p. 84. — J.-A. HILD, art. *Poseidon*, dans *Gr. Encycl.*, t. 27, p. 400 b.

5 ALBERT RÉVILLE, *La religion des Phéniciens*, dans *Revue des deux mondes*, t. 105, 1873, p. 388.

6 PH. BERGER, *Les orig. orient.*, p. 385, 389.

et ils vénèrent toujours ce dieu. » Il ajoute que les Libyens voisins du lac Tritonis disent Athéna fille de Poseidon et de ce lac (*λίμνη*, qui est féminin) <sup>1</sup>. Agénor, roi de Phénicie et père de Cadmus, et Bêlos, roi d'Égypte établi plus tard à Babylone, seraient fils de Poseidon et de Libya; Poseidon serait aussi père d'Atlas, premier roi de l'Atlantide <sup>2</sup>. On ne saurait tirer de toute cette paternité que des déductions contradictoires.

Philon de Byblos fait Poseidon fils de Pontos et frère de Sidon; Kronos donne Bérytos à Poseidon, aux Cabires, aux Laboureurs et aux Pêcheurs. De fait, à Délos, vers le — 2<sup>e</sup> siècle, les marchands syriens de Bérytos étaient groupés en confrérie sous le nom de Poseidoniastes <sup>3</sup>.

M. Clermont-Ganneau suppose que le mot phénicien **𐤑𐤕𐤕**, connu par **𐤑𐤕𐤕𐤑𐤕** et **𐤑𐤕𐤕**, noms d'homme dont on trouve le premier assez souvent répété à Chypre, était l'appellation du Poseidon de Larnaka. Il est vrai que les savants allemands voient dans **𐤑𐤕𐤕** le pluriel de **𐤑𐤕** (hébreu **𐤑𐤕**, *cheval*) et rendent **𐤑𐤕𐤕𐤑𐤕** par *Serviteur des chevaux* [sacrés] <sup>4</sup>; mais bien que le cheval ait joué dans le mythe grec de Poseidon un grand rôle <sup>5</sup>, qui lui a peut-être été également attribué par les Phéniciens, comme je le montrerai dans le prochain paragraphe, ce nom de *Serviteur des chevaux* ne paraît pas bien naturel.

Je m'étais demandé si le dieu n'aurait pas été surnommé primitivement *Batal sussim*, le *Seigneur des chevaux*, désignation correspondant à *Ποσειδών ἵππιος*, *ἵππαρχος*, *ἵπποκόουριος*, et si on ne se serait pas figuré par la suite que *Sussim* était le nom propre du baal; mais c'est tiré par les cheveux. Quoi qu'il en soit, je crois avec Renan et M. Clermont-Ganneau que **𐤑𐤕𐤕** est un nom divin. Est-ce celui du Poseidon chypriote? Ce n'est pas impossible, mais voilà tout.

Ce qui ne paraît pas non plus invraisemblable, c'est qu'il faille identifier soit Triton, soit Poseidon avec ce dieu phénicien *Tan* ou *Tanin* dont Tanit était peut-être originairement la parèdre, à qui on

<sup>1</sup> HÉRODOTE, II, 50, IV, 180, t. 1, p. 142, 371.

<sup>2</sup> DIODORE, I, XXVIII, 1, t. 1, p. 21. — PLATON, *Critias*, t. 2, p. 255. — PAULY-TEUFEL, t. 1, part. 1, p. 540, part. 2, p. 2345.

<sup>3</sup> PHILON, fragm. II, 24, 25, p. 568 b, 569 a. — BULARD, *CR.*, 1904, p. 733.

<sup>4</sup> *CIS.*, 46, 49, 53, 93, 95. — GESENIUS, *Scripturae linguaeque phoeniciae monumenta quotquot supersunt*, 1837, p. 354 a, s. v°. — M. A. LEVY, *Phönizisches Wörterbuch*, 1864, p. 36, s. v°. — SCHRÖDER, *Die phön. Spr.*, p. 174 n° 75. — A. BLOCH, *Phoenizisches Glossar*, 1891, p. 48, s. v°.

<sup>5</sup> PAULY-WALZ-TEUFEL, t. 5, p. 549, 552-554. — HOMÈRE, *Iliade*, XXIII, v. 276-278, éd. Didot, 1837, p. 268. — ESCHYLE, *Septem adversus Thebas*, v. 130-132, éd. Didot, 1842, p. 28. — PAUSANIAS, I, XXX, 4, III, XIV, 2, V, XV, 5, VI, XX, 18, VII, XXI, 7, 8, VIII, VII, 2, X, 2, XIV, 5, XXV, 7, XXXVI, 2, XXXVII, 10, p. 46, 148, 251, 307, 350-351, 372, 376, 383, 396, 411, 414. — DIODORE, V, LXIX, 4, t. 1, p. 297. — VIRGILE, *Géorgiques*, I, v. 12-14, p. 35.

donne pour symbole la hache bipenne, figurée sur les stèles votives de Carthage, et que Fr. Lenormant reconnaît dans le personnage à queue de poisson représenté sur la plus ancienne monnaie d'Itanos<sup>1</sup>.

Pour ce qui est du culte de Poseidon en Phénicie et à Carthage, je ne trouve pas grand'chose à en dire.

Cadmus, d'après la légende, consacre à ce dieu, son aïeul, un temple à Rhodes, un autel à Théra<sup>2</sup> (ce qui, vu la configuration des anciens sanctuaires, revient sans doute au même).

Hannon le navigateur élève un temple au dieu sur le promontoire Soloëis, où finit, au dire d'Hérodote, la troisième partie du monde. L'auteur du périple dit de Skylax visite ce sanctuaire vers l'an — 360<sup>3</sup>.

Diodore nous montre Hamilcar faisant les préparatifs d'un grand sacrifice à Poseidon; dans un autre passage, Himilcon jette à la mer quantité de victimes destinées à la même divinité<sup>4</sup>. De même Sennachérib, en s'embarquant sur le golfe Persique (— 694), avait jeté à la mer, comme offrandes au dieu des eaux Nouah, de petits modèles de vaisseaux en or et des poissons du même métal<sup>5</sup>. Ainsi qu'on l'a vu<sup>6</sup>, les Carthaginois, à l'occasion, immolaient leurs prisonniers à Poseidon ou peut-être aux divinités marines en général.

Abondantes sont dans l'intérieur de la Tunisie les traces du culte de Neptune à l'époque romaine. Ainsi, un sanctuaire a été découvert à Thugga par le docteur Carton; à Maktar, le commandant Bordier a mis au jour dans le mur de la cella du temple d'Hathor-Miskar une dédicace latine; d'autres ont été trouvées à Zama-Major, à Henchir-ech-Chett, à Sufetula, à Medoudja; à Maktar et à Thala, des bas-reliefs représentaient Neptune debout et armé du trident<sup>7</sup>.

1 VASSEL, *Six stèles*, p. 8. — DE MÉLY, *CR.*, 1904, p. 341. — PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 27 et fig. — LENORMANT, *Monnaies et méd.*, p. 108 et fig. 41 p. 109. — Levy de Breslau (*Phöniz. Wörterb.*, p. 36) mentionne d'après Movers un 'Abd-Tanin; mais n'est-ce pas une fausse lecture pour 'Abd-Tanit? — Un hymne babylonien parle de *Tanninu*. (JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, p. 55 note 6.) Pour la Bible, les *Tanninim* sont des monstres marins comme Leviathan. (*Psaumes*, LXIV, 13-14.) — Je rappellerai en passant que le nom de *Tanin* ressemble singulièrement à celui du dieu égyptien *Tanen* ou *Tanon*, dans lequel H. Brugsch voit la forme memphitique du dieu *Noun*, l'Océan primordial de la cosmogonie héliopolitaine; que *Tanen* ou *Tanenit* est un des noms d'Hathor et d'Isis. (Art. *Tanen*, dans *Gr. Encycl.*, t. 30, p. 910 a.)

2 DIODORE, V, LVIII, 2, t. 1, p. 290-291. — LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 343.

3 *Périple d'Hannon*, 4, p. 3. — HÉRODOTE, II, 32, t. 1, p. 131. — *Périple de Skylax*, 112, dans *Geographi graeci minores*, t. 1, p. 93. — Art. *Skylax*, dans *Gr. Encycl.*, t. 30, p. 90 b.

4 DIODORE, XI, XXI, 4, XIII, LXXXVI, 3, t. 1, p. 368, 525.

5 LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 293.

6 Page 32.

7 MERLIN, *BAC.*, 1909, p. CLXV n° 1, CXCVI, II; *Forum et églises de Sufetula*, 1912, p. 18. — *CR.*, 1893, p. 358. — *BAC.*, 1894, p. 255 n° 51; 1897, p. 425 n° 178. — PH. BERGER, *Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres ins-*

Ces hommages loin du littoral s'adressaient non au dieu de la mer, mais à la divinité protectrice des sources et des cours d'eau qu'était en même temps Poseidon chez les Grecs<sup>1</sup>; et étant donné la persistance des croyances puniques, surtout dans les campagnes, il ne paraît pas trop audacieux d'en conclure que les Carthaginois avaient reconnu au dieu ces mêmes attributions, tout au moins dans les derniers siècles de l'indépendance et peut-être sous l'influence hellénique.

§ 4. — **Attributs marins**

En Grèce, le cheval, le dauphin, le thon étaient au nombre des attributs de Poseidon<sup>2</sup>. Nous voyons ces animaux jouer un rôle important à Carthage, parmi différents symboles et phylactères qui se rapportent évidemment soit à Poseidon, soit à d'autres divinités des eaux. Une partie d'entre eux, on s'en rendra compte, se réfèrent sans doute à Tanit, qui a sûrement été dans le principe une divinité marine comme Astarté-Aphrodite<sup>3</sup>.

A). — *Le cheval.*

Le cheval figure sur presque toutes les monnaies puniques, il y accompagne le palmier (symbole divin), la tête de Tanit en Perséphone, celle de Melqart en Héraclès<sup>4</sup>, ce que ne suffirait pas à justifier la légende (qui est du reste clairement une explication postérieure) de la tête de cheval trouvée dans les fondations de Carthage<sup>5</sup>. Les types empruntés à la vie commune, assure Fr. Lenormant, n'étaient jamais reproduits sur les monnaies sans une intention religieuse<sup>6</sup>.

A partir du — 4<sup>e</sup> siècle, ces monnaies se rencontrent presque toujours dans les sépultures puniques<sup>7</sup>; parfois, elles avaient été portées au cou comme amulettes<sup>8</sup>.

*criptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar, dans Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. 36, 1901, partie 2, p. 140. — GAUCKLER, *BAC.*, 1899, p. CLXX; *Compte rendu de la marche du Service en 1900*, p. 13. — E. LURET ET CH. MONCHICOURT, dans GAUCKLER, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. 1, fasc. 4, 1900, p. 248.

<sup>1</sup> ESCHYLE, *Septem adu. Thebas*, v. 307-310, p. 32. — PLATON, *Critias*, t. 2, p. 258. — PAULY-WALZ-TEUFFEL, t. 5, p. 549, 552.

<sup>2</sup> MAXIME COLLIGNON, *Mythologie figurée de la Grèce*, p. 204, 205, 209. — PAULY-WALZ-TEUFFEL, t. 5, p. 564.

<sup>3</sup> J.-A. HILD, art. *Vénus*, dans *Gr. Encycl.*, t. 31, p. 827 a, 3<sup>e</sup>.

<sup>4</sup> BABELON, *Carthage*, p. 23 fig. 1-3, 35 fig., 36 fig., 38 fig., 83 fig.; *Numismatique*, dans *Rech. des antiq.*, p. 178-179, 198 fig. 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39 (Pégase).

<sup>5</sup> JUSTIN, XVIII, 5, p. 476 b. — VIRGILE, *Enéide*, I, v. 441-444, p. 115-116.

<sup>6</sup> LENORMANT, *Monnaies et médailles*, p. 101.

<sup>7</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *Le nécrop. d'Ard-el-Kheraïb*, p. 24 n<sup>o</sup> 6, 46 n<sup>o</sup> 42. — DELATTRE, *La nécrop. de Sainte-Monique*, 1<sup>er</sup> mois, p. 8 b, 11 a-b, 12 a-b, 13 b, 16 a, 18 a, 20 b; 2<sup>e</sup> mois, p. 2 note 1, 3 b, 13 b, 18 a-b, 19 a-b, 21 a; 3<sup>e</sup> mois, p. 4 b, 6 b, 8 a-b; 2<sup>e</sup> trimestre, p. 18 b; 2<sup>e</sup> semestre, p. 24 a; *La nécrop. des rabs*, 3<sup>e</sup> année, p. 7 a. — P. GAUCKLER, *Compte rendu 1902*, p. 14. — Je ne tiens pas compte des innombrables mentions de monnaies puniques sans indication d'effigie.

<sup>8</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 15, 24 n<sup>o</sup> 6.

Le cheval est figuré sur un peigne qui provient de la nécropole de Douïmès, antérieure au — 4<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. La même nécropole a livré une lamelle de plomb découpée en forme de cheval <sup>2</sup>. Dans une sépulture plus récente, une jambe de cheval est gravée sur une amulette <sup>3</sup>.

Une stèle votive de Carthage présente un cheval comme symbole divin <sup>4</sup>.

Dans la procession du bas-relief chaldéen de Maltaia, la cinquième divinité planétaire est debout sur un cheval, mais j'ignore si c'est une divinité marine. Un *kudurru* du temps de Nabuchodonosor I<sup>er</sup>, vers l'an — 1300, montre un protome de cheval sur un autel, dans une double bande parabolique où il ne semble pas interdit de voir le fleuve Océan <sup>5</sup>.

A Ninive, le manche d'un poignard figure une tête de cheval; or, ceux de deux autres armes à la ceinture du même personnage portent chacun trois rosaces et quatre chevrons, qui sont des emblèmes divins. Un cheval est le principal motif d'un trône. Une tête de cet animal protège la proue d'un navire <sup>6</sup>.

#### B). — *Le poisson.*

Les stèles à Tanit et à Baal-Hammon nous font voir, à la place consacrée aux figurations divines, des poissons d'espèces diverses et des dauphins, qu'on considérerait comme poissons <sup>7</sup>.

Ces animaux figurent aussi sur les monnaies autonomes de Carthage et de ses colonies <sup>8</sup>.

Des dauphins étaient sculptés avec des figures humaines et des lions sur l'autel de Poseidon à Soloeis, œuvre attribuée naturellement à Dédale par le prétendu Skylax <sup>9</sup>.

1 Le peigne avait chez les Sémites un caractère religieux, comme les ciseaux, le rasoir, le miroir. Une plaquette d'ivoire du — 4<sup>e</sup> siècle qui servait d'amulette, puisqu'elle a un trou de suspension, paraît bien être l'image d'un peigne. (MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 88 n° 107 et fig. 60.)

2 DELATTRE, *La nécrop. de Douïmès*, 1893, p. 20 fig. 36; 1895, p. 44 et fig. 24.

3 DELATTRE, *Rabs*, 3<sup>e</sup> année, p. 13 fig. 18, 15 a. — « A l'époque du renne, la jambe antérieure du cheval ou du bison est un sujet fréquemment traité dans la sculpture et le bas-relief, quelquefois dans la gravure. » (Abbé BREUIL, dans *CR.*, 1905, p. 109.)

4 *CIS.*, t. 1, pl. 43 n° 186.

5 JEREMIAS, *Das Alte Testament*, fig. 5 p. 17, 1 p. 9.

6 LAYARD, *Nineveh*, p. 87 et fig., 170 fig. 2, 353 fig.

7 PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 4, 19-20, 23, fig. 3 et 4 p. 19. — BABELON, *Carthage*, p. 69. — PERROT ET CHIP., t. 3, p. 458 fig. 328, 459. — *CIS.*, t. 2, pl. 3 n° 485 (deux poissons affrontés). Je n'ai pas fait un dépeillement sérieux du *Corpus*, dont il n'existe encore du reste qu'une partie à la Bibliothèque de Tunis.

8 PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 4. — PERROT ET CHIP., t. 3, fig. 298, p. 424. — GESNIUS, *Script. linguæque phœnic. monum.*, pl. 38, X, pl. 39, XII, pl. 40, XV, XVI. — BABELON, dans *Rech. des antiq.*, p. 178 n° 1, 185. — L. MÜLLER, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. 2, 1861, p. 75 n° 13, 76 n° 23, 77 n° 26, 27, 31, 32, 35 et 36, 78 n° 41.

9 *Périples de Skylax*, 412, p. 93.

Dans le mobilier funéraire des Carthaginois, le poisson est largement représenté.

Sur un moule en terre cuite provenant d'une tombe du — 3<sup>e</sup> ou du — 2<sup>e</sup> siècle, un hippocampe est entouré de dauphins dans un cercle de flots <sup>1</sup>.

Une terre cuite en forme de poisson a été trouvée dans une sépulture de Byrsa <sup>2</sup>.

Le poisson est une des sept figures répétées chacune sept fois en ligne horizontale sur une tablette magique de style égyptisant fournie par la nécropole dite de *Sainte-Monique* ou *des rabs* (— 3<sup>e</sup> et — 2<sup>e</sup> siècles); il y occupe la seconde ligne, la première étant consacrée à Phtah embryon et la troisième à Bès <sup>3</sup>. Le fait qu'on l'ait ainsi placé entre deux dieux est caractéristique.

Un moule en terre cuite du Musée de Cagliari porte cinq poissons disposés en cercle <sup>4</sup>.

Un rasoir rituel de la nécropole de Tharros est orné de poissons accompagnant trois tireurs à l'arc; deux dauphins affrontés sont gravés sur un autre provenant de Carthage <sup>5</sup>. (L'usage de placer les personnages ou les animaux dans cette posture paraît être d'origine sumérienne <sup>6</sup>.)

Un scarabée représente un poisson au-dessus d'une antilope qui en suit une autre <sup>7</sup>. A rapprocher d'une imitation phénicienne de scarabée figurant une antilope qui court à gauche et un poisson allant à droite <sup>8</sup>.

Dans deux grands *oudjas* ou yeux mystiques en albâtre qui servaient d'amulettes, la prunelle se déplace vers le coin de l'œil, qui s'allonge démesurément, ce qui lui donne un faux air de poisson <sup>9</sup>; c'étaient des talismans composites, qui avaient tout à la fois la vertu du poisson et celle de l'oudja.

Un osselet, talisman par lui-même, est entaillé suivant la forme d'un dauphin, qui y était incrusté en une autre matière <sup>10</sup>.

1 DELATRE, *La nécrop. des rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 12 b.

2 DELATRE, *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890, p. 38 et fig.

3 DELATRE, *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 13 a et fig. 2A.

4 P. GAUCKLER, *Note sur des étuis puniques à lamelles gravées, en métal précieuses* (extr. de *CR.*, 1900), p. 21, note.

5 *Ibidem.* — DELATRE, *La nécrop. vois. de Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> semestre, fig. 30, p. 15.

6 Voir notamment l'enveloppe de vase du *patési* Gudea, entre le — 30<sup>e</sup> et le — 25<sup>e</sup> siècle (JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, fig. 53, p. 185), et le bas-relief de Telloh dont je parlerai un peu plus loin.

7 DELATRE, *Douïmès*, 1893, p. 7 fig. 13 A".

8 RENAN, *Mission*, p. 839 fig. 4.

9 DELATRE, *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 13 b-14 a et fig. 26 et 27.

10 *Ibidem*, p. 15 b.

Le poisson en miniature était fréquemment porté comme amulette<sup>1</sup>; les vertèbres de poisson<sup>2</sup>, les dents de squalé<sup>3</sup> et de myliobate<sup>4</sup>, les dents palatales de poissons indéterminés<sup>5</sup>, les otolithes d'ombrine<sup>6</sup> étaient déposées en guise de talismans à côté du mort.

Si l'on voulait essayer de rattacher à telle ou telle divinité ces différents attributs ou talismans dérivés du poisson, il ne faudrait pas perdre de vue que le dauphin et le thon étaient symboles et animaux sacrés d'Astarté et par conséquent de Tanit; sur les monnaies puniques frappées en Sicile, la tête de Perséphone-Tanit est parfois entourée de dauphins<sup>7</sup>.

Dans une des *haouanet* ou sépultures en falaise d'époque et d'origine inconnues, libyennes peut-être, découvertes au djebel Behelil par le docteur Deyrolle, des peintures représentent, avec un pentagramme ou pentagone étoilé (figure magique), deux poissons affrontés à une niche<sup>8</sup>.

Le culte des poissons sacrés, qu'on nourrissait dans des viviers, était très ancien et très populaire en Syrie<sup>9</sup>, mais il se rattachait peut-être autant à celui des fleuves et des étangs qu'à celui des divinités marines.

Déjà l'homme de l'époque du renne associe au poisson des idées de magie. Il le reproduit très souvent sur les os gravés, en exagérant

1 MERLIN, *CR.*, 1907, p. 283. — MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 24 n° 6, 46 n° 42, 57 n° 58. — DRAPPIER, *La nécrop. d'Ard-el-Kheraïb*, p. 5 n° 3, 10 n° 23. — DELATTRE, *Les tomb. pun.*, p. 46, 103; *Douïmès*, 1893, p. 2 fig. 3; *Sainte-Monique*, 3<sup>e</sup> mois, p. 12 a; 2<sup>e</sup> trimestre, p. 26 b; 2<sup>e</sup> semestre, p. 14 a; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 13 a-b, 15 a, 30 fig. 63; 3<sup>e</sup> année, p. 15 b, 29 a-b, 33 b, 38 fig. 91, 39 b; *CR.*, 1898, p. 556, 625; 1899, p. 554.

2 DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> mois, p. 2 b, 4 a, 14 a; 3<sup>e</sup> mois, p. 12 a; 2<sup>e</sup> trimestre, p. 3 a; 2<sup>e</sup> semestre, p. 18 a, 23 b; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b; *CR.*, 1898, p. 625.

3 DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> trimestre, p. 26 a; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b.

4 DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> trimestre, p. 25 b; 2<sup>e</sup> semestre, p. 18 a; *CR.*, 1898, p. 625.

5 DELATTRE, *Sainte-Monique*, 1<sup>er</sup> mois, p. 8 b; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b et fig. 41.

6 DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> semestre, p. 17 fig. 35, 18 a; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b; *Les otolithes d'ombrine dans les sépultures puniques de Carthage* (extr. de *Bull. de la Soc. de géogr. d'Alger*), 1905, *passim* et pl.

7 PH. BERGER, art. Astarté, dans *Gr. Encycl.*, t. 1, p. 347 a. — BABELON, art. *Cyziène*, dans *Gr. Encycl.*, t. 13, p. 726 b et fig. 1. — VASSEL, *Littér. pop.*, p. 273. — En Grèce, le dauphin était consacré à Poseïdon, à Aphrodite et à Apollon.

8 DEYROLLE, *Haouanets du Djebel-Bhelil, description de quatre nouveaux groupes*, dans *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1903, 1<sup>er</sup> semestre, p. 66 et fig. 12.

9 XÉNOPHON, *Cyri expeditio*, I, iv, 9, éd. Didot, 1878, p. 191. — DIODORE, II, iv, 3, t. 1, p. 83. — LUCIEN, LXXII, 14, 45, p. 736, 744. — OVIDE, *Fastes*, II, v. 461-474, éd. Nisard, 1888, p. 568 a-b. — CICÉRON, *De natura deorum*, III, 15, t. 1, p. 154 a. — PLINE, XXXII, VIII, 1, t. 2, p. 373 b. — RENAN, *Mission*, p. 130. — P. MONCEAUX, *La Grèce avant Alexandre*, p. 30. — CUMONT, *Les relig. or.*, p. 141. — HELBIG, dans *CR.*, 1895, p. 239. — J. SOURY, *La Phénicie*, p. 809, 814. — Chez les Romains, le poisson servait à la divination. (PLINE, IX, XXII, 1, XXXI, XVIII, 2, t. 1, p. 368 a, t. 2, p. 351 a-b.)

parfois beaucoup la queue, le représente même sur le sol de ses cavernes; ses amulettes sont des vertèbres de gros poissons percées au centre, une queue de poisson découpée dans une lame d'os. C'est, à mon avis, une queue de poisson que figure un des signes relevés dans la caverne de Niaux <sup>1</sup>.

Dans les grottes néolithiques de la Marne, le baron de Baye a recueilli un certain nombre de vertèbres de poisson qui avaient servi comme grains de collier <sup>2</sup>.

En Mésopotamie, on attachait très anciennement au poisson une idée religieuse. Il y formait déjà un des signes du zodiaque, celui qui correspondait au mois d'*addaru*, appelé par les Sumériens *mois du bon augure* <sup>3</sup>; un fragment de bas-relief que je suppose sumérien, puisqu'il a été rapporté de Telloh par De Sarzec, et qui porte au Louvre le n° 30, représente un vase d'où s'échappent à droite et à gauche des filets d'eau sur lesquels semblent nager deux poissons affrontés : ce sont évidemment les signes du Verseau et des Poissons. Un petit poisson provenant des mêmes fouilles était sûrement une amulette.

On a vu au précédent paragraphe Sennachérib offrir au dieu des eaux des poissons d'or.

Un animal qui me paraît être un poisson figure sur un des zodiacs de Marduk-nadin-akhé déjà mentionnés <sup>4</sup>.

Nous trouvons encore un poisson, quelquefois deux et même trois, sur des sceaux-cylindres sumériens, chaldéens ou assyriens; comme ils y accompagnent en général une divinité ou l'arbre sacré, on ne saurait douter de leur sens mystique <sup>5</sup>.

Les Suméro-Chaldéens avaient deux dieux-poissons, dont un, Ea ou Nouah, navigateur et médecin comme Eshmun, n'est autre, semble-t-il, que l'Oannès de Bérose <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> N. JOÏY, *L'homme avant les métaux*, 1879, p. 176. — GABRIEL DE MORTILLET, *Le préhistorique*, 2<sup>e</sup> éd., 1885, p. 397, 415. — H. BREUIL, dans *CR.*, 1905, p. 107. — E. CARTAILHAC et H. BREUIL, dans *CR.*, 1907, p. 218 fig. 2 (avant-dernier signe de la 1<sup>re</sup> ligne), 221, 222 fig. 5.

<sup>2</sup> J. DE BAYE, *L'archéologie préhistorique*, 1888, p. 293.

<sup>3</sup> FR. LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 69, 71; *Tre monumenti caldei ed assiri*, 1879, p. 19.

<sup>4</sup> JEREMIAS, *Das Alte Testament*, fig. 3 p. 9.

<sup>5</sup> PERROT ET CHIP., t. 2, fig. 336 p. 680; t. 4, p. 772. — JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, fig. 35 p. 98. — JOACHIM MENANT, *Rapport sur une mission scientifique en Hollande*, dans *Archives des Missions*, série 3, t. 5, 1879, p. 406 n° 142 et 143, 410 n° 147. — FR. LENORMANT, *Tre monumenti*, p. 19 et pl., fig. 3. — DELAPORTE, *Cylindres orientaux*, p. 51 n° 81, 68 n° 94, 81, d° n° 107, 87, pl. 5 fig. 81, 6 fig. 94, 7 fig. 107.

<sup>6</sup> BÉROSE, fragm. I, n° 3, dans *Fragm. historic. graec.*, t. 2, 1848, p. 496. — MASPERO, *Hist. anc.*, p. 142, 143, 150, 155. — PERROT ET CHIP., t. 2, fig. 9 p. 65, 162 p. 364, 224 p. 501. — JEREMIAS, *Das Alte Testam.*, fig. 10 p. 29. — DELITZSCH, *Babel u. Bibel*, 3<sup>e</sup> Vortr., fig. 14 p. 36. — LENORMANT, *Les prem. civilis.*, t. 2, p. 433. — DELAPORTE, *Cyl. or.*, p. 81, 87. — R. P. SCHEIL, dans *CR.*, 1898, p. 223.

Le culte du poisson existait de même chez les anciens Egyptiens. Dans les sépultures de Negaddeh, on trouve des plaques de schiste découpées ou des objets de terre modelés en forme de poissons; le signe du dieu-poisson Mibit, qui possédera encore à l'époque classique un sanctuaire à Abydos, figure déjà comme symbole divin sur les vases funéraires de cette nécropole si antique <sup>1</sup>.

A Esneh, dans la Haute-Egypte, l'ancienne Anit ou Sanit, la Lato-polis des Grecs, un poisson du Nil était adoré comme incarnant la déesse Neith ou Nit (la même que Tauti d'après l'abbé Bargès et le docteur Bertholon — ce qui ne paraît certes pas impossible) <sup>2</sup>.

Le lépidote et l'anguille étaient sacrés: le poisson était un aliment interdit aux prêtres <sup>3</sup>.

Dans la confession négative du Livre des morts, l'âme du défunt s'écrie: « Je n'ai pas pêché les poissons sacrés dans leurs étangs! <sup>4</sup> »

Pour le merveilleux s'appliquant au poisson en Judée, voir notamment les livres de Jonas et de Tobie <sup>5</sup>.

Je passe sous silence le rôle considérable du poisson dans la mythologie de l'Inde védique et son emploi si fréquent dans la symbolique de la Grèce.

Ce culte a laissé des traces nombreuses en Afrique comme en Syrie <sup>6</sup>. Ayant ailleurs exposé longuement ses survivances chez les indigènes tunisiens <sup>7</sup>, je crois inutile de répéter ici ce que j'en ai dit; mais j'ajouterai quelques détails et décrirai notamment le jeu du poisson aux nocés des Juifs tunisiens.

La soirée du jeudi qui suit celui où le mariage a été consommé <sup>8</sup> est appelée *ليلة قص الحوتة*, *soirée de l'action de couper le poisson*. L'épousée ceint la *fouta*, *الفرطة*, pièce de cotonnade bariolée, de soie pour les grandes circonstances, qui se noue à la taille et sert aux

<sup>1</sup> LUCIEN, XXXVI, 7, p. 373. — G. FOUCART, dans *CR.*, 1905, p. 259, 266.

<sup>2</sup> STRABON, XVII, 1, 40, 47 p. 690, 693. — PTOLÉMÉE, IV, v, 31, éd. C. Müller, t. 1, part. 2, 1901, p. 722. — PAULY-WALZ-TRUFFEL, t. 4, p. 820. — Art. *Esneh*, dans *Nouveau Larousse illustré*, t. 4, p. 285 a. — J.-J.-L. BARGÈS, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, 1878, p. 131 note 1. — L. BERTHOLON, *Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes de l'Afrique du Nord* (extr. d'*Archives d'anthropologie criminelle*), 1904, p. 26. — DE ROUGÉ, cité par RENAN, *Mission*, p. 545.

<sup>3</sup> HÉRODOTE, II, XXXVII, 6, LXXII, éd. C. Müller, p. 84, 95.

<sup>4</sup> MASPERO, *Hist. anc.*, p. 45.

<sup>5</sup> *Jonas*, II, 1-11. — *Tobie*, XI, 4, 8, 13-15.

<sup>6</sup> RENAN, *Mission*, p. 130.

<sup>7</sup> VASSEL, *Littér. pop.*, p. 128, 129, 130, 131, 163, 189, 194, 197 fig. 7, 199, 271; *Supers-titions tunisiennes*, à la suite de *Littér. pop.*, p. 2, 3; *Quelques traits de mœurs des indigènes tunisiens* (extr. de *La revue indigène*), 1910, p. 4, 5, 7, 8. — Voir aussi un article documenté signé M..., dans *La dépêche tunisienne* du 6 juin 1906.

<sup>8</sup> Les mariages juifs se célèbrent le mercredi et ne se consomment que le lendemain. (VASSEL, *Superst. tun.*, p. 3.)

ménagères indigènes à la fois de jupon court et de tablier; les gens de la noce présentent un poisson dans un bassin de cuivre. Les nouveaux époux, armés chacun d'un couteau, saisissent l'animal, l'homme par la tête, la femme par la queue, et luttent à qui le tranchera le plus vite; mais comme on a pris soin d'introduire un morceau de bois dans la partie antérieure, c'est toujours la seconde qui triomphe, à la grande joie des assistants. العروسة غلبته, *la mariée l'a vaincu!* s'écrie-t-on en chœur; et on proclame que, dans le nouveau ménage, ce sera la femme qui portera, comme on dit, la culotte.

Il est facile de reconnaître dans cette cérémonie burlesque un rite divinatoire qui venait peut-être des Carthaginois et dont le caractère magique s'est effacé à la longue.

Je n'ai pu savoir si la même coutume existe chez les musulmans de Tunis.

A Sfax, l'Arabe fiancé achète quantité de poisson qu'on étale sur le sol; les deux fiancés l'enjambent sept fois <sup>1</sup>.

Chez les Arabes d'Alger, le fiancé envoie à la fiancée un panier de poisson <sup>2</sup>.

Sur un acte de mariage juif antérieur au protectorat français (le seul qu'il m'ait été donné de voir), le texte, soigneusement calligraphié en hébreu carré, est enfermé dans un encadrement compliqué peint à l'huile, à ce qu'il semble. Bien entendu, les précautions contre le mauvais œil n'y sont point omises. En bas, dans un vase, la plante mystique où je vois une survivance de l'arbre sacré des Chaldéens, accolée de deux animaux que le naturaliste le plus téméraire ne tenterait pas de déterminer; j'y soupçonne pourtant des oiseaux, et ne serais pas surpris que ce fussent des colombes — à moins que ce ne soient des aigles. Aux deux angles inférieurs, deux grands *khamisa*, aux doigts surmontés des trois filets appelés *tagin*, תגין, dont les rabbins couronnent quelques caractères de certains manuscrits sacrés <sup>3</sup>. En haut enfin, deux poissons, l'un à droite, l'autre à gauche. Ainsi, il y a seulement une quarantaine d'années, des figures talismaniques variées s'étalaient chez les Tunisiens jusque sur les documents officiels à caractère religieux, et le poisson y occupait une place très honorable.

C). — *Les monstres marins.*

Un rasoir rituel du — 3<sup>e</sup> ou du — 2<sup>e</sup> siècle montre un hippocampe <sup>4</sup>. On a vu précédemment cet être fabuleux sur un moule.

<sup>1</sup> KARL NARBESHUBER, cité par THEODOR ZACHARIAE, dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. 22, p. 435. — Le second savant a fait paraître dans ce recueil, t. 18, p. 299-306, t. 20, p. 291-301, t. 22, p. 431-436, des études sur le rite divinatoire du poisson, qu'on retrouve dans l'Inde.

<sup>2</sup> *La Revue indigène*, 1907, p. 334.

<sup>3</sup> VASSEL, *Littér. pop.*, p. 86, 129-130 et fig., 194.

<sup>4</sup> DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> sem., fig. 47 p. 24.

Le Capricorne à queue de poisson, signe du dieu Ea chez les Chaldéens, figure avec le disque et la corne d'abondance sur des monnaies de Leptis Magna à l'effigie d'Auguste, mais à légende punique, sur d'autres de Sabrata, également à légende punique, portant au droit la tête de Bacchus ou celle de Mercure, qui sont les masques de divinités carthaginoises<sup>1</sup>. Le même symbole était gravé sur une gemme trouvée en Phénicie<sup>2</sup>.

Un fragment d'*oscillum* en marbre blanc découvert dans l'arsenal punique de Carthage présente d'un côté un masque de style archaïque rappelant la tête de Perséphone des monnaies carthaginoises, de l'autre un griffon marin surmonté du croissant retombant sur le disque<sup>3</sup>.

D). — *Navires et agrès.*

Les stèles votives de Carthage montrent assez souvent, à l'emplacement réservé aux images divines, des navires<sup>4</sup> ou des gouvernails<sup>5</sup>; on y voit même une ancre<sup>6</sup>.

Sur une monnaie de Leptis Magna à légende punique, l'objet qui se croise au revers avec un thyrses serait peut-être plutôt un gouvernail qu'une massue, si le dessin est fidèle<sup>7</sup>.

E). — *Coquillages.*

Les coquillages sont abondants dans les tombes, en particulier les petites cyprées, qui font d'ailleurs souvent partie des colliers d'amulettes. Les bivalves et les patelles servaient quelquefois de récipients à fard, et n'y perdaient probablement rien de leur vertu protectrice, étant donné le caractère religieux bien visible de tout ce qui touchait à la toilette<sup>8</sup>.

1 BABELON, dans *Rech. des antiq.*, p. 175 n° 1, 176 n° 3, 196 fig. 6, 197 fig. 21.

2 RENAN, *Mission*, fig. 8 p. 839.

3 GAUCKLER, *Compte rendu 1903*, p. 10-11.

4 PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 24 et fig. — *CIS.*, notamment t. 2, pl. 8 n° 729, pl. 10 n° 805, 847, pl. 39 n° 1987, pl. 44 n° 2158, pl. 52 n° 2482.

5 *CIS.*, t. 2, pl. 46 n° 2215. — PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 23-24, fig. 4 p. 23.

6 PH. BERGER, *Les ex-voto*, p. 24, fig. 3 p. 23.

7 BABELON, *Rech. des antiq.*, p. 175 n° 1, 196 fig. 3.

8 MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 26 n° 9, 28 n° 13, 29 n° 15, 37 n° 30, 39 n° 33, 42 n° 41, 49 n° 49, 50 n° 50, 54 n° 55, 55 n° 56, 59 n° 60, 68 n° 80, 77 n° 93. — DRAPPIER, *Théâtre*, p. 6 n° 10; *Ard-el-Kheraïb*, p. 4 n° 2 et 3, 6 n° 8. — DELATTRE, *Tomb. pun.*, p. 46; *La nécrop. de Saint-Louis*, p. 14, 18; *Douïmès, 1893*, p. 3 a, 19 a-b et fig. 34 (cyprée en faïence), 24 b-25 a; *Quelques tombeaux*, p. 18; *Un mois de fouilles*, p. 4, 6; *Douïmès, 1895*, p. 10-11, 16, 37-38, 81, 85, 90, 91, 98, 100, 102, 122, 137; *Sainte-Monique, 1<sup>er</sup> mois*, p. 8 b, 15 fig. 28, 16 a, 20 a; *3<sup>e</sup> mois*, p. 2 a, 8 a; *2<sup>e</sup> trimestre*, p. 4 b, 6 a, 15 b, 18 a, 24 a, 25 b, 26 a-b; *2<sup>e</sup> semestre*, p. 18 a, 23 b, 25 a; *Rabs, 2<sup>e</sup> année*, p. 49 b; *3<sup>e</sup> année*, p. 9 a, 16 a, 36 a; *CR.*, 1898, p. 7; 1906, p. 21. — STÉPHANE GSELL, *Fouilles de Gouraya, 1903*, p. 40.

Un pétoncle est représenté sur quelques monnaies puniques; sur une autre, le bonnet phrygien d'Aphrodite-Tanit est en forme de coquille. Il est juste, toutefois, d'ajouter que ces médailles, comme celles aux dauphins, ont été gravées par des Grecs de Sicile <sup>1</sup>.

Dans de précédents travaux, j'ai signalé que la cyprée, vulgairement *puceilage*, était, à cause de la forme de son ouverture, un symbole *ktéique* d'Astarté-Aphrodite, et j'ai parlé de son emploi actuel dans la magie tunisienne <sup>2</sup>. Sur celui des coquillages et notamment de la cyprée chez les Arabes anciens et sur la divination par les coquillages chez les indigènes modernes du Maroc et de l'Algérie, consulter le magistral ouvrage de M. Doutlé <sup>3</sup>.

L'homme néolithique de Menton avait la tête couverte d'une coiffure toute formée de petites coquilles percées; les stations de la Marne ont fourni des colliers de coquillages marins soit simplement percés, soit taillés <sup>4</sup>.

En Egypte, M. de Morgan a recueilli dans la tombe d'une princesse de la 12<sup>e</sup> dynastie de grosses coquilles d'or figurant des cyprées et des huîtres perlères (qui devaient être également symboles ktéiques en raison de l'aspect de l'animal). Une autre sépulture du même temps renfermait aussi des coquillages en or <sup>5</sup>.

La bordure d'une mosaïque romaine de Tunisie est « composée de dauphins, de pectens et de coquilles Saint-Jacques » <sup>6</sup>. (Dans les mosaïques découvertes en Afrique, la proportion des sujets maritimes est fort grande, parce qu'ils étaient supposés de bon augure.)

F). — *L'opercule de Turbo*.

Outre les coquilles, on trouve dans les tombeaux puniques des opercules de *Turbo* <sup>7</sup>. Ceux-ci présentent d'un côté un disque bombé, de l'autre un enroulement; ils rappellent par là tout à la fois le disque sacré d'Egypte et de Phénicie et la corne de bélier d'Amon et de Baal-Hammon.

Si je ne me trompe, l'opercule de *Turbo* sert encore d'amulette aux Arabes tunisiens <sup>8</sup>.

1 MÜLLER, *Numismatique*, t. 2, p. 75 n° 14, 76 n° 17 et fig., 78 n° 39. — BABELON, *Rech. des antiq.*, p. 178 n° 1, 198 fig. 35; *Carthage*, p. 23 fig. 4.

2 VASSEL, *Littér. pop.*, p. 197, 198, 275; *Quelques traits de mœurs*, p. 6-7, 8.

3 DOUTÉ, *Magie et religion*, p. 82, 394.

4 G. DE MORTILLET, *Le préhistorique*, p. 391. — DE BAYE, *L'archéol. préhist.*, p. 294, 295. — A. BARBIN, *Fouilles des abris préhistoriques de La Mouillah (près Marnia)*, 2<sup>e</sup> campagne, 1912 (extr. de *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la prov. d'Oran*), p. 10.

5 J. DE MORGAN, dans *CR.*, 1894, p. 116, 117.

6 *Catalogue du Musée Alaoui*, A. Mosaïques, n° 110.

7 DELATTRE, *Douïmèe*, 1893, p. 3 fig. 5; *Sainte-Monique*, 1<sup>er</sup> mois, p. 8 b, 9 b; 2<sup>e</sup> mois, p. 22 a; 2<sup>e</sup> trimestre, p. 25 b; 2<sup>e</sup> semestre, p. 18 a; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b; *CR.*, 1898, p. 625.

8 VASSEL, *Quelques traits*, p. 7, 2<sup>e</sup>.

G). — *Autres productions marines.*

Aux poissons et aux coquillages viennent s'adjoindre auprès du mort du corail brut ou taillé en amulettes symboliques <sup>1</sup> et des concrétions internes d'éponges <sup>2</sup>.

La « corne de corail », amulette phallique, est aussi commune de nos jours à Tunis qu'à Naples ou en Sicile.

Je crois me rappeler qu'un crabe figure sur une monnaie punique, et que j'ai vu une pince de crustacé dans une vitrine du Musée Lavigerie à Carthage; il y en avait peut-être une au cou d'un petit Arabe tunisien <sup>3</sup>.

Il s'associait, je le présume, une idée religieuse à la pourpre, qui venait de la mer, mais le temps m'a manqué pour des recherches à ce sujet. La peinture rouge des cercueils puniques est-elle de la pourpre? Une analyse serait désirable.

A Tunis, la couleur rouge plaît aux جنون (*Génies*) <sup>4</sup>.

H). — *L'hameçon.*

Comme phylactères paraissant répondre aux mêmes préoccupations magiques, nous trouvons encore des hameçons de bronze; leur caractère religieux est d'autant plus certain, qu'un de ces instruments figurait dans un collier d'amulettes <sup>5</sup>.

I). — *Le trident.*

On voit un trident dans le champ d'un scarabée de jaspe qui provient de Carthage et qui représente un personnage assis tenant une palmette et accompagné d'un chien <sup>6</sup>.

Le trident, soit isolé, soit avec un dauphin enroulé autour du manche, figurait sur les monnaies de Bèryte et sur des poids de cette ville datant de — 128 <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 19, 26 n° 9. — DELATTRE, *Quelques tombeaux*, p. 19; *Douïmès*, 1895, p. 38 (corail blanc), 40; *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> semestre, p. 18 a; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 49 b; *CR.*, 1898, p. 625. — GAUCKLER, *BAC.*, 1900, p. CLVIII; *Compte rendu 1903*, p. 33. — Voir VASSEL, *Littér. pop.*, p. 130, 170; *Quelques traits*, p. 6, 7.

<sup>2</sup> DELATTRE, *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b.

<sup>3</sup> VASSEL, *Quelques traits*, p. 8, 4<sup>e</sup>.

<sup>4</sup> VASSEL, *Littér. pop.*, p. 121, 273; *Superst. tun.*, p. 8.

<sup>5</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kheraïb*, p. 71 n° 82. — DELATTRE, *Tomb. pun.*, p. 46, 103; *Douïmès*, 1893, p. 13 b, 14 fig. 22; *Un mois de fouilles*, p. 3; *Douïmès*, 1895, p. 10, 84, 87, 91, 102; *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> semestre, p. 16 b; *Rabs*, 3<sup>e</sup> année, p. 15 a. — VASSEL, *Littér. pop.*, p. 179.

<sup>6</sup> DRAPPIER, *La nécrop. du théâtre*, p. 9, note.

<sup>7</sup> JULES ROUVIER, dans *CR.*, 1897, p. 228, 229.

J). — *Les ondes.*

Des bandes d'ondes sont un ornement de prédilection sur les stèles votives de Carthage <sup>1</sup>.

K). — *Les cailloux roulés.*

Il était chez les Carthaginois un rite encore plus primitif et plus grossier qui se rattachait peut-être au culte des divinités marines ou tout au moins de celles des eaux. Des cailloux roulés (dans beaucoup de cas des galets de mer) font fréquemment partie du mobilier de la tombe. On ne peut y voir que des bêtyles ou des fétiches : la ligne de démarcation est assez délicate à tracer. Quelquefois la pierre est percée d'un trou de suspension pour servir d'amulette <sup>2</sup>.

Cette superstition punique nous fait remonter à l'époque magdalénienne, et plus de deux mille ans après l'anéantissement de Carthage, on trouverait un petit caillou dans la poche de bien des intellectuels fréquentant Monte-Carlo : les peuples disparaissent, les aberrations demeurent.

Comme les symboles gravés sur les stèles votives, les talismans placés dans les tombes vont souvent par paire : deux monnaies, deux coquillages, deux hameçons, deux cailloux, deux flèches. Ici, on ne saurait invoquer la passion de la symétrie ; il s'agit évidemment d'une idée religieuse, bien que cette idée m'échappe. Est-ce une allusion au couple divin, plus populaire peut-être que la triade ?

## VI. — Les autres dieux

### § 1. — Divinités faisant campagne

Les dieux qui font campagne avec les Carthaginois, d'après la leçon à laquelle je me suis rallié sur l'autorité de Philippe Berger, sont Hélios, Sélène et Gè ; avec les attributions qu'il est permis de leur supposer, l'idée de les faire intervenir dans une guerre n'a, en somme, rien de choquant. La tente sacrée que transportait l'armée <sup>3</sup>

<sup>1</sup> CIS., t. 2, pl. 4 n° 533, 536, pl. 5 n° 590, pl. 6 n° 594, 598, 599, 601, 606, 629, pl. 7 n° 661, 681, 693, etc. — VASSEL, *Cinq stèles*, p. 6, 8 ; *Six stèles*, p. 10, 13.

<sup>2</sup> MERLIN ET DRAPPIER, *Ard-el-Kherâb*, p. 67 n° 75, 76 n° 91. — DRAPPIER, *Ard-el-Kherâb*, p. 5 n° 3. — DELATRE, *Saint-Louis*, p. 18 ; *Douïmès, 1893*, p. 26 ; *Quelques tombeaux*, p. 20 ; *Un mois de fouilles*, p. 4 ; *Douïmès, 1895*, p. 10, 38, 98, 111, 112 ; *Sainte-Monique, 1<sup>er</sup> mois*, p. 8 b, 20 a ; *3<sup>e</sup> mois*, p. 4 a, 8 a ; *2<sup>e</sup> trimestre*, p. 22 a-b, 25 b, 26 b ; *Rabs, 2<sup>e</sup> année*, p. 19 b ; *3<sup>e</sup> année*, p. 16 a ; *CR., 1906*, p. 21. — *Bull. de la Soc. arch. de Sousse, 1905, 1<sup>er</sup> semestre*, p. 18. — Voir VASSEL, *Littér. pop.*, p. 120, 151, 175 note 3.

<sup>3</sup> DIODORE, XX, LXV, 1, t. 2, p. 392.

servait sans doute à abriter leurs simulacres. De même, « les Giblites avaient un temple portatif, trainé par deux bœufs, et qui ressemblait fort à l'arche des Hébreux »<sup>1</sup>.

Le culte du dieu Soleil, שמש, adoré sous ce même nom en Mésopotamie<sup>2</sup>, nous est attesté en Phénicie et en Afrique par un certain nombre de noms théophores d'hommes ou de localités : עבדשמש<sup>3</sup> (*Serviteur de Shemesh*), אדנשמש<sup>4</sup> (*Shemesh est le Seigneur ou est mon Seigneur*), שמששלך<sup>5</sup> (*Shemesh a....*), מקמשמש<sup>6</sup> (*Lieu de Shemesh*) et שמש toul court<sup>7</sup>; peut-être aussi par le nom d'un mois phénicien, זבחשמש<sup>8</sup> (*Sacrifice à Shemesh*).

En raison de la ressemblance qu'il y avait entre le punique אל et le grec Ἥλιος; à l'époque où les aspirées phéniciennes avaient perdu de leur netteté et permutaient facilement, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le premier vocable (qui figure dans le nom féminin מתנאל<sup>9</sup>) eût été regardé quelquefois comme s'appliquant au dieu Soleil; Servius, en effet, désigne celui-ci par le nom de *Hel*<sup>10</sup>.

Je ne saurais dire comment Sélènè et Gè s'appelaient en punique.

Sous les Romains, *Tellus* possédait à Sidi-Embarek comme à *Madaura* et à *Thubursicum Numidarum* des sanctuaires desservis par des prêtresses<sup>11</sup>.

Rappelons que sur les stèles du Bou-Kournine (2<sup>e</sup> siècle), les effigies du dieu Soleil et de la déesse Lune flanquent celle de Saturne-Baal et représentent (ou remplacent) Eshmun et Tanit<sup>12</sup>.

Le culte du Soleil et de la Lune est condamné dans le livre de Job<sup>13</sup>, ce dont il faut conclure qu'il n'était pas inconnu en Judée.

D'après Hérodote, les Numides, sauf ceux des bords du lac Trito-

1 RENAN, *Mission*, p. 215.

2 JOACHIM MEXANT, *La bibliothèque du palais de Ninive*, 1880, p. 109.

3 CIS., 57, 116, 117, 1293 (?), 2277 (?). — J. et H. DERENBOURG, *Les inscriptions phéniciennes du temple de Séli à Abydos*, 1886, 4<sup>s</sup>, 57<sup>s</sup>. (Cité par BLOCH, *Phœnic, Glossar*, p. 48 s. v<sup>e</sup>, et par MARK LIDZBARSKI, *Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik*, 1898, p. 335 s. v<sup>e</sup>.)

4 CIS., 88<sup>4,5</sup>. — CLERMONT-GANNEAU, dans CR., 1898, p. 526. — LIDZBARSKI, *Ephemeris*, t. 1, p. 17.

5 CIS., 1273. — שרך est peut-être synonyme de שרף mettre en liberté au pi'el.

6 MÜLLER, *Numismatique*, t. 3, p. 111, 124, 161 suiv. (Nom de ville sur une monnaie de Maurétanie.)

7 MÜLLER, *Numismatique*, p. 98, 100, 167. (Nom de lieu sur une monnaie de Bocchus III.)

8 CIS., 13. — *Larnaka*, 2<sup>4</sup>. — MM. CLERMONT-GANNEAU (CR., 1896, p. 410, 1898, p. 216, note 1) et LIDZBARSKI (*Handbuch*, p. 265) lisent זבחשמש, *Sacrifice des soixante [victimes]*, leçon fort plausible.

9 CIS., 406.

10 SERVIUS, *Ad Aeneid.*, l, v. 729, cité par MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 9.

11 MERLIN, dans BAC., 1908, p. CCLVIII.

12 Voir chapitre III, § 1, p. 21.

13 Job, XXXI, 26-28.

nis, ne sacrifiaient qu'au Soleil et à la Lune <sup>1</sup>. Il peut se faire, toutefois, que l'historien grec entende par là Baal-Hammon et Tanit, ou du moins les divinités libyques avec lesquelles ceux-ci avaient été confondus par les Carthaginois.

« Le caractère de dieu-soleil, dit Guigniaut, s'obscurcissant de plus en plus chez l'Apollon des Grecs, brilla d'un éclat nouveau dans Hélios, dieu qu'ils avaient reçu également des régions solaires de l'Égypte et de l'Asie <sup>2</sup>. » (Le culte d'Hélios et de Séléné était ancien à Olympie et ailleurs <sup>3</sup>.) Bien que les religions sémitiques, on pourrait même dire les religions païennes en général, ne répugnent guère au double emploi, la présence de ce culte à Carthage paraîtrait dénoter qu'on y avait un peu perdu de vue, comme en Grèce pour Apollon et Artémis, le cachet solaire et lunaire de Baal-Hammon et de Tanit. Quant à l'association de la Terre au Soleil et à la Lune dans une même triade, elle est assez curieuse et semble indiquer que les Carthaginois se rendaient compte de la nature planétaire de notre globe, alors que les Suméro-Chaldéens, pourtant si avancés en astronomie, ne le mettaient point au nombre des divinités sidérales.

Les Romains avaient, eux aussi, des divinités présidant à la guerre. Mummius brûle de ses prises ce qui l'encombre, en offrande *τοῖς θεοῖς τοῖς ἐνοχλοῖς* <sup>4</sup>; de même, après son combat contre Archelaüs, Sylla leur consacra, en l'incendiant, le butin inutile, « selon la coutume des Romains » <sup>5</sup>. Mais les dieux en question étaient Mars et Minerve; c'est en effet à ces deux divinités que Scipion offre par le feu ce qu'il ne peut emporter de Carthage <sup>6</sup>.

### § 2. — Fleuves, Etangs et Eaux

Silius Italicus, dans ses *Punica*, fait allusion au culte des fleuves chez les Carthaginois :

*At Poenus, multo fluvium veneratus honore,  
Gramineus undis statuit socialibus aras* <sup>7</sup>.

Ce culte, d'ailleurs, était en grand honneur parmi les Phéniciens, qui imposaient des noms divins à leurs cours d'eau et à ceux des contrées où ils s'établissaient. Le nom du dieu Milk, par exemple, se retrouve dans le *Meilichos* grec, le *Milichus* libyen, la *Mulucha* de Maurétanie <sup>8</sup>.

1 HÉRODOTE, IV, 188, éd. Dietsch, t. 1, p. 375.

2 CREUZER-GUIGNAUT, t. 2, part. 1, p. 129.

3 PAUSANIAS, V, XI, 8, VI, XXIV, 6, p. 244, 313.

4 APPIEN, VI, 57, p. 56.

5 APPIEN, *De bello Mithridatico*, 45, p. 230.

6 APPIEN, VIII, 133, p. 160.

7 SILIUS ITALICUS, IV, v. 700-701, t. 1, p. 264.

8 RENAN, *Mission*, p. 515. — SOURY, *La Phénicie*, p. 811 — PH. BERGER, *Les orig. or.*, p. 386.

A Carthage, au temps de l'influence hellénique, les croyances relatives aux Fleuves purent être renforcées et aussi modifiées dans une certaine mesure par celles qui avaient cours en Sicile, car le culte des divinités fluviales ne fut nulle part plus répandu que dans ce pays : Agrigente était baignée par le dieu Acragas, Sélinonte par Sélinos, Géla par Gélas, etc. <sup>1</sup>.

Les Grecs homériques sacrifiaient aux Fleuves le bœuf et le cheval<sup>2</sup>. Mais était-ce aux Phéniciens qu'ils avaient emprunté cet usage ?

De nos jours encore, les indigènes de la région de l'oued Rhir font des sacrifices aux sources <sup>3</sup>.

Peut-être faut-il voir une trace du culte des Etangs dans celui de la tortue d'eau douce, qui est signalé dans certaines parties de la Tunisie <sup>4</sup>, et que, notamment, j'ai constaté moi-même à Aïn-Garci. Toutefois, ce reptile, chez les Grecs, était un des attributs d'Aphrodite <sup>5</sup>.

Υδραζ, opposé ici aux cours d'eau et aux étangs (ou aux prairies ?), désigne, je le présume, les étendues d'eau dormante, lacs et mers.

Les anciens Romains avaient coutume, avant de prendre la mer, d'immoler une victime *aux Flots*, c'est du moins de ce terme que Cicéron fait usage <sup>6</sup>. Au 19<sup>e</sup> siècle, l'habitude de sacrifier à la Mer existait également chez les corsaires d'Alger <sup>7</sup>.

Je serais tenté de considérer, avec mon savant ami le docteur Bertholon, comme une survivance du culte de la Mer le rite de l'*aooussou* chez les indigènes du littoral de l'Extrême-Sud tunisien : « Il est d'usage, pour tous ceux qui habitent non loin de la mer, de prendre un bain dans l'onde salée, la nuit qui précède le premier jour d'*aooussou*. Ils y amènent aussi leurs animaux, chevaux, chameaux, ânes. A tous, ce contact de l'eau salée donne une grande force pour supporter l'été, disent-ils. <sup>8</sup> »

### § 3. — Tous les dieux

Si Hannibal s'adresse finalement à « tous les dieux maîtres de Carthage », on ne saurait voir là une simple récapitulation ; nul doute qu'il n'obéisse à une pensée analogue à celle qui déterminait en 731

1 THÉODORE REINACH, *Acragas ou le Pirée pris pour un homme*, dans *Revue archéol.*, 1894, t. 1, p. 171.

2 HOMÈRE, *Iliade*, XXI, v. 130-131, p. 244.

3 DOUÏTÉ, *Magie*, p. 472-473.

4 BERTHOLON, *Essai sur la religion des Libyens*, p. 61-62.

5 EDOUARD CHARTON, *Les voyageurs anciens et modernes*, t. 1, 1876, p. 280, note 1.

6 CICÉRON, *De natura deorum*, III, 20, t. 4, p. 157 b.

7 DOUÏTÉ, *Magie*, p. 486-487.

8 MENOULLARD, *L'année agricole chez les indigènes de l'Extrême-Sud tunisien*, dans *Revue tunis.*, 1910, p. 4. — BERTHOLON, *Essai sur la relig.*, p. 62.

le pape Grégoire III à créer la fête de la Toussaint, destinée à rendre hommage surtout aux saints inconnus ou omis au calendrier. Il est en effet certain que les dieux mentionnés précédemment ne forment pas la totalité de ceux qu'on adorait alors à Carthage; c'est du reste ce que je me propose de montrer au chapitre septième et dernier de ce mémoire.

## VII. — Les dieux omis

### § 1. — Astarté et Tanit du Liban

Il est très remarquable qu'Hannibal, dans son énumération, n'ait pas fait mention d'Astarté. Pourtant, il est certain que cette déesse occupait une place toute spéciale dans les préoccupations religieuses des Carthaginois; chez eux, le nom le plus fréquent était celui de *Serviteur d'Astarté* (בדעשתרת ou עבדעשתרת), qui figure plusieurs centaines de fois au *Corpus*<sup>1</sup>.

A la vérité, ce nom et celui de *Serviteur de Melqart*, presque aussi commun que l'autre, avec lequel d'ailleurs il alterne assez souvent dans la même famille<sup>2</sup>, avaient été apportés de Tyr par les compagnons de la mythique Didon, conquérants de la contrée; c'étaient pour ainsi dire des noms nobles, nécessairement fort en honneur auprès des Carthaginois, qui devaient d'autant plus chercher à se persuader et surtout à montrer qu'ils étaient bien de la race victorieuse, que le fait pouvait être fort douteux; il résulte en effet des mensurations effectuées par le docteur Bertholon que les caractères de la plupart des crânes exhumés des nécropoles de Carthage sont égéens et non sémitiques<sup>3</sup>. Comme toujours, la petite minorité triomphante avait été absorbée à la longue par la masse vaincue, à laquelle elle était simplement parvenue à donner un vernis phénicien.

Toutefois, chez un peuple assez dévot pour imposer exclusivement à ses enfants des noms théophores, cette considération n'était pas suffisante, et la prédilection constatée n'aurait pu exister si la religion ne l'avait sanctionnée.

Alors, comment expliquer le silence d'Hannibal?

Il y a une quinzaine d'années, c'était chose facile. Saint Augustin, on l'a vu<sup>4</sup>, identifiait Astarté et Tanit. Münter fait de même. Alfred Maury ne voit dans la seconde qu'une forme de la première; dans un autre passage, il est plus net: « Cette Tanit, dit-il, est celle qui

<sup>1</sup> CIS., 171<sup>a</sup>, 175, 179, 182, 185 (2), 187, 190, 205 (2) (?), 207 (?), 209 (?), 215, 219 (?), 220 (2), etc.

<sup>2</sup> CIS., 170, 171<sup>b</sup>, 179, 181 (2), 184 (2), 186, 199 (2), 200 (2), 201 (3), 202, 203 (2), 204, 206, etc.

<sup>3</sup> BERTHOLON, *Etude comparée sur des crânes de Carthaginois d'il y a 2400 ans et de Tunisois contemporains*, 1911 (extr. de *Revue Tunisienne*), p. 7-9.

<sup>4</sup> Chapitre III, § 3, p. 37.

était appelée à Sidon, Astarté ou Astaroth » Pour Prëller, la déesse poliade de Carthage est l'Astarté phénicienne <sup>1</sup>.

Renan partage les vues de Maury : Tanit, selon lui, « n'est qu'une autre forme d'Astarté » <sup>2</sup>.

« Quant à Tanit, dit M. Perrot, c'était l'Astarté de Carthage; c'était toujours, sous un autre nom, une grande déesse de la Nature, mais avec un caractère sidéral et lunaire encore plus marqué <sup>3</sup>. »

« A Carthage, affirme Philippe Berger, nous voyons tous les cultes particuliers absorbés par celui de la déesse Tanit qui, sous un nom d'origine sans doute asiatique, ayant servi dans l'origine à désigner une divinité particulière, Tanaïs, présente tous les attributs d'Astarté <sup>4</sup>. »

M. Babelon estime que Tanit « correspond à l'Astarté phénicienne »; M. Jules Soury appelle Astarté « la grande déesse de Sidon, de Tyr, puis de Carthage »; enfin, un savant anonyme écrit dans le *Nouveau Larousse*: « Tanit. Déesse phénicienne, un des noms d'Astarté. C'était une divinité sidérale, associée à Baal. Elle avait des temples dans la plupart des cités de Phénicie ou de Syrie, et dans les colonies phéniciennes..... C'est surtout à Carthage qu'Astarté était adorée sous le nom de Tanit <sup>5</sup>. »

Puisqu'il y avait identité entre les deux déesses, il était tout naturel que l'instrument carthaginois ne fit allusion qu'à une. Mais le R. P. Delattre a découvert en février 1898 à Carthage, sur l'emplacement de la nécropole en usage du -4<sup>e</sup> au -2<sup>e</sup> siècle, une dédicace malheureusement mutilée comme toujours, de sanctuaires consacrés *Aux dames Astarté et Tanit du Liban*, לרבת לעשתרת ולתנת בלבנן <sup>6</sup>. La portée de ce document n'échappera à personne.

<sup>1</sup> MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 27. — MAURY, dans CREUZER-GUGNAUT, t. 2, p. 1030, 1039. — PRËLLER, *Röm. Myth.*, p. 669 note 2, 753.

<sup>2</sup> RENAN, *Mission*, p. 727.

<sup>3</sup> PERROT ET CHIP., t. 3, p. 73.

<sup>4</sup> PH. BERGER, art. *Astarté*, dans *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 316 b.

<sup>5</sup> BABELON, *Carthage*, p. 66. — SOURY, *La Phénicie*, p. 814. — Art. *Tanit*, dans *Nouveau Larousse illustré*, t. 7, p. 916 a.

<sup>6</sup> DELATTRE, *S<sup>m</sup>-Monique*, 2<sup>e</sup> mois, p. 5 fig. 7; *CR.*, 1898, p. 99. — DE VOGUÉ, PH. BERGER, CLERMONT-GANNEAU, dans *CR.*, 1898, p. 100, 153, 235 suiv. — LIDZBARSKI, *Ephemeris für Semitische Epigraphik*, t. 1, 1902, p. 18-25 et fig. p. 19, 301-302; *Altsemitische Texte*, fasc. 1, 1907, p. 53 n° 69 et fig. 1 p. 57. — Un fragment d'une autre dédicace a été trouvé à Carthage (Dermesch) et signalé par M. Jules Renauld, correspondant du Ministère; par malheur, on ignore à quelle divinité il se rapportait. (Voir : JULES RENAULT et R. ARDITI, dans *Revue Tunisienne*, 1906, p. 549. — VASSEL, *Sur un fragment de dédicace punique*, 1907 (extr. de *Revue Tunis.*; *Six stèles*, p. 3. — CLERMONT-GANNEAU, *Fragment d'une nouvelle dédicace*, dans son *Recueil d'Archéologie orientale*, t. 8, p. 95-99. — LIDZBARSKI, *Ephemeris*, t. 3, fasc. 2, 1909, p. 55. — NAHEM SLOUSCH, *Une nouvelle inscription de Carthage*, dans *Revue hébraïque*, 1913, p. 97-101.)

Qu'est-ce que cette nouvelle Tanit, manifestement distincte de Tanit Pénè-Baal? Ne serait-ce pas l'Aphrodite que mentionne le pseudo-Lucien, et dont le temple, construit par le légendaire Cinyras (ce dont il faut retenir simplement qu'il était fort ancien), était situé dans le Liban, à une journée de marche de Byblos ou Gebal (à Mutschnaka, selon Renan)<sup>1</sup>?

Voici la description que Macrobe nous donne d'une statue de Vénus : *Simulacrum huius deae in monte Libano fingitur capite obnupto, specie tristi, faciem manu laeva intra amictum sustinens, lacrimae uisione conspicientium manare creduntur*. Il ajoute qu'elle p'eure Adonis<sup>2</sup>. Une statuette de la même déesse existe à la Bibliothèque Nationale : « Cette figurine, dit M. Babelon, a été trouvée dans le voisinage de Tripoli de Syrie, non loin des ruines d'Arca Caesarea, appelée plus ordinairement à l'époque romaine *Caesarea ad Libanum*..... Vénus y avait un temple célèbre où on l'honorait sous la forme de *Venus Archaitis* ou Vénus d'Arca. » Après avoir reproduit le passage de Macrobe, l'éminent archéologue ajoute : « Ne dirait-on pas la description même de notre statuette? » La figurine, d'après M. Babelon, n'est pas antérieure à la conquête de la Syrie par les Romains (—64)<sup>3</sup>; l'Aphrodite du temple de Cinyras était sûrement plus archaïque, mais elle répondait, je pense, aux mêmes idées.

Il me semble, à tort peut-être, voir certains rapports entre la dédicace carthaginoise et celle qu'a faite en grec à Délos un navigateur d'Askalon à Zeus Ourios, Astarté Palaïstinè et Aphrodite Ourania<sup>4</sup>.

A la vérité, Lidzbarski ne veut pas admettre que Tanit du Liban soit une déesse asiatique. « La localisation des divinités, dit-il, était aussi générale chez les Sémites que partout dans l'antiquité et aujourd'hui encore dans le culte des saints. Si quelque part on dressait le נצב d'un dieu, si on lui élevait un מקדש ou un מִסְבֵּדָה, ce dieu prenait le nom de la localité. Il est vraisemblable qu'on ne l'honorait officiellement sous cette espèce que dans ce lieu-là, ou tout au plus dans les petites bourgades des environs qui n'avaient pas de temple propre; car si on lui établissait ailleurs un lieu de culte, on le désignait d'après son nouveau domicile..... לבנן n'est vraisemblablement pas la montagne de la mère-patrie, mais une hauteur voisine de Carthage, qui a pu recevoir ce nom (Mont-Blanc) à cause de la couleur blanche de la roche<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> LUCIEN, LXXII, 9, p. 734. — RENAN, *Mission*, p. 291.

<sup>2</sup> MACROBE, *Saturn.*, I, 21, p. 212 a.

<sup>3</sup> BABELON, *Le cabinet des antiques à la Bibliothèque Nationale*, 1<sup>re</sup> série, 1887, p. 34 et pl. 10.

<sup>4</sup> MAURICE HOLLEAUX, *Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos*, dans *CR.*, 1908, p. 186.

<sup>5</sup> LIDZBARSKI, *Ephem.*, t. 1, p. 20; *Allsemit. Texte*, fasc. 1, p. 53 note 69.

J'avoue que ces explications ne nous ont point convaincu. Certes, l'existence d'un mont Liban en Afrique est possible; mais ne paraît-il pas tout aussi vraisemblable, puisque nous sommes dans les vraisemblances, qu'à Astarté, déesse asiatique, on ait associé une autre déesse asiatique?

Quoi qu'il en soit, il ne reste pas moins acquis qu'à Carthage on adorait simultanément Astarté et une Tanit quelconque, que par conséquent ces deux déesses ne se confondaient pas; d'où il est permis d'inférer que la première était également considérée comme différente de Tanit Pené-Baal.

Tertullien, d'ailleurs, distingue Astarté de Caelestis: « Chaque province, dit-il, chaque cité a ses dieux, ainsi la Syrie a Astarté, l'Arabie Disarès, la Norique Bélénus, l'Afrique Caelestis, la Maurétanie ses roitelets <sup>1</sup>. » Il faut peut-être voir les deux divinités dans le groupe trouvé à Carthage par le P. Delattre et figurant une déesse-mère avec sa fille <sup>2</sup>; cependant, cette terre cuite pourrait représenter Démèter et Kora.

Astarté était adorée à Gaulos à une époque où cette île était certainement sous l'égide carthaginoise <sup>3</sup>; mais je ne vois pas de déduction bien nette à en tirer, attendu que nous ignorons s'il existait également dans l'île un sanctuaire de Tanit.

Maintenant, comment concilier le silence d'Hannibal avec l'état de choses révélé par l'épigraphie? Je ne sais. On voudrait alléguer que l'identité de Tanit et d'Astarté, niée par le culte populaire, était au contraire un dogme du culte officiel: mais justement, ainsi que le fait remarquer Lidzbarski, c'est d'un monument officiel que la dédicace de Carthage a tout l'air.

En tout cas, la religion d'un peuple n'est pas ce que prêchent ses théologiens, mais ce que pratique la multitude.

## § 2. — Baal-Qarnaïm et les baals locaux

### A). — *Le Saturne africain.*

Dans la première de ses deux études si documentées sur le Saturne adoré en Afrique durant la seconde moitié du 2<sup>e</sup> siècle et une partie du 3<sup>e</sup>, M. J. Toutain définit ainsi ce dieu:

« Le Saturne Africain n'est ni le Kronos grec, ni le Saturne de l'antique Latium; c'est le dieu de Tyr et de Sidon, dans ce qu'il a de

<sup>1</sup> TERTULLIEN, *Apolog.*, 24, p. 35 b.

<sup>2</sup> DELATTRE, *Figurines trouvées à Carthage dans une nécropole punique*, dans *CR.*, 1903, p. 433 et fig de la p. 434. — La nécropole a servi du —1<sup>e</sup> au —2<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> *CIS.*, 132<sup>3</sup>.

plus compréhensif et en même temps de moins déterminé. Saturne ne correspond pas à tel des nombreux Baalim, Baal Melkarth, Baal Moloch, Baal Hammon, dont le culte s'est répandu à travers l'occident; c'est le Baal primitif, dont les autres dieux ou héros phéniciens se sont tous peu à peu dégagés, divinité souveraine que la Bible fait connaître comme un rival trop souvent préféré de Jéhovah <sup>1</sup>. »

Plus tard, développant sa pensée, l'auteur revient avec insistance sur l'identité complète (*omnino idem, plane idem*) de Saturne avec Baal <sup>2</sup>; étant entendu que celui-ci, qui n'est, on vient de le voir, ni *Baal-Hammon*, ni *Melqart*, ni *Moloch*, est cependant « le dieu de Tyr et de Sidon », « le dieu suprême des Phéniciens et des Carthaginois, qui, au temps de la souveraineté de Carthage, était, sous le nom de Baal, représenté par les symboles du disque et du croissant <sup>3</sup> ». Si nous le voyons un peu changé, c'est que « les Romains lui ont imposé une forme et une physionomie nouvelles, qui n'ont rien de punique », l'ont « pour ainsi dire revêtu de la toge » <sup>4</sup>.

Ce Baal-Saturne « n'est pas le dieu d'un canton ni d'une cité, mais celui de toute la Libye, de toutes les peuplades de l'Afrique Proconsulaire, de la Numidie et des Maurétanies ». D'ailleurs, « les indigènes africains ne cessèrent jamais d'invoquer une divinité suprême et presque unique, tantôt Baal ou Baal-Hammon, tantôt Saturne » <sup>5</sup>.

Au point de vue de l'essence, le dieu suprême dont il s'agit est indéterminé, universel, infini (*numen supremum, incertum, universale, infinitum* <sup>6</sup>).

Voilà donc qui est net :

1<sup>o</sup> Toute la Phénicie, à l'origine, avait un même dieu suprême, indéterminé et infini;

2<sup>o</sup> Cette divinité, qui n'était point Baal-Hammon, ne l'oublions pas, qui l'était tout de même à un moment donné, les Carthaginois, au temps de l'indépendance, n'ont cessé de la reconnaître pour leur dieu suprême;

3<sup>o</sup> Sous la domination romaine, les indigènes de l'Afrique du Nord étaient quasiment monothéistes et adoraient tous ce même dieu suprême sous le nom de Saturne.

Examinons ces trois données, car l'opinion d'un savant de la valeur de M. Toutain ne saurait se négliger : quand on n'arrive pas à la partager, c'est un devoir de la combattre de son mieux.

1 TOUTAIN, *Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis*, p. 96-97, 104.

2 TOUTAIN, *De Saturni dei in Africa romana cultu*, p. 37, 41, 52, 58, 60, 81, 92, 130, 131, 135.

3 *Ibidem*, p. 8, 41, 52, 58, 60.

4 *Ibidem*, p. 131, 135.

5 *Ibidem*, p. 141.

6 *Ibidem*, p. 29, 32, 37, 41, 52, 58, 81, 140.

Comme la protohistoire ne nous fournit sur les Phéniciens que des renseignements très vagues, l'unité primitive de leur religion est soutenable; Philippe Berger paraît l'admettre quand il dit d'Astarté: « Cette déesse, unique en principe, revêtait autant de formes qu'il y avait de localités où elle était adorée. De là vient sans doute ce nom d'Astartés, *Astarot*, qu'on rencontre à chaque page de la Bible. Ces différences étaient purement géographiques à l'origine <sup>1</sup>. »

Mais comment saurait-on quelle idée ce peuple encore très barbare se formait de son Baal, qui se confondait peut-être avec le Bel chaldéen ?

Ce qui est certain, c'est que dans les temps historiques la Phénicie comptait autant de divinités suprêmes que de cantons. « Quelquefois, dit M. G. Maspero, l'une des deux personnes divines disparaît; souvent, par exemple, c'est le principe femelle qui fait le sujet exclusif des adorations, mais non sans des rapports plus ou moins évidents avec un principe mâle. Le dieu suprême était, à Beyrouth, El, que les Grecs identifiaient avec leur Kronos; partout ailleurs, c'était un Baal, distingué par une épithète, Baal-Melkarth, le maître de la ville, à Tyr, Baal-Sidon, à Sidon, etc. <sup>2</sup> »

Aussi la Bible, si elle nomme souvent Baal au singulier <sup>3</sup>, fait-elle presque aussi fréquemment usage du pluriel *Ba'alim*, les *Baals* <sup>4</sup>. Et elle mentionne les noms de quelques-uns de ces dieux, qui, s'ils n'étaient pas tous l'objet d'un culte en Phénicie même (ce qu'on ignore), étaient du moins tous reconnus en Chanaan, ainsi qu'en témoigne la qualification de baals: *Ba'al-Cefon* <sup>5</sup>, *Ba'al-Gad* <sup>6</sup>, *Ba'al-Pe'or* <sup>7</sup>, *Baal Berit* <sup>8</sup>, *Ba'al-Zebub* <sup>9</sup>, *Ba'al-Hermon* <sup>10</sup>, *Ba'al-Hamon* <sup>11</sup>;

<sup>1</sup> PH. BERGER, art. *Astarté*, dans *Gr. Encycl.*, t. 4, p. 316 b.

<sup>2</sup> MASPERO, art. *Phénicie* dans *Nouveau Larousse illustré*, t. 6, p. 833 c.

<sup>3</sup> *Nombres*, xxii, 41. — *Juges*, ii, 13, vi, 25, 28, 30-32. — *I Rois*, xvi, 31, 32, xviii, 19, 21, 22, 25, 26, 40, xix, 18, xxii, 54. — *II Rois*, iii, 2, x, 18-23, 25-28, xi, 18, xvii, 16, xxi, 3, xxiii, 4, 5. — *II Chroniques*, xxiii, 17. — *Jérémie*, ii, 8, vii, 9, xi, 13, xii, 17, xix, 5, xxiii, 13, 27, xxxii, 29, 35. — *Osée*, xiii, 1. — *Sophonie*, i, 4.

<sup>4</sup> *Juges*, ii, 11, iii, 7, viii, 33, x, 6, 10. — *I Samuel*, vii, 4, xii, 10. — *I Rois*, xviii, 18. — *II Chroniques*, xvii, 3, xxiv, 7, xxviii, 2, xxxiii, 3, xxxiv, 4. — *Jérémie*, ii, 23, ix, 14. — *Osée*, ii, 13, 17, xi, 2.

<sup>5</sup> *Exode*, xiv, 1. — *Nombres*, xxxiii, 7. — *CIS.*, 108, 265, 832, 1323, 2030.

<sup>6</sup> *Josué*, xi, 17, xii, 7, xiii, 5. — *CIS.*, 107, 378, 383, 759, 902, 1013, 1173, 1210, 1945, 2073, etc.

<sup>7</sup> *Nombres*, xxv, 3, 5. — *Deutéronome*, iv, 3. — *Psaumes*, cvi, 28. — *Osée*, ix, 10.

<sup>8</sup> *Juges*, viii, 33, ix, 4. — Qui sait si ce *Baal de l'alliance* n'est pas tout simplement le *Baal de Berytos* ?

<sup>9</sup> *II Rois*, i, 2, 3, 6, 16. — Le *Baal des mouches* (GENESIUS, *Lexicon manuale*, p. 116 b) est bien étrange. Ne serait-ce pas plutôt *Baal-Phallus* (بَب) en arabe vulgaire ?

<sup>10</sup> *Juges*, iii, 3. — *I Chroniques*, v, 23.

<sup>11</sup> *Cantique*, viii, 11.

sans doute aussi *Ba'al-Tamar*<sup>1</sup>, *Ba'al-Me'on*<sup>2</sup>, *Ba'al-Haçor*<sup>3</sup>, *Ba'al-Peraçine*<sup>4</sup>, *Ba'al-Shalisha*<sup>5</sup>, qu'on a voulu interpréter autrement.

La situation était évidemment différente chez les Carthaginois, où une seule ville régnait sur toutes les autres<sup>6</sup>; néanmoins, à considérer combien les Africains sont conservateurs en ce qui touche aux croyances, on ne peut se défendre de l'impression très nette que dans les centres secondaires, ces indigènes à peine *phénicisés* à la surface n'adoraient, sous le couvert de Baal-Hammon ou de Baal avec ou sans une autre épithète, que leur antique divinité locale d'origine libyque ou liby-phénicienne, — comme en Grèce, après le triomphe du christianisme, on persista à vénérer Hélios sous le voile transparent de saint Hélié, à qui tant d'églises ont été dédiées, comme en Bretagne on ne cessa de rendre aux menhirs un culte que le clergé avait dû légitimer en traçant une croix sur la pierre. Et ce sentiment, ce que nous verrons tout à l'heure ne semble pas de nature à le dissiper.

Rien n'autorise à affirmer que les Carthaginois aient jamais eu la notion d'un dieu *infini* et *universel*. En l'an — 189 au plus tard et probablement avant — 200, date de la mort de Ménandre<sup>7</sup>, le Hannon de Plaute, arrivant à Calydon d'Étolie, adresse *en langue punique* ses hommages non à Baal-Hammon, mais aux dieux et aux déesses de la localité<sup>8</sup>.

À Carthage même, la suprématie de Baal-Hammon était fort atténuée si elle n'avait complètement disparu, puisque c'était à Tanit qu'on y reconnaissait la préséance.

Ce dieu ne pouvait être regardé comme *numen incertum* : sa personnalité était aussi définie que celle de toute autre divinité sémitique — ce qui, à la vérité, n'est pas beaucoup dire.

Il n'était pas *numen quasi unicum*, loin de là : en — 215, le serment d'Hannibal lui attribue un long cortège, et nous savons qu'en — 146 il existait à Carthage un certain nombre de temples, puisque l'his-

<sup>1</sup> *Juges*, xx, 33. — Ce serait, d'après Philippe Berger, le Zeus *Démareus* de Philon de Byblos, un *Baal-Palmier* (PERRON et CHATEL, t. 3, p. 59).

<sup>2</sup> *Nombres*, xxxii, 38. — *Josué*, xiii, 17. — *Ezéchiel*, xxv, 9. — Contrairement à l'opinion de Gesenius (*Lexic. man.*, p. 129 b), *Bel Ba'al-Me'on*, dans le second passage, ne peut signifier que le temple de *Ba'al-Me'on*.

<sup>3</sup> *II Samuel*, xiii, 23.

<sup>4</sup> *Ibidem*, v, 20. — *I Chroniques*, xiv, 11.

<sup>5</sup> *II Rois*, iv, 42.

<sup>6</sup> Sauf peut-être sur Utique, où des fouilles étendues et méthodiques seraient bien à souhaiter.

<sup>7</sup> W. S. TEUFEL, *Geschichte der römischen Literatur*, 1875, p. 158. — VICTOR GLACHANT, art. *Ménandre*, dans *Gr. Encycl.*, t. 23, p. 631 b.

<sup>8</sup> PLAUTE, *Poenulus*, acte V, scène 1, v. 929 et 935, éd. Garnier, s. d., t. 1, p. 80, 81. — SCHRÖDER, *Die phönizische Sprache*, p. 289-292.

torien nous assure que celui d'Eshmun, dans l'acropole, était beaucoup plus beau et plus riche *que les autres* <sup>1</sup> (ce qui constituait encore une atteinte à la suprématie de Baal-Hammon); enfin, dans le prochain et dernier paragraphe, j'énumérerai diverses divinités dont l'épigraphie, les monuments ou les auteurs nous révèlent le culte chez les Carthageois.

Qu'à l'époque romaine, les Africains cultivés aient admis l'unité du dieu suprême, c'est fort possible; la mode était alors au syncrétisme. Mais les adorateurs de Saturne n'étaient que des ignorants, des fellahs <sup>2</sup>; ces petites gens ont d'habitude en matière de religion comme dans le reste des conceptions passablement bornées. Et il suffit en somme, pour que deux dieux de localités différentes soient réellement distincts dans la pratique, que la masse des adorateurs de l'un et de l'autre les juge tels, ces dieux eussent-ils même origine, même essence, mêmes symboles et même nom.

Pour ce qui est de l'adoration *presque exclusive* de Saturne, rappelons qu'au temps de la domination romaine le culte d'un Apollon, celui d'un Neptune étaient assez répandus dans les campagnes <sup>3</sup>.

A Bulla Regia, c'est Apollon et non Saturne qui est appelé *deus patrius* et *genius coloniae*; on vénère aux côtés de ce dieu des *dii augusti*, qui prennent les formes de Cérès et d'Esculape; la triade punique Baal-Hammon - Tanit - Eshmun se révèle ici clairement. Le temple d'Apollon abrite encore un Saturne et une Minerve-panthée, dans lesquels M. Alfred Merlin reconnaît le couple poliade. En 196 ou 197, un temple était élevé dans la même ville à Diane *Corollitica* <sup>4</sup>.

A Maktar, Apollon est encore *deus patrius*; son temple renferme une statue de Diane. De plus, les citoyens de cette localité avaient construit un sanctuaire à la divinité hermaphrodite Hathor-Miskar et érigé une statue à Esculape <sup>5</sup>.

Dans les fragments du texte latin de la dédicace bilingue d'Althiburos, on distingue les noms de Jupiter et d'Esculape <sup>6</sup>.

Il serait aisé de multiplier les exemples, sans même recourir aux

<sup>1</sup> APPEN. VIII, 130, p. 159. — Je m'aperçois qu'au chapitre III, § 4, p. 43, j'ai fait un contre-sens en paraphrasant ce texte; *ἐν ἀκροπόλει* se rapporte clairement au seul temple d'Eshmun.

<sup>2</sup> TOULAIN, *De Saturni dei*, p. 33, 141.

<sup>3</sup> Voir chapitre III, § 4, p. 42-43, et chapitre V, § 3, p. 56-57.

<sup>4</sup> MERLIN, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, p. 10, 12-13, 16, 18-20.

<sup>5</sup> MERLIN, *Le temple*, p. 25. — PH. BERGEN, *Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscri.*, t. 36, 1901, partie 2, p. 136 suiv., pl. 1, 5. — CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, t. 3, 1900, p. 323-347; *Les inscriptions néo-puniques de Maktar*, dans *CR.*, 1899, p. 525-538. — MARK LUDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, t. 1, p. 45-52, 176-177. — Académie des inscriptions, séance du 23 janvier 1914.

<sup>6</sup> MERLIN, *Forum et maisons d'Althiburos*, 1913, p. 14.

*di maurici* ou *mauri*<sup>1</sup>, comme Gurzil, Mastiman, Sinifere<sup>2</sup> ou Bacax<sup>3</sup>, ni aux principicules déities dont parle Tertullien<sup>4</sup>.

Pour M. Merlin, il est bon de se le rappeler, l'Apollon de Bulla Regia ou le Jupiter d'Althiburos n'est « qu'un remplaçant, un équivalent, le prête-nom latin du Baal punique, comme ailleurs Saturne<sup>5</sup> ». Au reste, M. Toutain lui-même semblerait avoir porté un jugement analogue dans ses ouvrages *Les cultes païens dans l'empire romain* et *Cités romaines de la Tunisie*, que je n'ai pu consulter<sup>6</sup>; s'il en est réellement ainsi, nous sommes d'accord.

Cette bien longue mise au point des idées générales de M. Toutain sur ce que recouvre en Afrique le nom de Saturne était nécessaire pour aborder en toute liberté d'esprit l'examen de quelques cas particuliers.

B). — *Baal-Qarnaïm*.

Le Bou-Kournine (بو قرنين en arabe vulgaire) est un pic à deux cimes jumelles qui domine Hammam el-Lif; d'aspect très caractéristique, visible de loin, il était nécessairement pour les marins phéniciens et carthaginois le plus précieux des *amers* ou repères de la côte. M. Toutain a constaté sur un des sommets la présence d'un sanctuaire, et a nettement établi que le dieu auquel il appartenait s'appelaît à l'époque romaine *Saturnus Balcaranensis*<sup>7</sup>.

Dans cette épithète, Philippe Berger a vu très judicieusement la transcription latine des mots phéniciens *Baal Qarnaïm*, qu'il traduisait par le *Baal aux deux cornes* ou le *Baal des deux cornes*. Rejetant avec raison le premier sens parce que l'effigie de Saturne sur les stèles du Bou-Kournine n'est pas cornue, M. Toutain conclut qu'à l'époque punique, la montagne « portait déjà le nom de Montagne des deux cornes », et que *Balcaranensis* « signifiait le Baal de la Montagne des deux cornes, comme *Baal-Liban* signifiait le Baal adoré sur le mont Liban »<sup>8</sup>.

1 *CIL.*, VIII, 2637-2641, 8435, 9195, 9327.

2 COMBE, *Johannide*, II, v, 109, 405, IV, v, 669, 681-683, 1139, V, v, 116, VII, v, 304, 619, ed. Bekker, dans *Corpus scriptorum historiarum byzantinæ*, t. 34, 1836, p. 47, 56, 91, 104, 109, 152, 161. — CROMBIE, art. *Gurzil*, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encycl.*, t. 7, p. 1950.

3 *CIL.*, VIII, 5504-5510, 5512-5514, 5517, 5518.

4 TERTULLIEN, *Apolog.*, 24, p. 35 b. — La grande inscription bilingue punique et libyque de Thugga, au Musée Alaoui, est la dédicace d'un temple de Massinissa, mort en — 148. (PH. BERGER, *CR.*, 1904, p. 406. — Lidzbarski, *Eine punisch-altberberische Bilinguis aus einem Tempel des Massinissa* (extr. de *Sitzungsberichte der königl. preuss. Acad. der Wissenschaften*, 1913.)

5 MERLIN, *Le temple d'Apollon*, p. 24; *Forum et maisons*, p. 14. — Cependant, à Bulla Regia, Apollon paraît bien être le prête-nom de Baal-Hammon; le baal local et sa parèdre sont les deux divinités poliades, Saturne et Minerve.

6 MERLIN, *Forum et maisons*, p. 14 note 9.

7 TOUTAIN, *Le sanctuaire*, p. 19-73, pl. 1 n° 2.

8 TOUTAIN, *Le sanctuaire*, p. 103-104; *De Saturni dei*, 28-29, 31.

L'emploi de la forme *Qarnaïm* montre que Berger considérait le mot comme au duel, ce qui est du reste on ne peut plus vraisemblable.

Mais l'hébreu קָרְנַיִם, comme l'arabe قَرْنَيْنِ, comme le grec κέρας, le latin *cornu*, l'allemand *Horn*, ne signifie pas seulement *corne*, il veut dire aussi *sommet* d'une montagne : כָּרַם הָיָה לְיִדְדֵי בַקָּרְן בֶּן-שִׁמּוֹן : *Mon bien-aimé avait une vigne sur une cime fertile* <sup>1</sup>. C'est ce dernier sens qui est ici le plus naturel et il faut certainement rendre *Qarnaïm* par *Les-deux-cimes*.

La montagne, trop remarquable et trop utile aux navigateurs pour demeurer sans nom, dut recevoir celui-là des Sidoniens lors de la création du comptoir de Kambé, peut-être même des Tyriens quand ils vinrent fonder Utique. Si dès cette époque on a fait précéder *Qarnaïm* de *Baal* (ce qui est douteux), c'est qu'on attribuait au Bou-Kournine une nature divine, car il ne pouvait encore être question d'un sanctuaire : les colons primitifs, quelque dévôts qu'ils fussent, avaient naturellement bien autre chose à faire que d'aller en construire un loin de leur établissement, en un point d'accès fort difficile, à 550 mètres au-dessus de la plaine !

En tout cas, il me paraît certain que la vraie traduction de *Baal-Qarnaïm* est le *Seigneur Qarnaïm*, ce qui revient à dire que la divinité adorée au sommet du Bou-Kournine n'était autre que la montagne divinisée. De même, le *Baal-Libanon* qui figure dans la plus ancienne inscription phénicienne connue n'est pas le *Baal du Liban*, mais le *Seigneur Liban*. Telle était l'opinion de Renan, qui, au *Corpus*, a traduit לְבַעַל לִבְנוֹן par *Baali-Libano*, non par *Baali Libani* <sup>2</sup>.

Chez les Phéniciens en effet, le Liban, l'Hermon, le Carmel n'étaient point, comme l'assure M. Toutain, « consacrés au dieu suprême Baal <sup>3</sup> », ils étaient eux-mêmes des baals <sup>4</sup>; si en Palestine, où il était d'ailleurs sévèrement prohibé, le culte sur les hauts lieux avait *peut-être* fini par s'adresser à l'Éternel, il est toujours resté en Phénicie le culte des hauts lieux eux-mêmes <sup>5</sup>. Tacite, qui n'écrit point à la légère, est là pour nous apprendre que dans la seconde moitié du premier siècle, la qualité divine du Carmel était encore reconnue par les Syriens et que Vespasien fit ses dévotions à ce dieu : *Est Iudaeam inter Syriamque Carmelus, ita uocant montem deumque.... Illic sacrificanti Vespasiano, etc.* <sup>6</sup>.

Pourquoi, à Carthage, aurait-on refusé la divinité aux montagnes,

<sup>1</sup> Isaïe, v, 1. — GESENIUS, *Lexicon manuale*, p. 830, b.

<sup>2</sup> CIS., 5. — CLEMONT-GANNEAU, *Recueil d'arch. or.*, t. 5, 1903, p. 257, 332, 351-352.

<sup>3</sup> TOUTAIN, *De Saturni dei*, p. 91-92.

<sup>4</sup> Juges, III, 3. — I Chroniques, v, 23.

<sup>5</sup> CUMONT, *Les religions orientales*, p. 110. — PH. BERGER, *Les origines orientales*, p. 383-384. — SOUBY, *La Phénicie*, p. 814.

<sup>6</sup> TACITE, *Histoires*, II, 78, éd. Garnier, t. 2, p. 137-138.

quand Hannibal nous apprend qu'on l'accordait aux fleuves et aux marécages ?

Baal-Qarnaïm, au temps de l'indépendance, n'était sans doute pas à proprement parler un *baal local*, c'est-à-dire un dieu appartenant en propre à une localité à l'exclusion des autres : on sait que la dédicace à Baal-Libanon a été découverte non en Syrie, mais à Chypre. Le sanctuaire du Bou-Kournine était sûrement un lieu de pèlerinage pour les habitants de la capitale ; et si M. Toutain n'y a trouvé aucune trace du culte antérieur à l'an 150 ou environ, cela pourrait tenir à ce qu'il y avait là des objets d'une valeur suffisante pour provoquer la mise à sac dans des temps troublés.

À l'époque romaine, ce ne fut pas parce qu'on identifiait le dieu avec Baal-Hammon qu'il fut intitulé *Saturnus*, mais parce que ce mot avait perdu en Afrique son sens précis et était devenu en quelque sorte la traduction latine du phénicien *Ba'al*, nom générique pouvant s'appliquer à tous les dieux. C'est ce que montrent notamment les dédicaces latines où une même divinité est appelée simultanément Saturne et Mars ou Saturne et Jupiter <sup>1</sup>.

C). — *Le Baal de Nabeul.*

Avec les stèles à Saturnus Balcaranensis ou à Saturnus Augustus, le sommet du Bou-Kournine en a fourni une dédiéee *Neapolitano Saturno* par le prêtre C. Alfius Quadratus <sup>2</sup>. *Neapolitano* est souligné.

Bien que le dédicant porte un prénom, un gentilice et un surnom d'apparence latine, on doit le considérer comme indigène, le nom de son père et sa tribu n'étant pas mentionnés <sup>3</sup>.

*Neapolitanus Saturnus* s'appelait évidemment avant la conquête le *Baal de Nabeul*, quel que fût le nom punique de cette localité.

M. Toutain, qui a publié le texte en question, y voit le meilleur argument en faveur de sa thèse ; il prouve, selon lui, que *Saturnus Neapolitanus* et *Saturnus Balcaranensis* étaient complètement identiques et que les deux épithètes ne sont que « des surnoms purement géographiques » <sup>4</sup>. J'y trouve de mon côté la preuve du contraire. Si en effet Quadratus, qui plaçait son ex-voto dans le temple du dieu du Bou-Kournine, avait été convaincu de l'identité parfaite de ce Saturne avec celui de sa ville, quelle raison aurait-il eue de spécifier que son offrande s'adressait à ce dernier ? Il aurait mis *Saturno Augusto*, comme l'ont fait un certain nombre de dédicants, qui eux, peut-être, en étaient arrivés au syncrétisme.

Quant à l'acte de dédier une stèle à un dieu dans le sanctuaire ap-

<sup>1</sup> *CIL*, VIII, 10624, 16696, 17313.

<sup>2</sup> TOUTAIN, *De Saturni dei*, p. 15.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 78-79.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 31-32.

partenant à un autre, il n'avait rien de contraire aux idées religieuses du pays. Les divinités y étaient hospitalières et admettaient la répartition des hommages; nous en avons eu un exemple dans le sanctuaire d'Apollon à Bulla Regia, et on verra plus loin que le temple de Baal et Tanit à Tinismut avait accueilli les statues de divinités variées.

Il me paraît donc que *Saturnus Neapolitanus* n'est que le nom latin d'un baal local.

D) — *Baal-Sobar*.

Dans la propriété du docteur Hue, près du Khanguet-el-Hadjaj et des ruines de l'antique Neferis (Henchir-bou-Beker), il a été découvert les restes d'un temple avec stèles votives dédiées tantôt *Saturno Augusto*, tantôt *Saturno Sobarensi* ou *Sobaresi*, ou même simplement *Domino Sobaresi* 1.

Il est clair que la divinité à laquelle s'adressaient ces hommages s'appelait *Baal-Sobar* avant la domination romaine. Le second mot était sans doute le nom de la localité où s'élevait l'édifice; mais rien ne permet de l'affirmer avec certitude, et dans l'hypothèse contraire, on n'aurait que l'embarras du choix pour les conjectures: l'orthographe sémitique pouvait être en effet סבר (d'une racine exprimant en araméen biblique l'idée d'espérer, s'imaginer), שבר (en hébreu considérer, réfléchir, espérer), שבר (briser), צבר (amasser, entasser) ou même זבר, racine inconnue en hébreu, mais existant en arabe avec des sens très variés; outre qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que *Sobar* fut libyque.

Quoi qu'il en soit, étant donné le degré de culture que pouvait atteindre la population certainement beaucoup plus libyenne que carthaginoise dès gorges du Qarnaïm, il est permis d'admettre que Baal-Sobar, avant de devenir un Saturne, n'était pour la plupart de ses fidèles, comme le Baal de Nabeul, qu'une vieille divinité locale.

§ 3. — Dieux révélés par l'épigraphie, les monuments et les auteurs

Dans ce paragraphe qui clôt une étude plus longue que je n'avais pensé (ainsi qu'il arrive d'ordinaire), je n'ai pas la prétention de dresser la liste complète des dieux dont il est possible de trouver la trace en terre punique; ce serait un travail de longue haleine, et je n'en possède pas tous les éléments. Je me bornerai à classer mes notes; cela suffira, je pense, à donner la physionomie de la question.

1 CIL., VIII, Suppl., 12390, 12392, 12394. — R. P. DELATTRE, *Excursion au Khanguet-el-Hadjaj*, dans *BAC.*, 1889, p. 273, 274. — TOUTAIN, *De Saturni dei*, p. 14. — JULES RENAULT, *Cahiers d'archéologie tunisienne, nouvelle série, premier cahier*, 1913, p. 131-134, 149. — JUDE HUE, *Contribution à l'étude du culte de Saturne et de Baal*, 1908, p. 27, 28.

A). — *Epigraphie punique.*

Dans les inscriptions, les noms divins se montrent sous deux formes : quelquefois ils sont isolés, le plus souvent ils entrent dans la composition d'un théophore. Je présente ici mon relevé ; ajouter les abréviations suivantes à celles qui ont été indiquées en tête de cette étude :

- AT. MARK LIDZBARSKI, *Altsemitische Texte*, fasc. 1, 1907.  
 ESE. — — *Ephemeris für semitische Epigraphik*, I-III fasc. 1-4.  
 HNE. — — *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, 1898.  
 JA. *Journal asiatique*.  
 PAK. LIDZBARSKI, *Phönizische und aramäische Krugaufschriften*, 1912.  
 RA. *Revue archéologique*.  
 RAO. CH. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, I-VIII fasc. 1, 2.  
 RES. *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, II fasc. 1, 2.

Les chiffres romains indiquent le tome, les chiffres arabes la page. Les chiffres sans mention d'auteur sont les numéros du *Corpus*; les références des inscriptions proprement phéniciennes, données à titre de renseignement, sont entre crochets.

1.

אכך

Dans ענדאכך, 1018, — RAO., IV, 214, — ESE., I, 308. — Philippe Berger admet le nom divin; M. Clermont-Ganneau pose un point d'interrogation et se demande s'il n'y a pas eu erreur du lapicide.

2. Bast

אנסת, נסת

Déesse égyptienne à tête de chatte. Dans ענדאנסת, 86 B<sup>6</sup>, — [RES., 800, — PAK., 15b, 39, 46], — EUTING, 161<sup>6</sup>, — HNE., 206, 332, — AT., 30, B<sup>6</sup>; — ענדנסת, 208<sup>2</sup>; — בעך אנסת, [PAK., 11, 12]. — L'inscription 86 provient de Citium, mais ענדאנסת y est donné comme Carthaginois. Il s'agit peut-être, à la vérité, de la Carthage de Chypre.

Une inscription hiéroglyphique d'un temple de Bast a été exhumée à Aradus: RENAN, *Mission*, p. 86.

3.

אד

Dans תנאד, HNE., 207, 202. — Peut-être abréviation de אדן ou de אדר? On pourrait aussi songer au dieu chaldéen et araméen הדר: *Jeremias, Das Alte Testament*, p. 4, 10, 23, 141, 208, 236, 320, — HNE., 440a<sup>1</sup>.

4.

אדם

Dans ענדאדם, 295, — HNE., 208, 332; — אדמיתן, [HNE., 208]. — = אדן?

5. Adonis

אדני, ארני, בעלאדן

Voir pages 15, 49-51. — CIS., t. 1, p. 155. — JULES RENAULT, *Cahiers d'archéologie tunisienne, nouvelle série*, cahier 1, 1913, p. 127, 145-148. — RES., 329 (Cirta). — CR., 1904, p. 556.

6.

אדר

Dans אשאדר, 1178, que Ph. Berger rend par *Vir Adari*, — RAO., IV, 211, — ESE., I, 307. — D'après M. Clermont-Ganneau, peut-être abréviation de אשמנאדר. — On peut penser aussi à 'Addir; voir בעלאדר, n° 24.

7. El

אל

Voir pages 28, 68, 76. — PH. BERGER, *Ascagne*, p. 619, — [RAO., V, 376, — ESE., II, 166, — AT., 14, n° 5 note 10.] — Dans ארעם, 147 (Sulci), — HNE., 218; — ארמר; 1387, — RAO., IV, 211, — ESE., I, 35, 307; — מתנאק, 406, — HNE., 319; — שמר = שמעאר, [PAK., 23]. — Ph. Berger ne supposait pas impossible que ארמר fût pour ארמאר; M. Clermont-Ganneau pense que c'est peut-être une abréviation de אדרמרך. — Voir *Cartilis*, SCHRODER, *Die phön. Spr.*, p. 129-130.

Vu la facilité avec laquelle א et י permutent, on peut se demander si le nom du dieu phénicien *El* ne se rencontre pas quelquefois sous la forme על (d'habitude abréviation de בעל) dans des noms comme ארנעל, 3010.

8. Elon

אלן

*Musée Lavigerie*, I, 44 (Cirta). — Et dans יורן, 927; — יחואלן, 981, — CIS., t. 1, p. 296 (Cirta), — AT., 61 n° 95 (Cirta); — יחורן, 529, 572, 911, 2372 (2), 2375, 2581, 2633, 2853, — RES., 10.

9. Dieux Mânes

אלנם ראפאם

*Bilingue néopunique-latine d'El-Amrâni*, HNE., 435, b, pl. 16 n° 5, — AT., 63 n° 101. — Le texte latin rend לאלנם ראפאם par DMS = *Dis Manibus sacrum*. — Cf. l'inscription de Tabnit, ligne 8, RA., 1887, II, p. 2, et celle d'Eshmunazar, 3<sup>8</sup>, — AT., 15, a, 16 n° 7, — HNE., 417, pl. 4 n° 2. — Il n'est pas absolument prouvé que ces dieux fussent connus des Carthaginois avant la conquête romaine.

10. 'Allat ou 'Elat

אלת

149 (néop. et latine, Sulci), 243, 244, — RES., 18, — HNE., 434 n° 1, pl. 18 n° 1, — RAO., III, 305, 319, 350, IV, 88-90, — ESE., I, 26, 29, 30, 34. — Et dans חתלת = חתאלת, 221, 430, 646, 1417, 2092, 2202,

2313 (?), 2605, 2612, 2647, — *RES.*, 501, — *HNE.*, 282, — *ESE.*, II, 173. — Contrairement à l'opinion d'Euting, de Renan, de Philippe Berger et de M. Lidzbarski, M. Clermont-Ganneau soupçonne dans **חתלת** une abréviation de **חתמלכת**.

Allat avait à Carthage des prêtres et même un grand-prêtre, par conséquent un temple; à l'époque romaine tout au moins, elle possédait également un sanctuaire à Sulci.

11. *La Mère (Déméter ?)*

**אמא**

177, — *HNE.*, 430 n° 6, pl. 12 n° 4, — *AT.*, 54 n° 72. — Cette déesse-mère est associée à **כעלת ההדרת** (voir ce nom). — C'est la *Nutrix* des dédicaces latines: *CIL.*, VIII, 2664, 8245-8247.

Une déesse phénicienne est appelée **אם האזרת**, 13. — Cf. 195, 380, où c'est Tanit qui est qualifiée de **אם**.

12. *Anat*

**אנה, ענת**

Dans **אנהחן** = **ענתחן** (*Hadrum*, 7), *HNE.*, 222. — A Cypre, **ענה** est qualifiée de **עז חים**, *Force de vie*, [95, — *HNE.*, 422, d, pl. 6 n° 5, — *CR.*, 1887, p. 155-156]; un casque d'Idalium porte **עז בענת**, *La force vient d'Anat*: *CIS.*, t. 2, p. 301.

13. *Isis*

**אם, אש**

Voir page 38. — Le nom égyptien d'Isis est *As*: *RA.*, 1863, II, 12. — Dans **אסתכין**, 1159; — **כנאם**, [*PAK.*, 39]; — **ענדאם**, [50, — *AT.*, 29 n° 25]; — **ענדאש**, 329, — *HNE.*, 333; — *VASSEL*, *Etudes puniques*, 1914, p. 26; — **ענדס**, [308], 2426 (?); — **ענדש**, 3148; — **פטאם**, [*PAK.*, 48]; — **פטאסי**, [*PAK.*, 57]; — **פעראש** (?), [111 b, 336, 337 2806. — Le dernier numéro paraît démontrer que **פער** et **אש** doivent être séparés, celui-ci étant l'objet fabriqué; dans 308, **ענדס** est Sidonien; M. Lidzbarski suppose **ענדאש** peut-être = **ענדאשמן**. En somme, le culte d'Isis à Carthage n'est pas bien établi; mais il est excessivement probable, celui d'Osiris étant certain.

14. *Askon, Sakon ou Sakkon*

**אסכן, סכן**

[118]. — Et dans **גרסכן**, [99 (?)], 175, 192, 193, 210, 229, 359, 361, 410, 488, etc., — *HNE.*, 430 n° 4, pl. 14, n° 1, — *ESE.*, I, 38, — *AT.*, 53 n° 68, 59 n° 86; — **ורסכן** (2) (*Thugga*), *JA.*, 1874, I, 554, — *HNE.*, 433, c, pl. 9 n° 1, — *AT.*, 61 n° 93; — **סכניתן** (*Hadrum*, 8), *HNE.*, 432 n° 2, pl. 15 n° 1; — **ענדסכן**, [112 a, 118, — *PAK.*, 41]; — **ענדססכן**, 2446. — Sur le dieu Sakkon, voir PH. BERGER, *Ascagne*, p. 611-619.

15. *Osiris*

אסר, אשר

Voir page 38. — En égyptien, *As-ar*: *RA.*, 1863, II, 8. — [*ESE.*, II, 166]. — Et dans *אמתאסר*, [93], — . . . . *אס.*, 519; — *אסרברדי*, [52]; — *אסרנו*, 821; — *אסרשמר*, [122 (2), — *HNE.*, 425, 426, pl. 10 n° 1, — *AT.*, 42, n° 53]; — *אסרתני*, [*PAK.*, 1]; — *אשרשרח*, 65; — *אשרשרך*, 972; — *ענדאסר*, [9, 13, 46, 58, 122 (2)], 2098, 2156, 2739, — [*HNE.*, 425, 426, pl. 10, n° 1, — *AT.*, 29 n° 27], 59 n° 88, — [*PAK.*, 1, 34*b*], — *ESE.*, I, 163*c*, — *CR.*, 1899, p. 562; — *פראסר*, *CR.*, 1899, p. 562, — *AT.*, 59 n° 88, — *ESE.*, I, 163 C. — Voir *מלכאסר*.

16. 'Arish ? 'Arès ?

ארש

Voir pages 51-52. — Dans *ענדארש*, 393 (?), 537, 805, 992, 998, 1122, 1355, 1376, 1555, 2188, etc., — *AT.*, 54 n° 69; — *שפטארש*, 912; — *עבארש*, *HNE.*, 433*c*, pl. 9 n° 1 (*Thugga*); — *AT.*, 60 n° 93 (*Thugga*).

17. 'Arshef, Reshef

ארשא, רשא, רצף

Voir pages 41-42. — [10 (*רשפ-חין*), 89, 91, 93, 94 (*רשפ-מכר*)], 251, — *CR.*, 1887, p. 188, 191-198, — [*Tamass.* 1, *HNE.*, 421, pl. 6 n° 4 (*רשפ-אריר*), — *Tamass.* 2 (*רשפ-אדרהכ*)]. — Et dans *ענדארשא*, 393 (?); — *ענדארשא*, [48, 93], 449, 1188, 2628, — [*PAK.*, 27]; — *רשפיתן*, [44, 88], — Arshef avait un temple à Carthage. — En hébreu, *רשא* signifie *flamme* (*Cantique*, VIII, 6), *foudre* (*Psaumes*, LXXXVIII, 48) et *peste* (*Deutéronome*, XXXII, 24. — *Habacuc*, III, 5). — Les inscriptions du temple d'Eshmun à Sidon désignent une localité sous le nom de *רשפכ*: [*RES.*, 287, 289, 294, 302, — *ESE.*, II, 50, 51]. — Une ville au nord de Jaffa, appelée Apollonia sous les Séleucides, a repris son ancien nom, tiré de celui du dieu, et se nomme aujourd'hui Arsoûf: *CIS.*, t. 1, p. 332, — *RAO.*, I, 177, V, 230 note 1. — M. Clermont-Ganneau suppose que l'*Arsippus* que Cicéron donne pour père au troisième Esculape (*De natura deorum*, III, 22, t. 4, p. 158*b*) n'est autre qu'Arshaf: *RAO.*, VII, 173-174.

Voir *מלקרתרצף*.

18. *Eshmun*

אשמון

Voir pages 14-16, 19-21, 25-28, 39-46, 61, 78. — [347, 42-44], 252, — *ESE.*, III, 260, — BABELON, *Le dieu Eschmoun*, dans *CR.*, 1904, p. 231 suiv. — Et dans de très nombreux théophores. — Le n° 252 fait mention du temple d'Eshmun à Carthage.

Voir les deux noms suivants. — A Cypre, un dieu s'appelle *אשמוןמלקרת*, [16, 23, 24].

19. *Eshmun Merreh*

אשמן מארח

143 (*Trilingue de Pauli Gerrei*). — *HNE.*, 427, b, pl. 10 n° 4, — *AT.*, 46 n° 59. — אשמן מארח לאדן est rendu par *Aescolapio Merre* et 'Ασκληπίου Μηρρη.

20. *Eshmun-Astarté*

אשמנעשתרת

245. — Divinité hermaphrodite qui avait des prêtres et par conséquent un temple à Carthage.

21. 'Asherat

אשרת

2758. — Ph. Berger regarde comme possible qu'il s'agisse du nom divin אשרה : *Juges*, III, 7, IV, 25. — *I Rois*, xv, 13, xviii, 19. — *II Rois*, xxi, 3, xxiii, 4, 6. — Etc.

22. *Bel*

בל

Voir page 76. — בל est mis à chaque instant pour בעל dans les inscriptions de Carthage; mais on peut se demander s'il ne s'agirait pas du Bel chaldéen dans l'un ou l'autre des cas suivants : אכבל, 1417; — ארנבל, 2027; — בלשת, 2182; — חנבל, 2217; — ענבל, 287.

23. *Baal*

בעל

Voir pages 14, 16, 19, 26, 38, 43, 72, 76, 77, 82. — *RES.*, 326 (*Cirta*), — *HNE.*, 433 nos 1, 6, 7, pl. 15 nos 4, 9, 7 (*Cirta*). — *VASSEL*, *Les deux inscriptions puniques de Tanesmat*, p. 12, 13, 16. — Et dans des théophores très nombreux. — On admet d'habitude qu'en Afrique, בעל sans épithète et בעלחמן sont absolument synonymes; à mon avis, ce n'est pas tout à fait certain. Qu'il s'agisse réellement de Baal-Hammon dans les quatre exemples ci-dessus, cela est bien probable; mais en est-il toujours de même dans les noms théophores? Ces noms, il ne faut pas l'oublier, ont été pour la plupart apportés de Phénicie, où Baal-Hammon ne paraît pas avoir joué un grand rôle. Assurément, pour la masse des Carthaginois, ils se rapportaient au Baal du pays; mais il pourrait se faire que certains personnages eussent visé une divinité proprement phénicienne en donnant à leur fils un nom en Baal.

24. *Baal-Addir*

בעלאדר

*RES.*, 330 (*Cirta*), — *Bir-Tlelsa (néop.)*: *VASSEL*, *Etudes puniques*, p. 6. — Le *Répertoire* affirme que ce nom désigne Baal-Hammon; c'est en effet très vraisemblable. Cependant, il faut tenir compte de deux dédicaces latines, l'une sur un autel *Baldir. Aug. sacrum*: *CIL.*, VIII, 5279, l'autre à *Baliddirus Augustus*: *JUDE HUE*, *Contribution à*

*l'étude du culte de Saturne et de Baal*, 1908, p. 16. — Cf. la ville de *Rusadir* = רש-אדר : MÜLLER, *Numism. de l'anc. Afrique*, Supplément, 1874, p. 78, où אדר paraît être un nom divin.

25. *Baal-Hammon*

בערחמן

Voir pages 13-17, 20-22, 24, 26, 28-36, 38, 39, 42, 43, 52, 58, 65, 69, 74-79, 81. — 123, 138, 147 et dans presque toutes les inscriptions de Carthage. — [ESE., III, 223 (*Zendjirli*<sup>16</sup>)].

Voir כר, בעל, בעראדר, nos 22, 23, 24.

26. *Baal-Çefon, Çefon*

בערצפון, צפון

Voir page 76. — 165 (?), — HNE., 428, pl. 11. — AT., 47 n° 63. — Et dans כרצפ [108]; — נרצפי, [RES., 535 (*Egypte*), — ESE., II, 169 (*Egypte*)]; — עבר צפון, 265, 832, 1323, 2030; — [HNE., 423 n° 1, pl. 2 n° 6 a; — AT., 36 n° 40 (*Abydos*)]; — צפני צדק, 1188, — JA., 1897, II, 494. — Je passe sous silence les nombreux צפנכער (une vingtaine), parce qu'on ne sait pas au juste s'il faut traduire Çefon est Seigneur ou Baal a caché. A mon avis, il y avait là un pieux calembour destiné à amadouer à la fois deux divinités. J'ai signalé ici même (page 59) la combinaison de l'œil mystique et du poisson, ailleurs (*La littérature populaire des Israélites tunisiens*, p. 157; *Cinq stèles puniques*, p. 4), celle de l'œil avec le croissant retombant sur le disque. Le sentiment est naturel; c'est celui auquel obéissent les catholiques fervents en imposant à un enfant une kyrielle de prénoms.

צפון, en hébreu, désigne le nord et les régions désolées. Baal-Çefon a été identifié avec Typhon, dieu égyptien du mal : GESENIUS, *Lexicon manuale*, p. 147 a. — ALBERT RÉVILLE, *La religion des Phéniciens*, dans *Revue des deux mondes*, CV, 1873, p. 388. Toutefois, Typhon n'est que la forme grecque du nom *Toubhon*, donné exceptionnellement au dieu, dont le nom usuel est *Set-Siton* : G. MASPERO, art. *Typhon*, dans *Nouveau Larousse illustré*, t. 7, p. 1170 b.

Si la restitution du tarif de Marseille (165) est exacte, Baal-Çefon avait un temple à Carthage.

27. *Baal Céleste*

בערשמם, בעשמם

[7 (2)], 139 (*Caralis*), 379, — RES., 249, — CR., 1901, p. 847-849, — HNE., 427 a, pl. 10 n° 3, — ESE., I, 248 note 1, — AT., 45 n° 58, — RAO., V, 66-67. — Cf. *Balsamem* : PLAUTE, *Poenulus*, V, II, v. 67, — SCHRÖDER, *Die phön. Sprache*, p. 297; — Βελασάμης, PHILON DE BYBLOS, p. 565 b.

Baal Céleste avait un temple à Carthage et un à Caralis, emporium punique.

28. *Baalat*

בעלת

Dans בעלתהן, *RES.*, 521.

29. *La Dame de l'intérieur (Kora?) בעלת החדרת*

177, — *HNE.*, 430, pl. 12 n° 4, — *AT.*, 54 n° 72. — בעלת החדרת désigne peut-être les enfers; cf. *Proverbes*, VII, 27: רכי שאול ביתה יורוה; *אל-חדרימות*; *la Dame de l'intérieur et la Mère* (n° 11) à qui elle est associée seraient alors Kora et Déméter.

30. *Gad*

גד

Voir page 76 — Dans בענגד, [107, voir A. BLOCH, *Phoenicisches Glossar*, 1891, p. 22]; — .....גד, 976, 2106; — גרא, 376, 817, 1002, 2156; — גרי, 300, — *Euting* 68, BLOCH, p. 25, — *RAO.*, IV, 159; — גרום, 759, 902, 1949; — גרנשם, 383, 2155; — גרנעמה, 378, 1043, 1173, 1210, 2073, 2145, 2169, 2923 (cf. *Giddeneme*, PLAUTE, *Poenulus*, éd. Garnier, t. 4, p. 7 suiv.); — גרשר, BLOCH, p. 25; — גטרעי, גערי, *HNE.*, 435 n° 2, pl. 19 n° 1 (*Néop. bilingue*), rendu en latin par *Gadaeus*, cf. *CIL.*, VIII, 793; — געמגרא, 717, 1520.

31.

גה ?

Dans עגרה ( ? ), 352. — Cf. שגרא, *AT.*, 62 n° 99 (*Cirta*).

32.

גם ?

Dans עגרום, 1196, — *ESE.*, I, 308. — (Cf. זערום, *HNE.*, 437, a, pl. 17 (*Néop.*, *Althiburos*), qui est d'ailleurs peut-être un nom libyque). — M. Clermont-Ganneau propose de restituer זכרפמי, mais sans dire sur quoi il se base: *RAO.*, IV, 214; Ph. Berger reconnaît qu'on peut lire aussi עגרום, עגרום ou עגרום.

33.

גש

Dans גרנש, 405, 622, 1513, 1540, 2466, 2822, 3230 (2); — גרנשי, 1573; — גרנשם, 673, 1328, 1493, 1884; — גררשם, 1110; — cf. עגרכש, *RES.*, 779 (*Néop.*, *Guelma*). — Ph. Berger voit dans גש et כש deux noms divins; il rapproche dubitativement le second de Ζεὺς Κάσιος. Voir cependant יערכש, *RES.*, 340, où le nom divin, s'il existe, paraît être יעל.

34. *Dom*

ד. דעם

Dans דמשם, 951; — דעמחנא, [115]; — דעממך = דעממך, [*HNE.*, 418, c<sup>4</sup>]; — דעמצלח, [115].

35. *Dusarès*

דשרא

Dans ענדשרא = ענדדשרא, 696, 3233. — Divinité principale des Nabatéens, dieu-fils né d'une vierge : *RAO.*, V, 113-114, VII, 82, 86, 206, 306. — Voir *CIS.*, II, 157, 160, 190.

Voir שדא, n° 73, et שרא, n° 78.

36. *Haouat*

חות

*RES.*, 18, — *CR.*, 1899, p. 180 et pl., — *RAO.*, III, 305-306, 319, 350, IV, 88-90, — *ESE.*, I, 26, 29, 30, 34, — *AT.*, 58 n° 85. — Déesse infernale. — M. Clermont-Ganneau met en avant une triade *Haouat-Atlat-Milkat*, qu'il rapproche de la triple Hécate.

37. *Hathor-Miskar*

חטרמסכר

Voir page 78. — 253, 254, — Ph. BERGER, *Mémoire sur la grande inscription dédicatoire, etc.*, pl. 4 (*Néopun.*, *Maktar*). — *ESE.*, I, 46-52, 303.

Voir מסכר, n° 51.

38. *Iolaüs*

יאל, יער

Voir pages 9, 15-17, 21, 25-26, 43, 44, 48-49, 51. — Dans ..... יאל, 132 (2) (*Gaulos*), — *HSE.*, 426 n° 4, pl. 9 n° 2, — *AT.*, 44 n° 56; — יאלפעל, *JA.*, 1887, I, 465; — יערכש, *RES.*, 340.

Sur Iolaüs, voir Ph. BERGER, *Ascagne*, p. 617-619.

39. *Kravo*

כרוא

*RES.*, 796, — VASSEL, *L'építaphe de la prêtresse Hanni-Ba'al*, 1909, p. 2-4.

40. *Karar*

כרר

Dans ענדכרר, 2630. — *Karar* est le nom d'un mois phénicien (92, — *Néop.* 124 (*Althiburos*), *HNE.*, 437a<sup>5</sup>, pl. 17); mais il ne s'ensuit point, loin de là, qu'il n'ait pas été emprunté à une divinité, le calendrier étant d'institution religieuse (voir page 53). Dans celui des Juifs, de provenance chaldéenne, un mois porte le nom du dieu Tammuz.

41.

כש

Voir גש, n° 33. — Cf. le nom d'homme כשי, [112c<sup>1</sup>, c<sup>2</sup>].

42.

לא' ?

Dans ענדלא', *RES.*, 17<sup>7</sup>, 787, — *RAO.*, VIII, 102, — *ESE.*, I, 19, 24, — *AT.*, 53 n° 69. — M. Clermont-Ganneau suppose que ce nom est une abréviation de ענדלאונם; M. Lidzbarski y voit soit un diminutif familier, soit une erreur pour ענדלאר. Je risquerai une qua-

trième hypothèse, du reste aussi fragile que les trois autres. A Madaura, un autel à dédicace latine a été érigé par un prêtre de Caelestis à un dieu *Lilleus*: *CIL.*, VIII, 4673. Est-il tout à fait impossible que עברראי soit pour עבררראי? — Et puis, après tout, rien ne démontre qu'un dieu ראי n'ait pas existé. — Toutefois, cf. כרברא, [*PAK.*, 42]; — עבררא, [*PAK.*, 12, 29].

43.

רשי ?

1940. — M. Clermont-Ganneau conjecture qu'il faut lire עברפמי au lieu de עבררשי. — Cf. le n° 32.

44. *Milk*

מרך

Voir pages 15, 69, 75. — Les noms théophores par *Milk* sont trop nombreux pour que je les fasse figurer ici; en outre, ils sont très variés. Ce dieu si vénéré est sûrement le Moloch de la Bible: *Lévitique*, XVIII, 21, XX, 2-5; — *II Rois*, XXIII, 10; — *Jérémie*, XXXII, 35, — à moins qu'il ne soit identique à מרכבער, ce à quoi les transcriptions latines paraissent s'opposer. Il ne peut être en effet, comme on l'a avancé, le même que Baal ou que Melqart, voici pourquoi: les théophores expriment des relations foncièrement dissemblables entre *Milk* et les fidèles et entre ceux-ci et les deux autres entités divines. Je n'ai pas aujourd'hui le loisir de m'étendre sur cette question, qui d'ailleurs mérite d'être traitée à part; qu'il me suffise de faire remarquer que dans le *Corpus*, on trouve environ 120 fois חמרך, *Frère de Milk*, nom plein d'une douce familiarité; qu'on y chercherait vainement un *Frère de Baal*, et que j'y relève un seul *Frère de Melqart*.

45. *L'Ange d'Osiris*

מרכאסר

123 bis (*Malte*). — *AT.*, 43 n° 54. — Sans doute une sorte de divinité subalterne ou de génie, de ceux peut-être qu'on représentait sous la forme du sphinx.

46. *L'Ange de Baal*

מרכבער

Voir page 49. — 123 (*Malte*), 147 (*Sulci*), 194, 2613. — *HNE.*, 426 n° 2, pl. 2 n° 4, 432 n° 3, pl. 15 n° 2 (*Hadrum.*), — *AT.*, 43 n° 54, 60 n° 92 (*Hadrum.*). — Cf. מרככל, dieu palmyrénien: *HNE.*, 310, — CUMONT, *Les religions or.*, p. 136; — *Malagbela Aug.*, *CIL.*, VIII, 2497; — *Soli invicto Malachibelo*, *Ephem. ep.*, IV, 761, cité par CUMONT, *Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra*, dans *RA.*, 1892, II, 311.

47. *L'Ange d'Astarté*

מרכעשהרת

[8], 350, 2785, — [*RAO.*, I, 81 et pl. (*Ma<sup>a</sup>sub*)], — *RES.*, 307], — MERLIN ET DRAPPIER, *La nécropole punique d'Ard El-Kheraib*, p. 35 note 1,

— [HNE., 419 n° 2, e, pl. 5 n° 2, 3, — AT., 22 n° 13, 23 n° 14, n° 16<sup>2, 3</sup>], 56 n° 79. — [ESE, II, 56].

*Malak<sup>s</sup> Ashoret* avait un temple à Carthage.

48. *Milkat*

מרכה

Voir page 26. — 198 (?), — AT., 56 n° 77, — RAO., III, 305, 319, 350, IV, 88-90. — Et dans de très nombreux théophores, où dominant **המרכה**, *Frère de Milkat*, et **התמרכה**, *Sœur de Milkat*. — *Milkat* est-elle la même que Tanit ? J'y verrais plutôt une divinité distincte, parèdre de *Milk*.

49. *Melqart*

מלקרת

Voir pages 15, 16, 18, 19, 26, 32, 42-44, 47-48, 53, 57, 71, 75, 76. — [88, 122], 264, — [HNE., 422 n° 2<sup>3</sup>, — AT., 34 n° 36<sup>3</sup>], 55 n° 76. — Et dans des théophores très nombreux.

L'inscription 264 mentionne le temple de Melqart à Carthage.

Cf. **אשמנמלקרת**, divinité cyprote, [16, 23-28], et le suivant.

50. *Melqart-Recef*

מלקרתרצף

Nom divin punique d'après Lidzbarski, HNE., 312.

51. *Miskar*

מסכר

Dans **נרמסכר**, 267, 372, 886, 1070 (2), 2018, 2159, 2580, 2681, 2787, 2962, — ESE., I, 163 D (2); — **עברמסכר**, [CR., 1890, 122, — RAO., III, 1]; — **עברמעוגכר**, 3152.

Voir **הטרמסכר**, n° 37.

Sur *Miskar*, voir RAO., III, 5.

Dans la dédicace de *Tinismut*, l. 3, un homme s'appelle **מסכר**.

52.

? מה

Dans **ענרמת**, 2098. — Ce nom est très probablement une abréviation de **ענרמלקרת**; cf. cependant מםם = **מה**, qui, d'après Philon de Byblos (II, 24, p. 569a), est tout à la fois Thanatos et Pluton. L'Erèbe est mis au nombre des divinités puniques par Silius Italicus (I, v. 92, t. 1, p. 48); Philostrate dit qu'à Gadès, on chante des péans à la mort : MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 66.

53. *Nebo*

נבא

Dans **ננסך**, 531. — Dieu chaldéen : JEREMIAS, *Das Alte Testament*, p. 44-45.

Un homme paraît s'appeler **נבא**, 451.

54. *Sabazius*

סבס

Dieu phrygien : CUMONT, *Les relig. or.*, p. 79, — PAULY-WALZ-TRUFEL, t. 6, p. 615-621. — Dans **ענרסבס**, 531.

55.

ער

Dans ערשך, 542. — Peut-être = הרר ? ארן ? ארר ?  
Voir אר, n° 3.

56. Aziz

עז

Dieu d'Edesse : CUMONT, *Les relig. or.*, p. 136. — Dans עכרעז, 252, 2672.

57. Astarté

עשתרת

Voir pages 19, 26, 28, 37, 38, 47, 54, 60, 65, 71-72, 74, 76. — [3, 4, 11, 86 A], 132 (*Gaulos*), 255, 263, — *RES.*, 17, 126, — [*RAO.*, I, 81 et pl., — *HNE.*, 419, e<sup>4</sup>, pl. 5 n° 3], 426 n° 4, pl. 9 n° 2 (*Gaulos*), — [*AT.*, 23 n° 16<sup>4</sup>], 44 n° 56 (*Gaulos*), 53 n° 69<sup>1</sup> et fig. 1 p. 57, — *ESE.*, I, 18-25, 301-302.

Il existait un temple d'Astarté à Gaulos, et à Carthage, quelque chose comme une congrégation d'Astarté, outre un temple où la déesse était associée à Tanit du Liban (n° 79).

Voir מלכעשחרת, n° 47, et les n°s 58 et 59, עשתרת ארך et עשתרת פגמלין.

58. Astarté d'Eryx עשתרת ארך, עשתרת ארך חים

135 (*Eryx*), 140 (d°). — ארך חים signifie *Longueur de vie*, ou *Qui prolonge la vie*. — Voir DIODORE, IV, LXXXIII, 1-7, t. 1, p. 250-251. — Cette déesse devint plus tard la fameuse *Venus Erycina* : PRELLER, *Röm. Mythologie*, p. 135, 385, 389, 391, 396, 628, 669.

Les deux inscriptions ont trait au temple d'Eryx.

59. Astarté-Pygmalion

עשתרת פגמלין

*RES.*, 5, — *CR.*, 1894, 453, — *HNE.*, 429 n° 1, pl. 2 n° 2, — *AT.*, 54 n° 70, — *RAO.*, V, 152 note 2. — Ph. Berger voit dans Astarté-Pygmalion une divinité hermaphrodite comme 'Ashtar-Kamosh, Eshmun-Melqart, Eshmun-'Ashtoret, etc. M. Clermont-Ganneau traduit *A l'Achtoret Pygmalion*; 'Achtoret serait un substantif générique comme ארן, רנת, ארם, et *Pygmalion*, par conséquent, serait une déesse. Les arguments que l'éminent orientaliste produit à l'appui de sa thèse sont très sérieux; j'y ajouterai — ce qu'il omet de faire ressortir, s'il me souvient bien, — que פגמלין est répété deux fois et que la seconde, il n'est plus question d'Astarté; mais on répugne à admettre ce changement de sexe.

Voir BABELON, *Carthage*, p. 165.

60. Pygmée

פמי

Dans עכרפמי (?), 1196 (?), 1940 (?). — (Voir גם, n° 32, רשי, n° 43); — פמיאדנא, *HNE.*, 504; — פמיחויא, *Ibid.*; — פמייתן, [10 (?), 11, 12]; — פמישמר, 2379; — פמייתן, 617<sup>1</sup>(2), 670, 2106.

Voir BABELON, *Carthage*, p. 66, fig. p. 67; *Manuel d'archéologie orientale*, fig. 215 p. 294. — PERROT ET CHIP., t. 3, p. 65 et fig. 21.

M. Clermont-Ganneau, je ne me rappelle plus où, rapproche פמי du nom du pharaon *Pamat*. Mais ce nom signifie *Le Chat*: R.A., 1863, II, 10-11.

61.

פעם

Dans כהפעמי (?), *Musée Lavignerie*, I, p. 25, pl. 4 n° 1, — RAO., IV, 200; — .....נעמפ, *ESE.*, II, 188 (*Néop.*, *Djebel-Mansour*); — נעמפעם, 2063, — נעמתפעמא, *HNE.*, 433 n° 1, pl. 15 n° 4 (*Cirta*); — עברפעם, [112]. — Peut-être = פמי ? Mais c'est bien douteux. En tout cas, עברפעם renferme sûrement un nom divin; quant à נעמפעם, qui le contient peut-être aussi, il pourrait d'autre part signifier quelque chose comme *marche (de la vie) fortunée*. Ici encore, je suis tenté de voir un mot à double entente.

En latin, le dernier nom et ses variantes sont rendus par *Namefamo*, *Namephamo*, *Namfamo*, *Nanpame*, *Nampamo*, *Namphame*, *Namphamo*, *Napam*..... : *CIL.*, VIII, p. 1030.

62. Phtah

פתח

Voir page 59. — Dans פתחא, 154 (*Tharros*), — *AT.*, 47 n° 61; — פתחי, [111a]; — פתיחו, [112a]; — ספתח, [*PAK.*, 9]; — עברפתח, [111a, — *PAK.*, 27, 30]; — פתח ? = עברצתח, [*PAK.*, 42, 59]; — .....פתח, [*HNE.*, 355]. — M. Lidzbarski explique פתחא par *verbe פתח + un nom divin*; mais je ne connais aucun théophore où ce verbe figure. Comparant פתחי et פתחא avec בערי (223, 224, 1549, 2472 (2), — *VASSEL*, *Etudes puniques*, p. 25, נרי, נרא (n° 30), je crois que les deux premiers noms représentent *dieu Phtah + verbe*.

Les figurines du Phtah embryon ou Phtah Patêque des égyptologues font souvent partie des colliers d'amulettes retirés des sépultures puniques; cf. aussi le talisman mentionné p. 59.

63. Çid ou Çed

צד

Dans des noms théophores nombreux et variés, dont le plus fréquent est יהנצד. — Voir *CIS.*, t. 1, p. 229; — *RAO.*, I, 188-192.

Je me suis demandé si צד ne serait pas un mot de la forme ננב (*dagesh* dans le *nun*, (*gannâb*)): *Exode*, xxii, 1, 6, 7, qui correspond au nom arabe de métier فَعَّال ou فَعَّال. Le verbe צוד signifie en hébreu *tendre des pièges, chasser*, en syriaque il veut dire aussi *pêcher*. Çajjâd est employé par Jérémie (xvi, 16) dans le sens de *chasseur*; il avait probablement les deux significations en phénicien, puisque Justin (XVIII, 3, éd. Thys, 1650, p. 279), dit que les Phéniciens appellent le poisson *Sidon*. Ainsi s'expliquerait le Ἀγρόταις τε καὶ Ἀλιεύσιν

de Philon de Byblos (II, 25, p. 569 a). L'objection est que dans ce cas, les Phéniciens auraient sans doute écrit **ציר**.

64. *Salambô* **צרמבער**

132<sup>2</sup> (*Gaulos*), — *HNE.*, 426 n° 4, pl. 9 n° 2, — *AT.*, 44 n° 56.

Cette divinité avait un sanctuaire à Gaulos, île carthaginoise.

65. *Çid-Tanit* **צרתנת**

247, 248, 249. — *RAO.*, I, 149. — Divinité hermaphrodite comme *Eshmun-Astarté*, n° 20.

66. *Çor* **צור ?**

Dans **ענרצר**, 3225. — Peut-être **ענרצר ?**

67. **קנאם**

*HNE.*, 154 (*Néop.* 2). — Peut-être un dieu libyque comme *Bacax*, page 79, *Iemsal* (*CIL.*, VIII, 8834), *Ieru* (*Ibid.*, 5673), etc.

68. **קר, קרת**

Dans **קרפער**, 713, — **קרתיתן**, *RES.*, 796, — **קרתמשר**, *Ibidem.* — *VASSEL*, *L'építaphe de la prêtresse Hanni-Ba'al*, p. 4-10. — Cf. *Cartholon*, JUSTIN, XVIII, 7, éd. Thys, p. 287, — *APPIEN*, VIII, 68, 74, éd. Didot, 1850, p. 127, 131. — **קרת** est-il une abréviation de **מקרת**? Elle serait assez bizarre. J'y verrais plutôt le *Génie des Carthaginois* (voir pages 44-47), identifié avec Carthage, la Ville par excellence, *Vrbs*.

69. *La Dame, Notre-Dame* **רנת, רנתן**

[3<sup>15</sup>], — *RES.*, 7. — Et dans **ענררנת**, 2262. — Il est à peu près certain que ces noms désignent Tanit, qualifiée de **רנת** dans presque toutes les inscriptions votives; dans 3, *Notre-Dame* s'applique à Astarté.

70. **רעת ?**

Dans **ענררעת**, *HNE.*, 335 (*Néop.* 105). — Un dieu libyque?

71. **שבא ?**

Dans **ענרשבא**, 355.

72. *Shagar* **שגר**

Dans **רברשגר**, 2669; — **ענרשגר**, 2988, — *VASSEL*, *Six stèles à Tanit*, p. 4-9; *Note sur l'inscription punique n° 2988 du Corpus*, *BAC.*, 1912, p. 374, — *ESE.*, III, 56.

73.

שרא ?

696. — Voir **דשרא** (n° 35), et **שרא** (n° 78). — **דשרא** paraît le plus probable.

74. *Satrapès*

שרפא

*CR.*, 1906, 122. — Dieu palmyrénien : *HNE.*, 154. — Cf. une dédicace grecque d'un Phénicien à Satrapès en l'an — 8, *RAO.*, II, 298.

75.

שחר

Dans **ענדשחר**, *RES.*, 326 (*Cirta*). — *HNE.*, 433 n° 7, pl. 15 n° 7.

76.

שמרא

Dans **ענדשמרא**, 3076.

77. *Le Soleil*

שמש

Voir pages 9, 21, 39, 43, 67-68. — *RES.*, 13<sup>5</sup>. — Et dans **ארנשמש**, [88<sup>4,6</sup>]; — **ענדשמש**, [57, 116, 117], 1293, 2277; — **שמששך**, 1273.

78.

שרא ?

696, 3233, — *HNE.*, 332. — Voir **דשרא** (n° 35), et **שרא** (n° 73).

79. *Tanit du Liban*

הנת בלבנן

Voir pages 14, 72-74). — *RES.*, 17<sup>1</sup>, — *RAO.*, III, 6, — *ESE.*, I, 19-21, — *AT.*, 53 n° 69.

80. *Tanit Pené-Baal*

הנת פן בער

Voir pages 13, 22, 24-26, 28, 29, 36-39, 43-46, 55, 57, 58, 60, 62, 64, 65, 68, 69, 71-74, 77, 78, 82. — 180, 181, 182 suiv. jusqu'à 3251, sauf rares exceptions.

B). — *Monuments.*

Les fouilles de Carthage ont fourni différentes représentations de divinités, presque toutes d'une interprétation très difficile; j'en mentionnerai quelques-unes.

La plus curieuse est celle d'une déesse que le R. P. Delattre regarde comme la nymphe Scylla; elle figure plusieurs fois en peinture et une fois en sculpture au fronton du couvercle de sarcophages carthaginois<sup>1</sup>. Voici les descriptions qu'en donne le savant archéologue :

« ..... Scylla, de face, avec des ailes, le bas du corps transformé en un énorme serpent et les hanches garnies de chiens qui s'élancent en hurlant. »

<sup>1</sup> DELATTRE, dans *CR.*, 1904, p. 509 et figure, 1905, p. 752, 1906, p. 15-16.

« C'est la nymphe Scylla, aux ailes étendues, le corps transformé en dragon à partir des reins d'où semblent sortir et s'élaner deux chiens noirs. Entre les chiens, on aperçoit les jambes d'un personnage. La nymphe, émergeant d'une ligne de flots bleus, lève et étend la main gauche, tandis que de la droite elle tient une sorte de sceptre ou branche de couleur rouge. Dans le champ, à droite et à gauche, deux dauphins nagent vers Scylla. »

Dans la sculpture, « trois chiens sortent de ses reins, mais elle n'a pas d'ailes et l'objet qu'elle porte dans la main a la forme d'une boule » (le disque sans doute).

« La reproduction de ce mythe sur un sarcophage, dit Ph. Berger, nous prouve que pour les Carthaginois, il se rattachait aux idées d'outre-tombe. Sa présence sur un monument du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère nous prouve en même temps que le mythe de Scylla était connu des Carthaginois avant la conquête romaine, si même ce n'est pas un mythe d'origine punique, ce qui n'est pas invraisemblable, étant donné qu'il est localisé en un endroit où les influences puniques étaient prépondérantes. »

Une gemme phénicienne montre une femme à queue de poisson, sous le buste de laquelle on voit saillir la partie antérieure du corps d'un chien <sup>2</sup>.

J'ai mentionné plus haut un petit groupe en terre cuite représentant une déesse-mère et sa fille <sup>3</sup>.

Une série de figurines en terre cuite et une intaille nous montrent un personnage qu'on a nommé *le dieu à la hache* <sup>4</sup>; je m'en suis occupé ailleurs <sup>5</sup>.

J'ai signalé <sup>6</sup> sur un rasoir rituel un dieu armé de la lance et de la hache bipenne, dans lequel j'ai proposé de voir Reshef, l'Apollon cypriste, sorte d'Arès en Egypte, sans doute un dieu de la foudre, puisque son nom signifie *foudre* en hébreu. Il convient de rappeler ici que selon M. Franz Cumont, la bipenne a toujours été en Orient l'attribut du dieu de la foudre <sup>7</sup>.

D'autres divinités égyptiennes figurent sur les rasoirs de bronze.

Ptah embryon, je l'ai dit, est rencontré fréquemment sous forme

<sup>1</sup> CR., 1904, p. 511.

<sup>2</sup> PERROT ET CHIP., t. 3, p. 441-442, fig. 315.

<sup>3</sup> CR., 1903, p. 433, fig. p. 434.

<sup>4</sup> DELATTRE, CR., 1899, p. 312, 314; *La nécropole des rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 7, 10, 11, fig. 10, 20, 21.

<sup>5</sup> VASSEL, *six stèles à Tanit*, p. 8 note 12.

<sup>6</sup> Page 42. — DELATTRE, *La nécrop. des rabs*, 3<sup>e</sup> année, fig. 16 p. 12.

<sup>7</sup> CUMONT, *Les relig. or.*, p. 153-154.

d'amulette dans les mobiliers funéraires de Carthage; mais il est loin d'être la divinité égyptienne qui se montre le plus dans les colliers employés comme phylactères. Ainsi, les 108 tombes d'Ard-el-Kheraïb (— 4<sup>e</sup> siècle) ouvertes en 1908 par le Service des Antiquités ont fourni 60 de ces images, savoir : 2 *Sokhit* <sup>1</sup>, 3 *Knouphis* <sup>2</sup>, 25 *Anubis* <sup>3</sup>, 21 *Bès* <sup>4</sup>, 3 *Khonsou* <sup>5</sup>, 1 *Isis allaitant Horus* <sup>6</sup>, 3 *Touéris* <sup>7</sup>, 2 *Shou soulevant le ciel* <sup>8</sup>.

Les Cabires sont figurés sur des médailles de Gaulos, de Malaga, de Cossura <sup>9</sup>, ce qui montre qu'ils étaient l'objet d'un culte chez les Carthaginois comme chez les Phéniciens. Il me paraît vraisemblable que c'est en sa qualité de chef des Cabires, c'est-à-dire de patron des ingénieurs, qu'Eshmun avait été préposé à la protection de la citadelle de Carthage.

Les Dioscures se montrent sur les monnaies d'Utique; on les voit encore sur les stèles postérieures à la conquête <sup>10</sup>.

Particulièrement intéressantes sont les idoles recueillies à *Tinis-mut* par le capitaine Cassaigne, bien qu'elles datent, au moins en partie, de la période romaine <sup>11</sup>.

Mentionnons « un dieu barbu, vêtu d'une longue tunique, coiffé d'une haute couronne de plumes, levant la main droite ouverte, tendant la gauche fermée et assis sur un trône qui est accosté de deux sphinx ». C'est, aux yeux de M. Merlin, le *Sacculum Frugiferum* des médailles de Clodius Albinus <sup>12</sup>.

Une déesse assise est vêtue d'une tunique collante; sur sa tête voilée se dresse un haut calathos. On l'a appelée tantôt Cybèle, tan-

1 MERLIN ET DRAPPIER, *La nécrop. d'Ard El-Kheraïb*, p. 22 et fig. 1, p. 59.

2 *Ibid.*, p. 23 (2), 82.

3 *Ibid.*, p. 23, 47, 54 (14), 56 (2), 61 (2), 63, 68 (2), 71 (2).

4 *Ibid.*, p. 23, 37, 38, 42 (2), 47, 54 (4), 56, 59, 64, 68, 71, 75, 80, 81 (2), 82, 83. — Sur le dieu Bès, voir pages 26, 59. — HEUZÉY, dans *CR.*, 1879, p. 140-147. — PERROT ET CHP., t. 3, fig. 294-296, p. 421-423. — A. GAYET, dans *Exposition temporaire au Musée Guimet*, 1908, p. 99. — Art. *Bès*, dans *Gr., Encycl.*, t. 6, p. 479 b et fig. — G. MASPERO, art. *Bisou*, dans *Nouveau Larousse*, t. 2, p. 95 b. — *CR.*, 1906, p. 21, 1907, p. 323, 1908, p. 596.

5 MERLIN ET DRAPPIER, *Ard El-Kheraïb*, p. 47, 61, 62.

6 *Ibid.*, p. 52.

7 *Ibid.*, p. 54, 59, 81.

8 *Ibid.*, p. 55, 64.

9 MÜNTER, *Relig. der Karthag.*, p. 55, 56. — CREUZER-GUIGNAUT, t. 2, p. 242. — Voir page 4. — PHILON DE BYBLOS, II, 11, p. 567 a.

10 BABELON, *Carthage*, fig. p. 43. — TOUTAIN, *De Saturni dei*, p. 46, pl. 4 fig. 1, 2.

11 Voir pages 46-47.

12 MERLIN, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit*, p. 39-42. — Je ne sais s'il n'est pas un peu aventuré d'attribuer le même nom au dieu à la hache de Carthage.

tôt Ops, tantôt Cérès ou Proserpine; M. Merlin propose d'y voir Tanit<sup>1</sup>.

Divers fragments appartiennent à une Athèna<sup>2</sup>.

Une déesse vêtue d'une longue tunique est debout sur un lion; M. Merlin y reconnaît l'Atargalis syrienne, parèdre de Hadad<sup>3</sup>.

Il a aussi été trouvé une divinité assise allaitant un enfant; c'est la déesse-mère, **NON**<sup>4</sup>.

Enfin, je signalerai trois sphinx en ronde bosse<sup>5</sup>, qui représentent sûrement des divinités subalternes ou génies.

Près de Sousse, on a recueilli deux statuettes du Mèn-Lunus phrygien; des statues de ce dieu et du Héron thrace ont été trouvées dans un caveau à Carthage<sup>6</sup>; mais je ne saurais affirmer que ces divinités aient été l'objet d'un culte au temps de l'indépendance, car sous la domination romaine, des dieux étrangers, acclimatés à Rome ou adorés dans les légions, se glissaient avec les dieux latins aux côtés des divinités libyennes et puniques<sup>7</sup>.

### C). — Auteurs.

On a vu plus haut<sup>8</sup> les Carthaginois rendre de grands honneurs à Démèter et à Kora; il semble bien que le culte des patronnes de la Sicile ait été pratiqué à Carthage près d'un siècle auparavant. Diodore nous apprend en effet que Gélon, après sa victoire d'Himère (— 480), prescrivit aux vaincus d'édifier deux sanctuaires, qui ne pouvaient être destinés qu'à ces deux déesses<sup>9</sup>.

Sous les Romains, les *Cérès* continuèrent à être en Afrique les objets d'une vive dévotion<sup>10</sup>.

La Vénus de Sicca, dont parle Valère-Maxime, et que le rite de la prostitution sacrée dénonce comme divinité orientale, est probablement Tanit; c'est du moins l'opinion de Preller, à laquelle je m'étais rangé<sup>11</sup>. Mais à mesure que j'avais dans mon travail,

1 MERLIN, *Le sanctuaire*, p. 18, 42-43, pl. 5.

2 *Ibid.*, p. 21-22, 43-44.

3 *Ibid.*, p. 9-10, 47-48, pl. 6 n° 2.

4 *Ibid.*, p. 20-21, 48-49, pl. 4.

5 *Ibid.*, p. 12-13, 18, 41 note 5, 49, pl. 6 n° 1, 3.

6 *Ibid.*, p. 43, 54.

7 TOUTAIN, *De Saturni dei*, p. 63, 141.

8 Page 41.

9 DIODORE, XI, xxvi, 2, 3, t. 1, p. 372.

10 AUG. AUDOLLENT, *Ceres Africana*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, 1896, 2<sup>e</sup> partie, p. 802-807. — GAUCKLER, *Compte rendu de la marche du service*, 1898, p. 8; 1902, p. 16-18; 1903, p. 21. — DELATTRE, *Sainte-Monique*, 2<sup>e</sup> mois, p. 8-12, fig. 9, 12, 13. — *CIL.*, VIII, suppl., 14 472. — MERLIN, *CR.*, 1906, p. 557.

11 Voir page 38 note 5.

j'acquerais de plus en plus la conviction que ce pourrait aussi être une déesse distincte, locale ou non.

A en croire Apulée, les honneurs divins étaient rendus en Afrique à un Mopsus, sans doute le Lapithe qui avait pris part à l'expédition des Argonautes et était mort en Libye d'une morsure de serpent<sup>1</sup>.

Salluste, auteur consciencieux et renseigné, nous apprend que les Carthaginois avaient consacré des autels aux Philènes. Mais Pline assure que ces monuments étaient en sable, ce qui porterait à soupçonner que le nom de *Philaenorum Arae* désignait deux dunes naturelles comme il n'en manque pas dans la région, et que l'histoire des autels est une fable, ainsi peut-être que celle des deux frères eux-mêmes. Valère-Maxime prône l'admirable dévouement de ces héros, mais ne parle pas d'honneurs divins. Strabon constate que les autels n'existent plus de son temps<sup>2</sup>.

Par acquit de conscience, je rappellerai encore que Silius Italicus décrit un temple d'Elissa ou Didon à Carthage et que Justin écrit : *Quamdiu Carthago inuicta fuit, pro dea culta est [Elissa]*<sup>3</sup>.

Selon les éditeurs du *Corpus*, *Elissa* est la transcription du nom de femme ערשה, passablement usité chez les Carthaginois<sup>4</sup>, d'où il résulte que ce ne peut être un nom divin. L'Elissa de Justin et de Silius est donc vraisemblablement Tanit<sup>5</sup>.

Dans mon premier paragraphe, j'ai mentionné le culte des bétyles chez les Phéniciens, culte attesté par Philon de Byblos et Damascius<sup>6</sup>. Or, on lit dans la *Cité de Dieu* : *Nec more idolatriae lapidem perfudit oleo Iacob, uelut faciens illum deum; neque enim adorauit eundem lapidem, uel ei sacrificauit*<sup>7</sup>. Il paraît bien vraisemblable que dans ces lignes, l'écrivain fait allusion à ce qui se passait sous ses yeux à Carthage.

Outre les cailloux roulés, on trouve assez fréquemment dans les sépultures puniques des cristaux, qui sont eux aussi des bétyles ou des fétiches<sup>8</sup>.

1 APULÉE, *De deo Socratis*, p. 143 a. — PAULY-WALZ-TEUFFEL, t. 5, p. 157.

2 SALLUSTE, *Iugurtha*, 79, éd. Nisard, 1879, p. 106 b. — PLINE, V, iv, 3, t. 1, p. 212 b. — VALÈRE-MAXIME, V, vi, *Externa* 4, p. 248-249. — STRABON, III, v, 5, 6, p. 142.

3 SILIUS ITALICUS, I, v. 81-98, t. 1, p. 48-50. — JUSTIN, XVIII, 6, éd. Nisard, 1879, p. 477 a.

4 CIS., 256, 279, 385, 441, 481, 600, 628 et douze autres.

5 CLERMONT-GANNEAU, dans CR., 1904, p. 459.

6 Voir page 4 note 3; aussi page 67.

7 SAINT AUGUSTIN, *De ciuitate Dei*, XVI, xxxviii, 2, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, t. 110, 1835, p. 354.

8 MERLIN ET DRAPPIER, *Ard El-Kheraib*, p. 75 n° 88. — DELATTRE, *S<sup>te</sup> Monique*, 2<sup>e</sup> mois, p. 14 a; 3<sup>e</sup> mois, p. 3 b; 2<sup>e</sup> trimestre, p. 2 a, 16 b, 22 b; *Rabs*, 2<sup>e</sup> année, p. 19 b; 3<sup>e</sup> année, p. 27 b, 41 a.

Le P. Delattre voit des bétyles dans un disque de granit sur lequel sont sculptés grossièrement les traits d'un visage et dans une boule de pierre ferrugineuse provenant d'une tombe <sup>1</sup>.

### Conclusion

Quel que soit le sort réservé à certaines des opinions que j'ai émises, il n'en ressortira pas moins de cette étude que la religion des Carthaginois, celle que pratiquait la masse, était un paganisme compréhensif, tout imprégné de sabéisme, de naturisme et de fétichisme; conservateur, et pourtant sensible à la suggestion émanant de la nation dominatrice; accueillant aux dieux étrangers, contrairement à l'assertion de Münter.

Ces constatations ont leur importance au point de vue social. Les Carthaginois étaient des Berbères, avec quelques gouttes de sang phénicien; les Tunisiens, leurs descendants, sont toujours des Berbères, avec un faible mélange de sang arabe; les crânes étudiés par le docteur Bertholon sont là pour attester que depuis plus de deux mille ans, la race n'a subi que des modifications toutes superficielles. Il semble donc bien que l'intransigeance religieuse des indigènes de la Régence ne peut être *dans le sang*; et il y a par conséquent tout lieu d'espérer que loin d'être absolument irréductible, cette disposition funeste ira chez eux en s'atténuant graduellement au contact de notre civilisation, du jour où ils arriveront à se convaincre que les Mahomet II sont bien morts.

### Corrections et Additions

- P. 3, note 1, ligne 1 : *Au lieu de* : ans *Revue*, lire : dans *Revue*.  
P. 8, l. 8 : *Au lieu de* § 2, lire § 3.  
P. 9, l. 24 : *Au lieu de* § 3, lire § 4.  
P. 14, note 2, l. 1 : *Au lieu de* LORTET, lire LORET.  
P. 26, note 7, l. 1 : *Après* DELATTRE, *ajouter* : *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890.  
P. 27, note 1, l. 1 : *Après* DELATTRE, *ajouter* : *Les tomb. pun.*, p. 15(?) 29, 37, 56, 66, 90 (?), 103; *La nécrop. de Saint-Louis*, p. 6, 7. *A la fin de la note*, *ajouter* : LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, t. 1, 1902, p. 297-298 et fig.  
P. 28, note 1 : *Au lieu de* 102, lire 302.

<sup>1</sup> DELATTRE, *Douïmès*, 1895, p. 39 et fig. 21; *S<sup>te</sup>-Monique*, 2<sup>e</sup> semestre, p. 17 a et fig. 32 p. 16.

- P. 34, note 10 : *Ajouter* : MM. Clermont-Ganneau et Lidzbarski interprètent tout différemment l'inscription de Ma'asub. Voir CLERMONT-GANNEAU, *Rec. d'archéologie orientale*, t. 1, 1888, p. 81 et pl. — LIDZBARSKI, *Allsemitische Texte*, 1907, p. 23, n° 16.
- P. 38, note 6 : *Ajouter* : Voir aussi *CIS.*, 406.
- P. 39, note 5 : *Après* IX, x, 6, *ajouter* : éd. L. Dindorf, 1845.
- P. 41, note 1 : *Ajouter* : CICÉRON, *In Verrem*, IV, 48, t. 2, p. 299 a.
- P. 44, l. 9 : *Ajouter* : Toutefois, l'indice ne serait véritablement probant que si l'emploi du duel était obligatoire.
- P. 53, l. 19 : *Au lieu de* an 1889 ou Célius, *lire* en 1889 au Célius.
- P. 55, l. 16 : *Après* Larnaka, *mettre en note* : Sur **DDD**, voir CLERMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. or.*, t. 1, p. 183-185, t. 2, 1898, p. 60-61.
- P. 68, note 1 : *Ajouter* : A Philadelphie, ancienne capitale de l'Ammonilide, Héraclès avait encore sous Marc-Aurèle et sous Commode une chapelle trainée par des chevaux. CLERMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. or.*, t. 7, 1906, p. 149.
- P. 68, note 11 : *Ajouter* : Cf. *CIL.*, VIII, 8437, 10602.
- P. 79, l. 23 : *Après* : Qarnaim, *mettre en note* : קרן, corne en punique : *CIS.*, 165<sup>5</sup>. — LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, 1898, p. 428, pl. 11; *Allsem. Texte*, p. 48.

EUSÈBE VASSEL,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,  
Vice-Président d'honneur de l'Institut de Carthage

Maxula-Radès (Tunisie), mars 1912-février 1914.

---

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>I. — LES MYTHOLOGIES ORIENTALES.</b>	
§ 1. — <i>Le monothéisme des Sémiles</i> .....	3
§ 2. — <i>Influences du dehors</i> .....	5
§ 3. — <i>L'invocation d'Hannibal</i> .....	8
§ 4. — <i>L'autorité d'Hannibal</i> .....	9
<b>II. — ANALYSE GÉNÉRALE.</b>	
§ 1. — <i>Les dieux à noms grecs</i> .....	11
§ 2. — <i>Les noms tabous</i> .....	11
§ 3. — <i>L'opinion reçue</i> .....	15
§ 4. — <i>Les trois sections</i> .....	18
<b>III. — LA PREMIÈRE TRIADE DU SERMENT.</b>	
§ 1. — <i>La triade à Carthage</i> .....	19
§ 2. — <i>Zeus</i> .....	28
§ 3. — <i>Héra</i> .....	36
§ 4. — <i>Apollon</i> .....	39
<b>IV. — LA SECONDE TRIADE.</b>	
§ 1. — <i>Le génie des Carthaginois</i> .....	44
§ 2. — <i>Héraclès</i> .....	47
§ 3. — <i>Iolaos</i> .....	48
<b>V. — LA TROISIÈME TRIADE.</b>	
§ 1. — <i>Arès</i> .....	51
§ 2. — <i>Triton</i> .....	53
§ 3. — <i>Poseidon</i> .....	54
§ 4. — <i>Attributs marins</i> .....	57
<b>VI. — LES AUTRES DIEUX.</b>	
§ 1. — <i>Divinités faisant campagne</i> .....	67
§ 2. — <i>Fleuves, Etangs et Eaux</i> .....	69
§ 3. — <i>Tous les dieux</i> .....	70
<b>VII. — LES DIEUX OMIS.</b>	
§ 1. — <i>Astarté et Tanit du Liban</i> .....	71
§ 2. — <i>Baal-Qarnaïm et les baals locaux</i> .....	74
§ 3. — <i>Dieux révélés par l'épigraphie, les monuments et les auteurs</i> .....	82
CONCLUSION.....	101
CORRECTIONS ET ADDITIONS.....	101